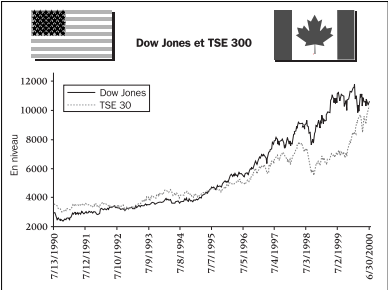




**Foglia rencontre
Bruny Surin**
page F1



**Bourse:
le TSE sur
les talons
du Dow**
page C1



C'est la foire!
à Juste pour rire
page D1

1 3 4 6 ♦ MONTRÉAL, SAMEDI 15 JUILLET 2000 • 116^e ANNÉE, NO 261, 176 PAGES, 10 CAHIERS • 2 \$ TAXES EN SUS / ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 \$ / FLORIDE 2,60 \$ U.S.

Smack!



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Le Las Vegas des gays

Après 12 ans de vie commune, Joseph Haller et Eric Berta se sont unis devant la fontaine de Burlington. Depuis le 1^{er} juillet, le Vermont fait presque concurrence à Las Vegas. Seul État d'Amérique à permettre le mariage entre personnes de même sexe, le tranquille voisin des Cantons-de-l'Est est pris d'assaut par des dizaines de couples de gays ou de lesbiennes... Sous le regard pas toujours attendri de ceux qui les entourent. À lire aujourd'hui en page B1 et dimanche.

Air Canada au bord de la grève

Les pilotes mettent fin aux négociations

MARTIN VALLIÈRES
du bureau de La Presse, TORONTO

Le plus grand transporteur aérien au pays, Air Canada, est de nouveau à risque élevé d'une grève paralysante par ses 2200 pilotes, après que leur syndicat a décidé de rompre les négociations contractuelles.

L'Association des pilotes se retrouve ainsi encore en position de clouer au sol, à trois jours d'avis, la flotte d'Air Canada, au milieu de la saison des vacances estivales la plus achalandée depuis des années.

Les dirigeants syndicaux des pilotes se réuniront demain à Toronto pour faire le point et décider s'ils déposent un avis de grève lundi matin auprès des autorités fédérales. Dans un tel cas, Air Canada risquerait la paralysie à compter de jeudi. Et tout indique que les 60 000 passagers de ses 600 vols quotidiens auraient bien du mal à trouver d'autres transporteurs.

La nouvelle filiale d'Air Canada, Canadien, et son associé Canadien Régional continueraient de voler parce que leurs pilotes sont régis par des contrats différents. Mais ces transporteurs sont déjà aux prises avec une capacité de vol très utilisée cet été, a confirmé une porte-parole.



PHOTO PC ©

Calvin Rovinescu, vice-président d'Air Canada

leur flotte d'avions.

Peu de chance aussi d'un dépannage de la part des transporteurs américains qui, avec une permission

Voir **AIR CANADA** en A2

Les agents de voyages inquiets, en A4

Tabac : des amendes de 145 milliards

d'après AFP et AP
MIAMI

Un jury de Miami a condamné hier cinq fabricants de tabac américains à verser la somme inouïe de près de 145 milliards de dollars américains aux centaines de milliers de fumeurs de Floride qui avaient intenté un procès contre l'industrie du tabac.

Le montant de l'amende est un record absolu aux États-Unis pour dommages et intérêts à des victimes.

L'avocat des plaignants, Stanley Rosenblatt, avait réclamé des dommages et intérêts compris entre 123 et 196 milliards.

Philip Morris, qui représente 50 % du marché américain, a été condamné à payer 73,960 milliards, R.J. Reynolds 36,280 milliards, Brown et Williamson 17,590 milliards, Lorillard 16,250 milliards et Liggett 790 millions.

Deux instituts de recherche ont également été condamnés à des amendes : le Council for Tobacco Research à 1,195 million et le Tobacco Institute à 278 300 \$.

Immédiatement, trois des fabricants, qui avaient été reconnus coupables d'avoir provoqué sciemment la maladie des fumeurs, ont annoncé qu'ils allaient interjeter appel. Il s'agit des groupes Philip Morris, R.J.Reynolds et Brown and Williamson.

Les six jurés de ce procès sans précédent commencé il y a deux ans, qui avaient vu défiler 157 témoins, en sont arrivés au verdict après seulement cinq heures de délibérations.

« Ils ont fait ce qu'il fallait », a déclaré M^e Rosenblatt, aussitôt après. « Cela n'a jamais été seulement une question d'argent, mais il s'agissait de montrer ce que sont réellement ces compagnies », a-t-il ajouté.

Les plaignants reprochent aux cigarettiers d'avoir délibérément trompé l'opinion sur la véritable nature de leur produit, qui tue chaque année 430 000 Américains, alors que les recherches montraient dès les années 50 que fumer

Voir **TABAC** en A2

L'industrie du tabac encaisse, en A11



PHOTO AP ©

Le juge Robert Paul Kaye lit le jugement condamnant cinq fabricants de tabac.

Les hôtels bondés

NADINE FILION

Le Québec a peut-être connu un mois de juin pourri, côté météo, cela n'a pas empêché l'industrie hôtelière montréalaise d'enregistrer un taux d'occupation en hausse de 6 % par rapport à juin 1999.

Un beau 87,7 %, voilà ce que Tourisme Montréal était fier d'annoncer hier après la compilation des données pour le mois qui vient de se terminer. Pierre Bellerose, porte-parole de l'organisme, en a profité pour rappeler que la dernière saison estivale constituait elle-même un record depuis la tenue de l'Expo 67.

Voir **HÔTELS** en A2

Rubriques

Arts, spectacles et cinéma	Loteries.....	A21, A26
.....cahier D	Monde.....	A24, A25
- horaires-spectacles.....	Mon toit.....	cahier I
- Télé-horaire.....	Mots croisés.....	G13
- horaires-cinéma.....	Mot mystère.....	G18
Avis.....	Ni bête ni méchant!.....	G20
Bridge.....	Opinions.....	B3
Carrières.....	Petites annonces.....	cahier E
Décès.....	- immobilier.....	E1 à E3
Échecs.....	- marchandises.....	E3, E4
Économie.....	- emplois.....	E4 à E10, F8
Éditorial.....	- automobile.....	F8 à F10
Encans.....	- affaires.....	C6
Étes-vous	Philatélie.....	G20
observateur?.....	Plus.....	B1, B4 à B7
Feuilleton.....	Politique.....	A16, A17
Foglia.....	Restaurants.....	D18
Gille des mordus.....	Vacances - voyage. cahier G	
Horoscope.....	Vin.....	D19
Jardiner.....	Sports.....	cahier F

MÉTÉO

Quelques averses
Max. 26, min. 17
page A26

http://lapresse.infinet.net

Mandela : « Cessons les disputes, il faut agir »

ISABELLE HACHEY
envoyée spéciale
DURBAN, Afrique du Sud

L'ancien président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, a demandé aux scientifiques et aux politiciens de mettre un terme à leurs disputes et de concentrer leurs énergies à combattre le fléau du sida qui ravage le continent africain, lors de la cérémonie de clôture de la 13^e Conférence internationale sur le sida, hier à Durban.

M. Mandela, a pris la défense de son successeur, Thabo Mbeki, qui a déclenché une tempête dans le monde scientifique en mettant en doute l'origine virale du sida. « Le président de ce pays est un homme d'une grande intelligence qui prend la pensée scientifique très au sérieux, et qui a mené le gouvernement à souscrire à ces principes de science et de raison », a dit



M. Mandela devant des milliers de congressistes.

Le Prix Nobel de la paix a déploré le fait que la conférence ait été largement dominée par « une dispute qui détourne l'attention, sans le vouloir, des questions de vie et de mort auxquelles nous sommes confrontés ».

Voir **MANDALA** en A2

À quand un vaccin ? Page A4



PHOTO Reuters ©

« Le sida emporte aujourd'hui plus de vies que toutes les guerres, les famines, les inondations et les maladies aussi dévastatrices que la malaria », a déclaré Nelson Mandela.

J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • Paris Voyagez Royale réservez avant le 22 juil. et épargnez 100\$ ROYAL à partir de 499\$*		Martinique et Guadeloupe Calypso ★★★ tout inclus Départ 5 août 1 sem. 1169\$ 2 sem. 1699\$	Martinique et Guadeloupe La Plantation Ste-Marthe ★★★★★ Tout inclus 1 sem. Anse ★★★ 1089\$ 3 repas/jour 1 sem. vin à la table 2 sem. Sur la plage 1569\$ Départs 22 juil./5 août 1169\$ 2 sem. 1699\$	multi-voyages Tél.: (514) 858-0011 1-888-302-6221 www.multivoyages.com En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes
---	--	---	---	--

Suites de la une

Tabac: des amendes de 145 milliards

TABAC / Suite de la page A1

provoque le cancer.

Les plaignants se sont embrassés et mis à pleurer à la lecture du verdict. Frank Amodeo, un des trois fumeurs de Floride choisis pour représenter les plaignants, a déclaré espérer que les industriels du tabac cesseraient désormais de présenter leurs produits comme étant sans danger. L'horloger d'Orlando souffre depuis 10 ans d'un cancer de la gorge après avoir fumé un paquet par jour pendant 34 ans, soit 248 200 cigarettes. Il ne peut plus rien avaler et doit s'alimenter par un tube. « Aucune somme d'argent dans le monde n'y changera rien », a-t-il constaté.

Selon Dan Webb, avocat du premier fabricant américain de cigarettes, « Philip Morris est confiant que le jugement sera infirmé en appel », et qu'il n'aura « pratiquement pas d'impact » sur le groupe. L'avocat a dénoncé « une procédure injuste, sans précédent dans l'histoire américaine ».

La condamnation de Philip Morris porte pratiquement sur son chiffre d'affaires de 1999, qui était de 79 milliards. L'an dernier, le groupe a dégagé près de 8 milliards de dollars de bénéfice.

Pour leur défense, les fabricants avaient avancé qu'une condamnation à une somme importante « tuerait » l'industrie et mettrait au chômage les milliers de personnes qu'elle fait vivre. Ils ont également argué qu'une forte amende équivaldrait à une « récompense » pour « un style de vie risqué » grâce auquel les fumeurs deviendraient « instantanément millionnaires ».

Pendant le procès, les dirigeants des cinq fabricants, appelés à la barre en tant que témoins de la défense, n'ont pu qu'admettre une évidence qu'ils avaient souvent niée : « Fumer est dangereux pour la santé », a reconnu Michael Szymanczyk, président du numéro mondial, Philip Morris.

« Personnellement, je regrette que beaucoup de personnes aient souffert », avait déclaré pour sa part Trudy Bourgeois, vice-présidente de Brown and Williamson, fabricant de Lucky Strike et Kool. Nicholas Brookes, président de cette compagnie, a quant à lui exprimé ses « regrets » et présenté des excuses aux plaignants.

Les entreprises incriminées avaient été reconnues coupables en juillet 1999, lors d'un verdict historique, d'avoir vendu des produits en sachant qu'ils provoquent des maladies.

La Maison-Blanche a refusé hier de commenter le verdict, mais a estimé que « l'industrie du tabac en général est responsable de la manière dont elle vend et produit ».

Précision

Le propriétaire de Construction et rénovation Solitech, de Blainville, tient à préciser que son entreprise n'est aucunement liée à Solitech, le constructeur d'un immeuble dont plusieurs balcons se sont effondrés cette semaine à Dollard-des-Ormeaux.

AIR CANADA / Suite de la page A1

d'urgence d'Ottawa, pourraient dépêcher des avions et leur équipage dans le ciel canadien.

Des représentants de ces transporteurs américains ont déjà écarté pareille suggestion récemment. Ils connaissent aussi un été très occupé. Par ailleurs, les frais d'organisation de tels vols temporaires au Canada ont été décrits comme étant trop élevés.

La rupture des négociation entre Air Canada et le syndicat de ses pilotes a été annoncée en mi-journée hier. Elle a mis un terme à trois semaines de discussions intenses qui étaient pourtant décrites avec optimisme de part et d'autre.

Dans une brève déclaration écrite, le président du conseil de l'Association des pilotes,

Raymond Hall, a indiqué hier que ces négociations n'ont mené à « aucun progrès sur les questions majeures qui sont essentielles à (leurs) conditions professionnelles ».

Le contrat de travail des pilotes d'Air Canada est échu depuis le 1^{er} avril. Ils ont déjà fait la grève il y a moins de deux ans, en septembre 1998. Le conflit de travail avait duré 13 jours et avait embourbé le transport aérien au pays. Il avait aussi amputé l'équivalent d'une année complète de profit aux résultats financiers d'Air Canada.

Les investisseurs boursiers ont accueilli froidement la rupture des négociations avec les pilotes. Malgré un marché haussier à la Bourse de Toronto, les actions ordinaires d'Air Canada ont perdu 1,10 \$ pour terminer à 19,40 \$ et celles de catégorie A ont reculé de 1,20 \$ à 16,80 \$.

Les hôtels bondés

Un, tourisme d'affaires accru, musées, manifestations touristiques, etc.

En fait, on retrouve les facteurs qui font positivement pencher la balance dans une économie qui roule bien, un huard qui continue d'attirer les Américains en sol canadien. Et aussi dans « un produit touristique qui s'est profondément modifié depuis 10 ans, avec des événements rendus à maturité », déclare M. Bellerose.

Mais surtout, Montréal s'est positionné sur la carte des destinations internationales avec un budget annuel de promotion touchant les 10 millions de dollars (et provenant à 80 % de la taxe sur les chambres d'hôtel, imposée depuis avril 1997). « Il y a 10 ans, se souvient le porte-parole de Tourisme

à la direction du transporteur, le vice-président à la direction, Calvin Rovinescu, a fait part d'une « extrême déception » à l'égard de la décision de l'Association des pilotes de quitter les négociations.

Air Canada prétend avoir ajouté l'équivalent de 100 millions en améliorations à son offre précédente du 4 juin.

Au niveau salarial, les pilotes obtiendraient une hausse de 14,5 % répartie sur cinq ans et un quart, des bénéfices de retraite majorés de 62 millions, ainsi que des lots individuels de 250 actions d'Air Canada évalués en tout à 22 millions.

Air Canada affirme aussi avoir offert diverses améliorations des conditions de travail, entre autres pour minimiser l'impact d'un transfert de ses jets régionaux à ses filiales ainsi que la création d'une filiale de vols à prix réduits.

Montréal, notre budget de promotion n'était que d'un million de dollars. »

Résultat : les touristes sont aujourd'hui de 30 % à 35 % plus nombreux à Montréal qu'il y a cinq ans.

Qui sont ces touristes ? À 25 % des Canadiens originaires des autres provinces, à 25 % des Américains, à 15 % des Européens ou des Asiatiques et à 35 % des Québécois.

Une précision : sont considérés comme touristes ceux qui résident à plus de 80 kilomètres du lieu où ils séjournent... au moins 24 heures. C'est donc dire que les Montréalais et les « banlieusards » de la métropole ne font pas partie de cette cohorte. Ce bassin représente pourtant la moitié de la population du Québec...

Mandela: « Cessons les disputes, il faut agir »

MANDALA / Suite de la page A1

Si on daignait leur demander leur opinion, les gens « ordinaires » de l'Afrique et du monde souhaiteraient que cette dispute soit mise sur la glace pour répondre aux besoins de ceux qui souffrent et qui meurent, a-t-il ajouté. « Face à la grave menace posée par le VIH/sida, nous devons surmonter nos différences et combiner nos efforts pour sauver notre peuple. L'Histoire nous jugera sévèrement si nous ne le faisons pas maintenant, dès maintenant. »

D'autre part, l'ancien président a demandé que des « actions à grande échelle » soient prises pour prévenir la transmission du VIH de la mère à son bébé. La position de M. Mandela se heurte à celle du gouvernement Mbeki, vivement critiqué pour avoir inter-

rompu la distribution de l'AZT aux femmes enceintes séropositives, il y a près de deux ans, sous prétexte que le médicament, coûteux, pouvait être toxique.

Pendant toute sa présidence, entre 1994 et 1999, Nelson Mandela a rarement mentionné le mot « sida » dans ses apparitions publiques, même si l'Afrique du Sud est l'un des pays les plus touchés du monde par l'épidémie. Il est vrai que l'ancien leader de l'ANC avait d'autres soucis en tête, à commencer par une démocratie naissante à mener à bon port et des institutions à reconstruire à partir de zéro.

Désormais, il reconnaît l'ampleur de la tragédie, et demande au monde de s'unir pour combattre « l'une des plus grandes menaces auxquelles l'humanité a fait face, et certainement la plus grande depuis la fin des deux grandes guerres mondiales ».

« Ne jouons pas avec les mots : une tragédie aux proportions sans précédent a lieu en Afrique. Le sida emporte aujourd'hui plus de vies que toutes les guerres, les famines, les inondations et les maladies aussi dévastatrices que la malaria. Il dévaste les familles et les communautés, engorge les systèmes de santé et vide les écoles des élèves et des professeurs.

« Le sida est de toute évidence un désastre qui efface les progrès des dernières décennies et sabote l'avenir, a poursuivi Mandela. Plus tôt cette semaine, nous avons été choqués d'apprendre qu'en Afrique du Sud, la moitié des jeunes mourront du sida. Le plus effrayant est que toutes ces infections dont nous parlent les statistiques, et la souffrance humaine qui en découle, auraient pu, et peuvent, être prévenues. »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 9-1-1
à quatre chiffres : 9-6-8-1

INSOLITE

Le juge et les colts

■ Un juge d'un tribunal de district de Houston a fait l'objet d'une réprimande disciplinaire pour avoir sorti ses deux revolvers qu'il portait à la hanche lors d'un procès où le condamné risquait la peine de mort, rapporte le quotidien *Houston Chronicle*. Selon une commission disciplinaire, le juge Lon Harper « n'a pas agi de manière digne » durant le procès et « a manqué à son obligation de maintenir l'ordre et le décorum dans le tribunal ». Lors de la phase de sélection des jurés, le juge avait démonté puis remonté ses deux colts modèle 1873 à l'aide d'un tournevis. « Tous les juges portent des armes. J'aurais simplement dû garder les miens sous la robe au lieu de les sortir », a déclaré, contrit, le juge Harper au journal. L'accusé, Anthony Cardell Haynes, avait été condamné à mort pour le meurtre d'un policier.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Sur la piste des dinosaures

Grâce aux fossiles de l'Alberta, la paléontologie avance à pas de géants depuis une vingtaine d'années. Le Pr Philip Currie dirige les recherches au musée Tyrell de Drumheller. C'est lui qui a démontré que les grands sauriens carnivores n'étaient pas solitaires, mais chassaient plutôt en groupe, et que les dinosaures préféraient les latitudes élevées aux tropiques. Il est l'un des partisans de l'inclusion des oiseaux dans le règne des dinosaures. Cela ferait des autruches, par exemple, des cousins des brontosaures plus proches que les lézards. À lire demain dans la page Sciences.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>
Êtes-vous d'accord avec le jugement condamnant cinq fabricants américains de tabac à des amendes totalisant 145 milliards de dollars ?

Trouvez-vous désuet le règlement interdisant la vente de bière dans les gradins du stade McGill, lors des matchs des Alouettes ?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 74 %
Non: 26 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Nous ferons tout pour faire chanter vos fenêtres

Confection sur mesure pour vos fenêtres aux plus bas prix garantis

Un conseiller professionnel qualifié en décoration se fera un plaisir de vous présenter, au moment qui vous conviendra, notre magnifique collection d'échantillons de parures de fenêtre. Appelez-nous pour connaître le nom du représentant dans votre région.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

- stores horizontaux et verticaux
- stores plissés
- persiennes
- stores ballon
- stores romain
- tissus designer
- confection sur mesure

331-5260 • C'EST GRATUIT ET SANS OBLIGATION

CENTRE ROCKLAND : 341-7810
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE : 282-9525
PLACE PORTOBELLO BROSSARD : 671-2202
LES GALLERIES LAVAL : 681-9090

Actualités



Beau, pas beau, on part en vacances

NADINE FILION

Bon, qu'on se le dise clairement, ce n'est pas le quart des sept millions de Québécois qui a pris le chemin des vacances, hier en fin d'après-midi. C'est plutôt le quart de la population active de la province, soit 950 000 travailleurs sur 3,8 millions, qui a sauté à pieds joints dans ce qu'on appelle toujours, même si théoriquement elles n'existent plus, les vacances de la construction.

Dame Nature a beau boudier depuis quelque temps, les Québécois ne semblent pas avoir modifié leurs habitudes de vacances : ils réservent à la dernière minute. À moins que, justement, parce qu'ils connaissent trop bien les aléas de la météo, ils n'osent planifier à long terme...

Toujours est-il que depuis quelques jours, la centrale de réservations de Tourisme Québec bourdonne. Les agents répondent quotidiennement à plus de 2500 appels. Hier, le www.bonjour-quebec.com a connu la journée la plus achalandée de toute son histoire ; les serveurs ont même failli rendre l'âme devant un tel cyberassaut.

Il faut dire que 70 % des Québécois choisissent de passer leurs vacances... au Québec. « Auparavant, les vacances de la construction, c'était à Wildwood ou à Old Orchard que ça se passait, rapporte André Lachapelle, des communications au ministère du Tourisme. Mais cette époque est bel et bien finie. Aujourd'hui, on mise davantage sur des forfaits, des expériences touristiques. »

Comme cette résidente des Laurentides venue chercher hier des informations à l'Association touristique des Laurentides... pour un séjour dans les Laurentides. « Au lieu de se taper plusieurs heures de route pour aller ailleurs, la vacancière a choisi de visiter sa propre région, raconte Diane Leblond, directrice générale adjointe de l'organisme. Et elle a eu la surprise de découvrir des hôtels qu'elle ne connaissait même pas ! »

Beau temps, mauvais temps, la région du Lac-Saint-Jean s'attend à son flot de visiteurs, comme à chaque été. S'il pleut, le kayak de mer cédera la place à une visite au musée, voilà tout. Aux Îles-de-la-Madeleine, les visiteurs ont été 3,5 % plus nombreux le mois dernier (par rapport à juin 1999). « Et on prévoit une autre légère augmentation en juillet », soutient Céline Leblanc, de l'Association touristique. Le traversier ? « Il commence à être pas mal complet... Réservez vos places ! »

Si la région de Québec est toujours la préférée des Québécois, celle de Montréal raffe la palme du plus grand nombre de touristes (Canadiens, Américains

et Européens, entre autres). La métropole continue en effet d'attirer les festivaliers d'ici et d'ailleurs.

Depuis quelques années, Pierre Belle-rose, porte-parole pour Tourisme Montréal, dit même constater un renversement de la vapeur : moins de Montréalais quittent la ville au profit des régions, alors que plus de résidents des régions périphériques y débarquent. Lui-même a fait la navette entre le chalet et le Festival de jazz, la semaine dernière...

Les Québécois, des optimistes

Bon an, mal an, les Québécois effectuent 13 500 000 voyages au Québec, dont la moitié en période estivale. En moyenne, les périples ne durent que 2,8 nuitées. C'est donc dire que de plus en plus, la tendance va aux petits séjours, aux courtes escapades.

Les raisons qui motivent ces déplacements ? Dans l'ordre : la visite à un parent ou à un ami, la pratique d'un sport ou d'une activité de plein air, les manifestations touristiques et... le magasinage.

Maintenant que les Québécois sont habitués à ne recevoir que 67,38 cents américains pour leur dollar canadien, se montrent-ils prêts à retourner aux États-Unis ? Nul ne sait encore. Sauf que depuis le début de l'année, le CAA a connu une augmentation de 9 % de la demande pour ses tracés routiers en terre américaine... alors que celle pour les tracés canadiens a diminué de 11 %. « Peut-être que les gens ont fait le tour ici et ont envie de voir autre chose », suppose Claire Roy, directrice des affaires publiques.

De même, la « mode » du Nouveau-Brunswick semble périliciter : 22 % moins de demandes pour cette province, qui est tout de même à l'origine d'un plus grand nombre de tracés routiers que le Québec.

Et le prix de l'essence, dans tout ça ? La hausse du coût de l'or noir ne semble pas freiner les automobilistes. « Après tout, soutient M. Lachapelle, une augmentation de 10 cents du litre ne représente que 20 \$ de plus pour un aller-retour Montréal-Gaspésie... »

Même le mercure, qui s'est dernièrement montré si timide, n'a pas découragé les campeurs : « Au lieu de se procurer des sacs de couchage d'été, ils achètent des sacs de couchage plus chauds ! » rapporte Philippe-Alexandre Bourdeau, du magasin La Cordée.

Il semble que le Québécois sait se montrer optimiste. Après tout, ces semaines de grisaille froide que l'on a connues ne peuvent être suivies que d'un beau et chaud soleil !



PHOTOS BERNARD BRAULT, La Presse ©

70 % des Québécois choisissent de passer leurs vacances au Québec. Dans leur piscine ou en kayak de mer.

Grève possible à Air Canada: les agents de voyages s'inquiètent

ALEXANDRE SIROIS

La rupture des négociations entre Air Canada et ses pilotes ne laisse personne indifférent. Les agences de voyages se préparent à la catastrophe pendant qu'Ottawa encourage les parties à reprendre les pourparlers.

« Il n'y a pas de grève en ce moment. Les pilotes n'ont pas donné leur avis de 72 heures (nécessaire avant de débrayer) et nous considérons que c'est positif », a indiqué à *La Presse* David Klug, le porte-parole de la ministre fédérale du Travail Claudette Bradshaw.

« Mme Bradshaw encourage les deux parties à recommencer les négociations afin de trouver une solution négociée qui plait aux deux côtés », a ajouté M. Klug, qui a rappelé que les services d'un médiateur fédéral sont toujours à la disposition d'Air Canada et de ses pilotes.

M. Klug a toutefois refusé de dire si, en cas de grève, Ottawa pourrait avoir recours à une loi pour forcer le retour au travail des pilotes. « Ça ne se discute pas, a-t-il dit. C'est de la spéculation en ce moment. » Même son de cloche au bureau du ministre fédéral des Transports, David Collenette, où l'on persiste à croire que les parties en litige arriveront à s'entendre.

Du côté des agences de voyages, on se croise les doigts. Car une grève, au beau milieu d'un été où les Canadiens voyagent énormément, tomberait très mal. « Une deuxième grève en moins de deux ans, pour nous, serait catastrophique », a soutenu la vice-présidente à la direction de l'Association des agents de voyages du Québec, Louise Collignon.

« Les agences de voyages vendent de 85

à 90 % des sièges. En cas de grève, l'agent de voyages doit remplacer ses clients. Il doit alors faire un travail énorme qui lui demande énormément d'heures pour lesquelles il n'est pas rémunéré », a expliqué Mme Collignon. En guise de preuve, elle a raconté qu'au cours de la dernière grève d'Air Canada, en 1998, un agent de voyages avait pris 7 ou 8 heures pour remplacer un seul passager !

Des cheveux blancs !

Alors que peuvent faire les voyageurs qui prévoient voler d'ici peu sur les ailes d'Air Canada ? « Présentement, ils ne peuvent rien faire, sinon avoir des cheveux blancs », a déclaré Hélène Valois, agente de voyages depuis 12 ans, qui travaille chez Vacances Tourbec au centre-ville de Montréal.

« Même si on sait qu'il peut y avoir une grève, on ne peut pas mettre des sièges de côté ou essayer de faire des transferts pour les clients, parce que la compagnie qui pourrait les accommoder va simplement nous dire non », a expliqué Mme Valois.

Il est néanmoins important d'être sur le qui-vive, a ajouté l'agente de voyages. Un avis partagé par Mme Collignon. « Un voyageur qui partira dans les prochains jours doit, c'est très important, lire les journaux. Parce que tant que les pilotes n'annoncent pas leur avis de grève, les vols vont se poursuivre », a-t-elle dit.

Si on se fie à ce qui s'était passé lors de la grève d'Air Canada en 1998, les consommateurs auront plusieurs options si les pilotes se rebiffent. « Certains clients avaient alors exigé un remboursement, d'autres avaient remis leur voyage à plus tard, et certains avaient souhaité se faire transférer », a rappelé Mme Collignon, qui affirme néanmoins être certaine qu'en cas de grève, « les passagers vont souffrir énormément ».

Assez ou pas assez de policiers sur les routes pendant les vacances ?

Presse Canadienne
QUÉBEC

En ce début des vacances de la construction, l'état-major et le syndicat des agents de la Sûreté du Québec divergent d'opinion sur le niveau d'effectif qui sera en place pour assurer la patrouille des autoroutes.

La direction affirme que les patrouilleurs seront aussi nombreux cette année que l'an dernier. L'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) prétend le contraire.

La direction admet qu'elle recourra moins qu'auparavant au temps supplémentaire, mais réfute les prétentions du syndicat selon lesquelles il y aura moins de patrouilleurs que d'habitude sur les autoroutes.

« Non seulement je n'ai pas moins de policiers, mais il y a des endroits où j'en ai autant, sinon plus (que les années précédentes) », a déclaré Mario Choquette, directeur du soutien à la SQ.

L'inspecteur-chef déclare que « depuis trois ans, l'effectif autoroutier comprend 323 personnes, dont un certain nombre d'officiers ». Il ajoute qu'il est faux d'affirmer que certains postes seront désertés la nuit, comme l'indiquent les données colligées par le syndicat des agents.

« Pour les vacances de la construction était prévu et sera mis de l'avant un plan d'action prévoyant des effectifs 24 heures sur 24 dans tous les postes autoroutiers », dit Mario Choquette.

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), Tony Cannavino, rétorque que ce sont les informations rendues publiques, hier, qui ont incité la direction à ajouter des patrouilleurs de nuit dans les régions de Drummondville et de Saint-Jean-Port-Joli.

Au sujet des 323 policiers, Tony Cannavino dit qu'il s'agit de poudre aux yeux pour

profanes. Il jure que « c'est impossible » et continue de marteler qu'il y aura moins de patrouilleurs cette année que les années précédentes pendant les vacances de la construction.

En temps normal, la SQ dispose, selon lui, de 340 policiers affectés à la surveillance du réseau autoroutier. Actuellement, environ le tiers d'entre eux sont en vacances. Il y a donc un maximum de 227 policiers de disponible.

« Ces policiers sont répartis sur trois relèves et cinq équipes », a expliqué M. Cannavino. À ces contraintes, il faut ajouter qu'à partir de 19 h, les policiers sont jumelés et se retrouvent deux par auto-patrouille, ce qui coupe de moitié le nombre de véhicules disponibles sur les routes.

Les vœux aux antipodes des deux hommes témoignent d'un net pourrissement du conflit. L'APPQ et le gouvernement négocient depuis un an le renouvellement du contrat de travail des 3700 policiers de la SQ. Chaque partie est crispée sur ses positions. Depuis plusieurs mois, les agents de la SQ ont mis la pédale douce sur l'émission de conventions. Un geste qui a privé l'État québécois de 40 millions \$ jusqu'ici.

Le président de l'APPQ a cependant carrément refusé d'associer sa dénonciation aux pressions de ses 3700 membres toujours en négociation pour le renouvellement de leur contrat de travail. Il a quand même rappelé qu'une demande syndicale concerne l'embauche de 150 nouveaux policiers pour répondre aux besoins. « On attend toujours, a-t-il dit. Le ministre de la sécurité publique (Serge Ménard) a fait la demande pour qu'on autorise leur embauche, mais le Conseil du trésor continue de se faire tirer l'oreille. »

M. Cannavino estime que 340 policiers pour surveiller le réseau routier québécois « c'est nettement insuffisant », alors qu'avant le redéploiement des effectifs, ils étaient 800 pour effectuer le même travail.

Jet set

Je suis en route pour Oslo. La première fois. Je ne sais absolument rien de la Norvège. C'est même effrayant ce que je peux ne rien savoir de la Norvège. Ma fiancée mange beaucoup de sardines, et sur la boîte c'est écrit « Norvège ». C'est tout ce que je sais de la Norvège. Ma fiancée dit que dans les sardines, il y a du fer. Dans les clous aussi. Je pense même qu'il y a plus de fer dans les clous que dans les sardines, et des clous il y en a plein à Sorrel à la Canadian Steel. Ça coûterait moins cher de transport que les sardines de Norvège, mais vous savez comment sont les filles : pleines de chichis.

Parlant de transport, si vous allez voir dans le cahier des sports d'aujourd'hui, je suis au Texas. Alors que dans cette chronique, je suis en route pour la Norvège. Jet set Foglia, mon vieux. Je m'en vais rencontrer Caroline Brunet, la fille qui fait du kayak. Elle s'entraîne à As, à 50 kilomètres au sud d'Oslo. En norvégien, As s'écrit avec une petite auréole posée sur le A, comme si c'était le A de ange. Parlant d'ange, le film vient de commencer dans l'avion, c'est avec Julia Roberts et mon voisin aimerait bien que j'éteigne mon plafonnier.

Je ne peux pas, monsieur. Je suis en train d'écrire une chronique sur la Norvège. Mais je peux vous raconter le film, si vous voulez.

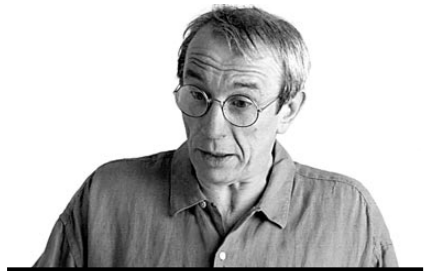
Vous l'avez vu ?

Non. Mais avec Julia Roberts, c'est toujours la même histoire. Vous pouvez parier qu'au début il y aura un type qui voudra la sauter. Mais plus le film avancera, plus il découvrira qu'elle a une belle personnalité. Et à la fin, il la sautera effectivement, mais ce ne sera pas bestial du tout, il y aura du sentiment.

Finalement, j'ai éteint mon plafonnier. Ne restait plus que ma lumière dans tout l'avion et je voyais bien que cela dérangeait beaucoup. Mais bien sûr que je suis gentil. Je ne

sais pas où vous êtes allés chercher que je ne l'étais pas. Ça me choque que l'on me prenne pour une tête de vache, vous ne pouvez pas savoir. Tiens, encore tout à l'heure, à Dorval, dans la file des voyageurs qui attendaient pour s'enregistrer, même vol que moi, qui je vois-tu pas ? Un ancien petit boss de *La Presse*. Fais longtemps, 20 ans mettons. Franchement ? Comme petit boss, il était un peu nul. Ça ne l'a pas empêché de devenir grand patron de l'information à Radio-Canada. Je vous dis ça sans arrière-pensée. Un gars a le droit de s'améliorer. Anyway. Je le salue gentiment et tout de suite, il me bat froid, me tend une main un peu molle, l'air ennuyé. Bonjour Pierre... Pourquoi cette réserve, pensez-vous ? Parce qu'il me prend pour une tête de vache ! Y pense que je suis en train de me demander comment un petit boss un peu nul à *La Presse* a pu devenir grand patron de l'information à Radio-Canada. Voyez comme le monde est croche. Comme si je n'étais pas assez intelligent pour deviner qu'il avait sûrement pris des cours du soir à un m'ment donné.

Qu'est-ce qu'on disait avant que le film commence, avant que je fasse le noir ? Je sais plus. Parlant de noir, vous ai-je parlé des photos de Bruny Surin que j'ai prises au Texas ? Soyez gentils, allez voir deux secondes dans le cahier des sports pour me dire comment elles sont sorties. Pas très réussies ? Ah bon. Je m'en doutais. J'ai eu de la misère. Je ne me doutais pas qu'il était si difficile de photographier un monsieur noir. J'ai même téléphoné au boss des photographes à *La Presse* : « Dis donc Jean, comment on fait pour photographier un Noir ? » Il me



Pierre
FOGLIA

c'est pour cela qu'elle illumine mon vieux coeur qui s'obscurcit. Ah ah. Je vous en remets une petite louché ?

Vous ai-je dit que j'ai un cellulaire pour la première fois de ma vie ? Et que j'envoie des textes avec ? Et des photos aussi ? Jet set Foglia. En plus, avec ce petit machin, on peut aussi téléphoner normalement, du moins pour qui trouve normal de téléphoner à Saint-Armand tout en marchant dans les rues d'Oslo :

Allô fiancée, tu sais où je suis ? À Oslo. Au coin des rues Syverudvein et Lilleaker.

— Comment c'est ?

— Il pleut. On se croirait à Montréal.

— Tu ne va pas à As, rencontrer Caroline Brunet ?

— Pas avant que ma valise ne soit arrivée. Elle n'a pas suivi, comme je me doutais bien. Elle arrive par le prochain avion de Paris. Il faut que je retourne à l'aéroport vers 5 h.

— T'es furieux ?

— Je suis zen mon amour.

Flash back. Dorval quelques heures plus tôt. J'essaie d'expliquer au jeune homme d'Air Machin qui j'arrive à Paris à 8, que ma correspondance pour Oslo est à 8 h 45 et que j'aimerais qu'il enregistre mon sac comme

répond : « Pose-le devant un fond blanc. » Facile à dire. Allez donc trouver un fond blanc dans un hôtel drabe. Dehors, dites-vous ? Y'a pas de fond dehors. C'est l'horizon le fond, dehors. Et l'horizon est d'encre et de nuit. Ce que cela veut dire ? Rien. C'est de la poésie. Il n'y a pas de fer dans la poésie, comme dans les sardines. Par contre, il y a du phosphore dans la poésie, ;

bagage de cabine. Si vous le mettez dans la soute à bagages, je suis sûr qu'il ne suivra pas et je vais perdre ma journée à l'aéroport d'Oslo à l'attendre...

Le jeune homme d'Air Machin est resté inflexible. Mon sac n'entrait pas dans le gabarit. Tous les bagages cabine doivent entrer dans le gabarit... Le gabarit est une espèce de boîte pour mesurer les bagages. Si le sac entre dans la boîte, tu peux le garder avec toi. Le mien n'entrait pas, il est parti pour la soute à bagages. Mon pressentiment était bon, il n'était pas à Oslo. Il arriverait avec l'avion suivant. Ma journée était foutue.

Ce n'est pas une histoire très passionnante, mais c'était juste pour vous informer qu'il existe aussi des gabarits à cons. Quand le con est trop gros, y'a rien à faire avec. Mais quand le con entre dans le gabarit, ça veut dire qu'il peut passer partout. Pas trop encombrant, facile à manipuler, on peut s'en servir pour n'importe quoi. Par exemple comme préposé à l'enregistrement aux bagages à Dorval.

Après Caroline Brunet, lundi, je vais couvrir la dernière semaine du Tour de France. Ce sera amusant, bien sûr, mais à moins d'un improbable bouleversement dans les Alpes aujourd'hui et demain, c'est un peu comme si je m'en allais couvrir la troisième période d'un match de hockey dont le score serait 8 à 0. L'Américain Lance Armstrong est trop fort. Un athlète exceptionnel. Un destin hors du commun. Un homme pas forcément sympathique, mais qui échappe parfois des choses fortes et belles, — celle-ci tiens : « Je ne suis pas quelqu'un de religieux. Je crois tout simplement qu'on doit tout faire pour être quelqu'un de bien, c'est une obligation : rendre quelque chose à ce monde. » (*L'Équipe* du 10 juillet).

La construction du Jardin de Montréal à Shanghai entachée de violations des droits humains des travailleurs chinois

ANDRÉ NOËL

Le Jardin de Montréal à Shanghai, qui a été inauguré jeudi par le maire Pierre Bourque, cache des violations des droits humains, a dénoncé hier le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

Le Centre est un organisme mis sur pied par le gouvernement fédéral. Basé à Montréal, il est dirigé par l'ancien ministre libéral Warren Allmand. Il a des rapports suivis avec plusieurs organisations internationales.

« Les travailleurs affectés à la construction des jardins, un projet financé par la Ville de Montréal, les gouvernements du Québec et d'Ottawa, ont été obligés de travailler de longues heures, ont été mal payés et ont été logés dans des conditions déplorables », affirme le Centre dans un communiqué.

« Ils ont été obligés de travailler jusqu'à 13 heures par jour et sept jours par semaine pour finir les jardins à temps pour l'ouverture officielle cette semaine (par le maire Bourque) », a déclaré Han Dongfran, directeur du *China Labour Bulletin*, un organisme basé à Hong Kong qui cherche à promouvoir les normes internationales de travail en Chine.

« Ces longues heures violent la loi chinoise sur les normes du travail et les investisseurs étrangers devraient être tenus de rendre des comptes », ajoute Han Dongfran dans le même communiqué. « Nous ne parlons même pas ici des normes internationales du travail », a ajouté Carole Samdup, coordonnatrice au Centre international des droits.



PHOTOS DEBORAH RITTER, collaboration spéciale

Chantier du pavillon et du Jardin de Montréal à Shanghai.

Bourque nie

Interrogé par des journalistes jeudi, depuis Shanghai, M. Bourque a nié les accusations de mauvais traitement. « C'est faux, a-t-il dit. Je suis désolé, mais ceci est complètement faux. Nous suivons tous les règlements. » Le maire a ajouté que les travailleurs avaient été traités comme tous les ouvriers de la construction à Shanghai.

« Je suis surprise que le maire n'ait pas répondu à ces accusations avec plus de sérieux, a dit hier Mme Samdup. De notre côté, nous savons que les travailleurs s'entassaient à huit dans des huttes fragiles faites de bambou, sans eau courante, sans toilettes, sans aucune installation pour faire la cuisine et sans collecte des ordures. Le sol était en terre battue, si bien qu'il se transformait en boue lorsqu'il pleuvait.

« Ces travailleurs étaient incapables de défendre leurs droits parce qu'ils n'ont pas le droit de former des syndicats indépendants. Le

maire a dit que c'est comme ça que les choses se font en Chine, mais nous n'acceptons pas cet argument.

« Il y a bien des choses que la Chine fait que les Montréalais n'acceptent pas. Les autorités chinoises emprisonnent les journalistes qui rapportent les abus, exécutent plus de 40 000 personnes par année, empêchent l'accès à Internet, utilisent la torture dans les prisons, répriment la liberté religieuse. Vous ne pouvez pas juste dire : on va faire pousser des fleurs et oublier tout le reste autour. »

Jointe hier, la porte-parole du maire, Madeleine Champagne, a dit que plusieurs hauts fonctionnaires de la Ville ont visité le chantier et n'ont signalé aucun cas de mauvaises conditions de travail. « Certaines choses font peut-être partie du folklore local, a-t-elle dit. Il est usuel que les ouvriers demeurent sur les chantiers. Certaines conditions peuvent ressembler à du camping. Mais ce sont là les conditions qui prévalent dans tous les chantiers de Shanghai. »



Un ouvrier du chantier du Jardin de Montréal à Shanghai. À gauche, l'une des sordides cabanes où étaient logés les travailleurs.

« La Ville fait confiance au gouvernement chinois. Elle a fait affaire avec une compagnie chinoise reconnue pour réaliser les travaux. Jeudi, c'était la grande fête. Tous les employés étaient là, sur leur 31, et tous semblaient contents. »

Conditions déplorables

Judith Ritter, une journaliste de CBC Radio, a elle-même visité les chantiers en mai et a constaté que les ouvriers vivaient entre des amoncellements de déchets. Sa fille Deborah a pris des photos, qui sont reproduites sur le site Internet de CBC : (<http://montreal.cbc.ca/ritter>)

Helen Fotopulos, conseillère de l'opposition (Mile-End), s'est dite choquée, hier, en voyant ces pho-

tos. « J'ai honte que nos taxes servent à exploiter des travailleurs, a-t-elle déclaré. J'ai le sentiment que M. Bourque nous rend complice d'une attitude néocolonialiste. La Ville a pourtant des responsabilités en tant qu'institution démocratique. »

Le projet du Jardin de Montréal et du pavillon de vitrine multimédia a été financé par la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral, des entreprises privées de Montréal et le gouvernement chinois. Il a coûté environ cinq millions de dollars. À elle seule, la Ville a dépensé jusqu'à maintenant plus d'un million, mais elle espère que des commanditaires privés la rembourseront en partie.

MATELAS

Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons

POLITIQUE DE BAS PRIX GARANTIS

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

McGill

Le Département d'Oncologie de l'Université McGill et le Réseau Inter-hospitalier de Cancérologie de l'Université de Montréal (RICUM) désirent remercier les organisations suivantes pour leurs généreuses contributions à titre de subsides à l'éducation médicale, en 1999-2000.

Amgen Canada Inc.	Novartis Pharma Canada Inc.
AstraZeneca Inc.	Pharmacia & Upjohn Inc.
BioChem Pharma Inc.	Schering Canada Inc.
Bristol-Myers Squibb Canada Inc.	Smithkline Beecham Canada Inc.
Eli Lilly Canada Inc.	The Cedars Cancer Institute
Glaxo Wellcome Inc.	au centre hospitalier de l'Université McGill
Hoffman-La Roche Limitée	
Janssen-Ortho Inc.	

Ces fonds ont permis aux deux universités de lancer une série conjointe de conférences éducatives en cancérologie à Montréal, par des professeurs invités de renommée mondiale.

Professor Kjell Öberg	Dr. Alfred M. Cohen
Dr. Lorna Butler	Dr. Joseph F. O'Donnell
Dr. Louise Parker	Dr. Thomas J. Fitzgerald
Dr. James R. Berenson	Dr. Stacey L. Berg
Dr. Paul H. Sugarbaker	Dr. Cosette Marie Wheeler
Dr. Albert J. Wong	Dr. C. Richard Chapman
Dr. Thomas Carr Wright, Jr.	Dr. Frank McCormick
Dr. Michael A. Caligiuri	

0\$ COMPTANT!

TRANSPORT INCLUS!

PRÉPARATION INCLUSE!

TAXE FÉDÉRALE 7% INCLUSE!

TAXE PROVINCIALE 7,5 % INCLUSE!

TOUT COMPRIS!
sur location 36 mois

- Boîte automatique
- Climatiseur
- Vitres à commande électrique
- Portes à commande électrique
- Miroirs chauffants
- Régulateur de vitesses
- Radiocassette/lecteur D.C.
- Défecteur arrière
- Roues en aluminium
- Vitres teintées
- 20 000 km par an inclus
- Garantie complète 3 ans incluse
- Valeur rachat garantie

294,72 \$

7% 20,63 \$

7.5% 23,65 \$

339 \$/mois

Civic berline EX

HONDA

Gabriel

Service de limousine GRATUIT

PRIX CORPORATIF DISPONIBLE

7000, boul. Henri-Bourassa Est Montréal-Nord

Visitez notre site : www.gabriel.ca

Déluge du Saguenay: encore des séquelles

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Alors que les séquelles du verglas de 1998 sur la santé des sinistrés de la Montérégie se sont rapidement estompées, celles des inondations survenues il y a quatre ans au Saguenay ont persisté pendant au moins deux ans, ont constaté des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Stress, anxiété, dépression, dysfonctionnement social : la persistance de ces séquelles s'explique probablement par les sentiments qu'éprouvent les sinistrés face au comportement des autorités locales et gouvernementales, avancent les chercheurs dans leur étude inédite, obtenue par *La Presse*.

« Le débordement des barrages et la destruction d'une digue lors des inondations de juillet 1996 sont considérés par plusieurs sinistrés comme le résultat de la négligence humaine et d'une mauvaise gestion des barrages », précisent-ils.

Les pluies diluviennes qui se sont abattues du 19 au 21 juillet 1996, causant l'un des pires sinistres de l'histoire du Québec, ont entraîné la destruction de plus de 400 résidences et causé des dommages à 2000 autres.

Une équipe du programme de recherche de l'UQAC sur les conséquences des catastrophes a rencontré 177 sinistrés de trois municipalités du Saguenay, de mai à septembre 1998, soit deux ans après les inondations. Ils ont comparé leurs témoignages avec ceux d'un groupe de non-sinistrés.

L'étude démontre que les sinistrés sont sept fois plus à risque que les non-sinistrés de contracter un nouveau problème de santé depuis les inondations. Et ils sont quatre fois plus à risque de considérer que leur état de santé s'est détérioré. Ils sont également plus nombreux à déplorer l'aggravation de problèmes déjà existants avant juillet 1996 ou l'apparition d'une nouvelle maladie chez leur conjoint ou leur enfant. Enfin, un plus grand nombre de sinistrés a haussé sa consommation de médicaments.

Il faut dire que le sinistre a aussi eu des

impacts financiers. Une plus grande proportion de sinistrés a contracté un prêt depuis 1996 et éprouvé des difficultés financières. « Les sinistrés sont cinq fois plus à risque que les non-sinistrés d'être endettés à la suite des inondations », précise l'étude.

Dans le cadre d'autres recherches, un groupe de l'UQAC a sondé les sinistrés du verglas de 1998 en Montérégie, pour constater que ses répercussions avaient généralement disparu un an plus tard. Même les agriculteurs, plus durement touchés, étaient rares à éprouver des séquelles.

Danielle Maltais, responsable du programme de recherche de l'UQAC, ne dispose pas de données récentes pour évaluer si quatre ans plus tard, la situation s'est améliorée au Saguenay. Mais son équipe et elle pensent qu'il faudra peut-être beaucoup de temps pour atténuer les effets négatifs du sinistre. « En moyenne, ils ont déménagé trois fois avant de se réinstaller dans leur nouvelle maison, souligne-t-elle. Ça fait plusieurs bouleversements. »

Québec a bien annoncé, en juin dernier, des investissements de 170 millions dans la construction ou l'amélioration d'ouvrages afin d'assurer la sécurité des riverains. Mais pour plusieurs sinistrés, il est trop tard. Plusieurs d'entre eux, interrogés par l'équipe de Mme Desbiens, se disaient très attachés à leur maison et considéraient comme une chance unique le fait de vivre au bord de l'eau, chance détruite par la catastrophe.

Leur quiétude disparue, certains résidents de secteurs ruraux ont pour leur part instauré des vigiles pour guetter le niveau des eaux. « Ils font quasiment leur chemin de croix », dit Danielle Maltais.

Cette dernière souhaite maintenant que les services d'aide psychosociale s'appuient sur cette nouvelle étude pour étendre au-delà du court terme leur intervention. « Plusieurs sinistrés nous ont dit que dans les six premiers mois, ils étaient trop sur l'adrénaline pour penser à leurs problèmes », dit-elle. Lorsqu'ils ont commencé à en ressentir les contrecoups, l'aide psychologique n'était plus disponible, du moins gratuitement.



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse* ©

Party rave dans le Quartier latin

Le défilé surréaliste de la nef blanche des Aquarêves a transformé, hier soir, le Quartier latin en un gigantesque party rave bon enfant. Selon les organisateurs, plus de 125 000 personnes assistaient à l'événement gratuit du festival Juste pour rire, ce qui en fait l'un des grands rassemblements de l'été montréalais. La parade, joyeuse et délirante, appuyée d'une musique techno, s'est terminée dans une bain de mousse géant, au coin des rues Ontario et Berri.

Une route reliera Saint-Donat au mont Tremblant

ANDRÉ NOËL

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, vient de débloquer 15 millions pour construire une route de 31 km permettant de relier Saint-Donat au mont Tremblant, alors qu'il existe déjà un autre trajet plus court, accuse l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec.

« Voilà un autre exemple de l'improvisation du gouvernement qui sème des dizaines de millions pour des liens routiers non prioritaires à l'encontre de ses propres politiques, et sans consulter les ingénieurs à son emploi », déplore le président de l'APIGQ, Pierre Sirois.

La porte-parole du ministre, Édith Rochette, a reconnu que le ministère n'avait fait aucune étude pour justifier la dépense. « Il s'agit d'un projet de la Ville de Saint-Donat, a-t-elle dit. C'est le ministère des Transports qui paie la facture, mais ce n'est pas lui qui a fait les études. Voilà plusieurs années que Saint-Donat réclame cette route. »

« Celle-ci offrira un axe additionnel entre l'est et l'ouest. Elle permettra de désengorger la route 117, et même l'autoroute des Laurentides, car les gens venant de l'est du Qué-

bec pourront désormais passer par Saint-Donat pour rejoindre Mont-Tremblant. »

Le directeur général de Saint-Donat, Jean Robidoux, a indiqué que les citoyens et les entreprises de sa municipalité veulent pouvoir profiter des retombées des investissements d'Intrawest à Mont-Tremblant. « La nouvelle route offrira un accès plus rapide au centre de ski », a-t-il dit.

Le mémoire présenté par la municipalité au ministère des Transports (MTQ) indique pourtant qu'il existe déjà un parcours d'environ 52 km pour relier le village de Saint-Donat au village touristique de la station Mont-Tremblant. Or, la nouvelle route permettra de relier ces deux points en 54 km.

« Le parcours de 52 km fait appel à un réseau complexe de routes secondaires, ajoute cependant le document. Il exige plus de 56 minutes à cause de la mauvaise qualité générale de la route. » Selon le mémoire, la nouvelle route permettra de faire le voyage en 50 minutes.

Les ingénieurs du gouvernement estiment que les routes actuelles pourraient être améliorées à bien moindre coût. Selon eux, le MTQ a des priorités bien plus pressantes.

« Les propositions de plans de transport des régions des Laurentides et de Lanaudière précisent que la politique du ministère est d'optimiser les infrastructures existantes plutôt que de construire de nouvelles routes », souligne M. Sirois.

En fait, la nouvelle route (de 31 km) ne figure pas dans les plans de transport. Mme Rochette affirme de son côté que sa construction, qui s'étalera de 2001 à 2003, n'empêchera pas le ministère de réaliser ses autres

projets.

Le communiqué du MTQ annonçant la route précise que celle-ci « contribuera à la mise en valeur du secteur Saint-Donat ». Le directeur de la municipalité, M. Robidoux, a précisé qu'elle traversera des forêts publiques, mais que des lots pourraient être cédés pour la construction de chalets. De leur côté, les ingénieurs du gouvernement ne voient pas pourquoi des fonds publics devraient servir des projets immobiliers.

199\$

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS* ■ MOTEUR 126 CHEVAUX, LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE** ■ RADIO AM/FM/CD ■ SIÈGE DU CONDUCTEUR À 8 RÉGLAGES MANUELS ■ BANQUETTE ARRIÈRE RABATTABLE 60/40 ■ PNEUS TOUTES SAISONS 14 POUCES ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS AVEC LA

2001

NISSAN

TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2001 (C4LG61 AAQ0). Acompte ou échange équivalent de 1995\$. Limite de 20 000 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. ** Dans la catégorie des petites berlines de base japonaises, année-modèle 2000. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

BOMBAY

SOLDE JOURS BOMBAY

Jusqu'à 50% de rabais!

Ce sont les meilleurs prix de l'année, alors hâtez-vous pour une meilleure sélection!

Épargnez **25%** sur les prix courants du **moblier†**, des **gravures encadrées** et des **lampes**.

Épargnez jusqu'à **40%** sur notre toujours populaire **grand lit à baldaquin**.

Plus, épargnez **50%** sur tous les **coffres**. Magasinez dès aujourd'hui et épargnez!

« Bouquet floral blanc » de Cheri Blum

299\$

Cour. 435\$
Épargnez plus de 30%

Grand lit à baldaquin* Cour. 1600\$

899\$

Épargnez plus de 40%

Lampe Palmier Oasis

199\$

Cour. 295\$
Épargnez 30%

Tous les coffres

50% de rabais

Cour. 15\$ - 95\$
Solde 7,50\$ - 47,50\$

Les prix de solde sont en vigueur jusqu'au 23 juillet 2000. La sélection varie selon le magasin. †Sauf sur le rembourrage. *Montreé seulement dans les plus grands magasins marqués d'un astérisque

Le Centre Eaton de Montréal* 844-8498 Centre Rockland Mount Royal 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 Les Promenades St-Bruno* 441-0987
Les Galeries d'Anjou* 352-7696 Le Carrefour Laval* 978-5362

Pour connaître l'emplacement des magasins à l'extérieur de la région de Montréal ou pour commander, appelez sans frais au 1-877-3BOMBAY

Solitec: des anomalies sur un autre chantier

MARTINE ROUX

L'entreprise Solitec, dont quatre balcons d'un immeuble en construction se sont effondrés cette semaine à Dollard-des-Ormeaux, a aussi été prise en faute par la CSST et par la CCQ sur un autre de ses chantiers, à Brossard.

L'entreprise en construction y achève présentement un complexe immobilier de 14 étages devant accueillir 216 logements. Malgré ses allures de chantier, la plupart des locataires ont déjà emménagé au 7690 boulevard Marie-Victorin. Hier matin, l'immeuble a reçu la visite d'un inspecteur de la CSST: c'était la huitième en quelques mois, explique Hélène Saint-Pierre, porte-parole de la CSST.

« Depuis avril, nous avons constaté différentes dérogations comme une absence d'agents de sécurité à temps plein, une absence de garde-corps autour d'ouvertures dans les planchers ou la présence de rebuts à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. »

Le 29 juin, l'organisme a fait arrêter les travaux aux deux derniers étages de l'immeuble en raison des risques de chutes, indique la porte-parole. « Il n'y avait pas de système d'ancrage et les travailleurs ne pouvaient pas s'attacher. » La situation a été corrigée et les ouvriers ont pu reprendre leur travail le 4 juillet.

Mais hier, l'inspecteur a noté de nouvelles anomalies, dont l'absence de garde-corps (ou garde-fous) près des ouvertures. « Depuis avril, nous avons remis trois constats d'infraction à Solitec, poursuit M^{me} Saint-Pierre. Nous effectuons des visites de suivi très serrées. »

La Commission de la construction du Québec (CCQ) a aussi Solitec à l'oeil. « Dans tous les chantiers où cette entreprise est en cause, il y a plusieurs problèmes de confor-

mité à la loi, notamment en ce qui concerne les certificats de compétence, indique la porte-parole Jocelyne Roy. L'entrepreneur ne respecte pas nécessairement les ratios entre compagnons et apprentis, par exemple, et les ouvriers qui effectuent les travaux ne sont pas adéquatement formés ou encadrés. »

Mais les pénuries de main-d'oeuvre sont telles que la firme n'a d'autre choix que de recourir à ces méthodes, rétorque l'un des deux propriétaires de Solitec, Jean-Claude Blanchard.

« Il y a tellement de chantiers présentement qu'il est difficile de recruter certains ouvriers spécialisés, tels les briqueteurs. Nous ne respectons pas les ratios, nous n'avons pas le choix. On paie les amendes et c'est tout ! »

Quant à la sécurité du chantier de Brossard, M. Blanchard estime que « tout est parfait. Les garde-corps, nous les changeons de place au fur et à mesure que les travaux progressent. Parfois, les employés les enlèvent et oublient de les remettre. Mais à 120 pieds dans les airs, on en met des garde-corps. »

Des résidents d'un autre immeuble construit et géré par Solitec, rue Saint-Georges à Saint-Lambert, se plaignent pour leur part de défauts de construction, comme des infiltrations d'eau dans le garage et dans les couloirs, une vitre brisée depuis des mois dans l'ascenseur et une chute à déchets qui déborde systématiquement. Pourtant, l'immeuble a été terminé il y a à peine un an, note une résidente qui préfère garder l'anonymat.

« Nous sommes au courant de ces petits problèmes, répond M. Blanchard. Nous allons les réparer, je ne peux pas dire quand. Il y a toujours des petits détails à régler, il est normal que ce ne soit pas parfait. »



Outre son chantier de Dollard-des-Ormeaux, Solitec construit aussi un immeuble de logements à Brossard, où la CSST et la CCQ ont constaté des irrégularités.

SOYEZ PRÊT À PRENDRE LA ROUTE

FORFAIT ENTRETIEN D'ÉTÉ

29,99 \$

PLUS TAXES.
S'applique à la plupart des véhicules.

Voilà les vacances. Alors, avant de prendre la route du chalet ou le chemin du camping, préparez votre voiture avec le **Forfait entretien d'été** du Nouveau Midas

NOUS FAISONS TOUT CE QUI SUIT :

- Lubrification, vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre - inclut jusqu'à 5 litres d'huile Pennzoil 10W-30 ou d'une autre marque d'huile de qualité équivalente
- Inspection du système de refroidissement
- Appoint des liquides pour freins, pour la transmission et pour la servodirection
- Permutation des pneus et réglage de la pression des pneus
- Inspection des phares, feux, boyaux et courroies
- Vérification de la batterie
- Inspection GRATUITE des freins en 45 POINTS

Ainsi, votre voiture sera prête à prendre la route !

L'offre prend fin le 20 août 2000



L'Expert-entretien

• BOUCHERVILLE 641-4600 • CHAMBLY 447-3100
• CHATEAUGUAY 691-8181 • DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-8322
• KIRKLAND 694-6670 • LACHINE 634-7079
• LAFONTAINE 438-8187 • LASALLE 363-7022
• LAVAL (CHOMEDÉY) 681-1601
• LAVAL (PONT-VIAU) 687-5120
• LAVAL (ST-MARTIN) 688-8101 • LONGUEUIL 670-8160
• MONTRÉAL (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577
• MONTRÉAL (N.-D.-G.) 481-0404
• MONTRÉAL (ROSEMONT) 526-1627
• REPENTIGNY 581-1370 • ROSEMÈRE 437-4476
• ST-CONSTANT 635-2990 • ST-EUSTACHE 473-1443
• ST-HUBERT 676-0291 • ST-JEAN 348-3861
• ST-LAURENT 956-9000 • ST-LÉONARD 259-4681
• TERREBONNE 471-7550 • VERDUN 765-9589

Tous les détails dans les ateliers Midas participants.

www.midas.ca

©Corporation Midas International 2000

TOUT LE STOCK

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 80% EST À LIQUIDER!

Pot à biscuits en céramique peint à la main \$9⁹⁹ Cour. 39,95\$	Ens. à pâtes de 7 pièces \$19⁹⁹ Cour. 45,99\$	Panier à pique-nique de luxe de 21 pièces \$19⁹⁹ Cour. 59,99\$
--	--	---

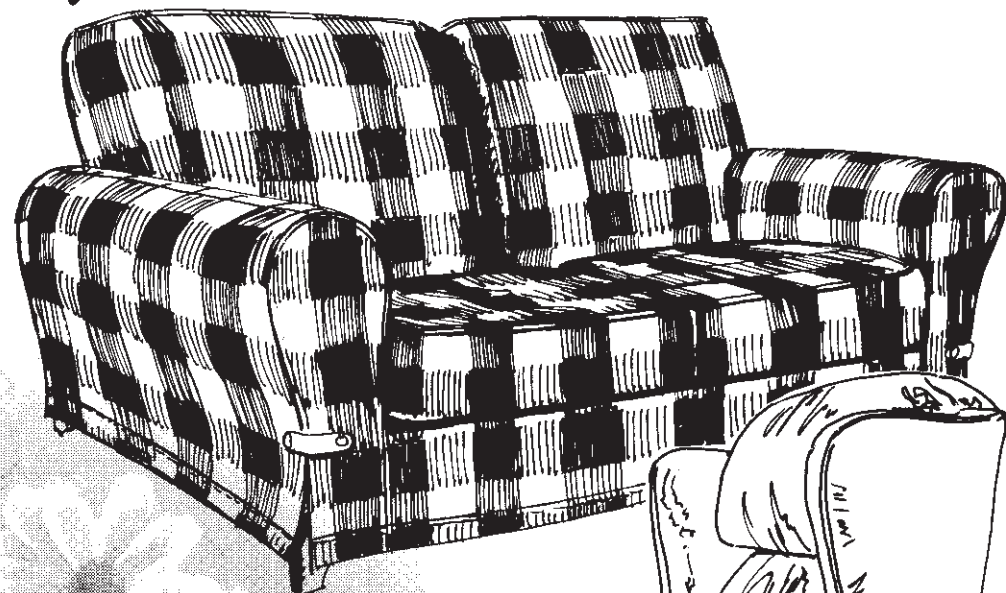
Cuiseur à pâtes en acier inox. \$29⁹⁹ Cour. 79,99\$	TOUTE LA MARCHANDISE D'ÉTÉ À PRIX COUPÉS! TOUTE la verrerie en acrylique; TOUS les ustensiles de BBQ; TOUTE la marchandise en osier	Batterie de cuisine anti-adhésive de 9 pcs \$69⁹⁹ Cour. 199,99\$
--	---	---

Service de vaisselle pour 8 avec bordure en platine \$99⁹⁹ Cour. 499,99\$	Ens. de couverts de 72 pièces Conçu à Solingen \$99⁹⁹ Cour. 499,99\$
--	--

BENIX & CO. IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ Lundi-merc. 10-18 h • Jeudi et vend. 10-21 h Sam. fermé • Dim. 10-17 h Magasinez tôt pour un meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.	7335 BOUL. DÉCARIE angle Jean-Talon et station Namur	3213 AUTOROUTE 40 Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval à côté de Yellow Plus	VISA MasterCard American Express
---	--	---	--

LE FAUBOURG - STE-CATHERINE

Patrimoine en fleurs



Joignez-vous à la tradition estivale Patrimoine et venez profiter de réductions allant jusqu'à 40% sur nos mobiliers démonstrateurs sélectionnés

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest
(coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7
(450) 687-6867

La salle de montre est fermée tous les dimanches durant l'été

2874757

Laval reçoit 43,6 millions pour la santé

Ils iront à la construction du Centre ambulatoire et au déménagement des urgences

ANDRÉ DUCHESNE

La région lavalloise a reçu un important coup de pouce du ministère de la Santé et des Services sociaux, avec l'annonce hier d'un investissement de 43,6 millions pour la réalisation de deux projets d'envergure : la construction du Centre hospitalier ambulatoire régional de Laval (CHARL) et le déménagement des urgences de la Cité de la Santé. Cette importante injection d'argent frais ne se fait toutefois pas sans certaines interrogations.

Des deux projets, le CHARL, que l'on qualifie de « premier prototype de l'hôpital du 21^e siècle au Québec », est le plus important. La construction d'une nouvelle bâtisse de 20 000 mètres carrés et l'achat d'équipements médicaux ultrasonographiques, tels des appareils d'imagerie médicale entièrement numérisés, nécessite une somme de 34,9 millions.

Le CHARL n'est pas une salle des urgences et personne n'y demeure hospitalisé. Les patients y sont envoyés par des médecins et ont des rendez-vous à des heures fixes (sans délai).

« Ici, on travaille par programmes et non par départements, explique la directrice Monique Corbeil. Par exemple, en cardiologie, une équipe composée de médecins, infirmières, psychologues, inhalothérapeutes et autres prend le patient en charge. Cette équipe est responsable des objectifs, des orientations et des résultats de chaque programme. »

Une approche préventive

Dans les centres traditionnels, le personnel est plutôt divisé en dé-

partements (médecins, infirmières, diététistes, etc.).

Selon Mme Corbeil, cette façon de faire permet de prévenir et de traiter de façon précoce la dégradation de l'état de santé de personnes atteintes de maladies chroniques.

« On apprend aux gens à détecter les premiers symptômes et on assure un suivi serré de leur état de santé », explique-t-elle. Le CHARL est déjà en activité depuis un an dans des locaux temporaires et emploie une centaine de personnes.

Une fois le nouvel édifice construit, il bénéficiera d'une superficie dix fois plus étendue. Depuis novembre 1998, 7000 personnes y ont été traitées, mais une fois sa vitesse de croisière atteinte, on évalue à 200 000 le nombre de visites annuelles.

Toutefois, il se passera encore beaucoup de temps avant que le projet ne se concrétise définitivement. La fin des travaux est prévue au printemps 2004. De plus, le fonctionnement du centre nécessite l'embauche de 700 personnes alors que le Québec connaît une pénurie

de personnel dans plusieurs domaines médicaux.

Là-dessus, les responsables affirment mener une énergique campagne de recrutement à l'étranger et espèrent une hausse de candidats en formation au cours des prochaines années.

Plus d'espace, pas plus de civières

Par ailleurs, une somme de 8,7 millions permettra l'aménagement d'une toute nouvelle salle des urgences de 5042 pieds carrés à la Cité de la Santé, ce qui augmentera de 77 % la superficie actuelle.

Le nombre de civières permises actuellement, 33, n'augmentera toutefois pas, a signalé le président du conseil d'administration, Jean Désautels. « Cela ne règlera pas tous nos problèmes d'engorgement récurrent, mais ce sera un grands pas en avant », a-t-il dit.

M. Désautels croit que l'ajout d'équipements neufs, la modification des aires de travail et la construction du CHARL permettront de réduire la pression conti-

nue sur les urgences de la Cité.

Toutefois, il admet que l'injection de près de 35 millions pour le CHARL arrive à un curieux moment, alors que la nouvelle loi forçant les hôpitaux à ne pas faire de déficit oblige la Cité de la Santé à amputer son budget de 9,6 millions.

« On peut se questionner sur la pertinence d'injecter dans le réseau des sommes alors que d'un autre côté, on coupe dans d'autres secteurs pour des services jugés tout aussi importants, a-t-il indiqué. C'est certain qu'en tant que président de conseil d'administration d'un centre hospitalier, ce n'est pas le genre de situation dans lequel on se sent le plus à l'aise. »

Les dirigeants de la Cité de la Santé sont cependant en « pourparlers avancés » avec le ministère pour réduire leur déficit. Selon M. Désautels, le centre hospitalier devrait se retrouver avec un déficit réel d'entre 1,5 et 3 millions. Il est toutefois trop tôt pour dire quels services seront affectés.

Réceptionnistes: Notre-Dame et les syndiqués s'entendent

ANDRÉ DUCHESNE

Après un arrêt de travail surprise jeudi après-midi et une longue journée de négociations devant le Conseil des services essentiels hier, le syndicat et la direction du pavillon Notre-Dame du Centre hospitalier de l'Université de Montréal ont réussi à s'entendre sur le nombre de réceptionnistes à affecter en permanence, de jour et de soir, cet été aux urgences.

« L'employeur s'est engagé à prendre les moyens pour que le nombre de réceptionnistes en permanence soit de trois. Le 19 juin dernier, il nous avait assuré que ce serait fait pour la période estivale, mais n'avait pas pris les moyens pour y parvenir », explique la présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Notre-Dame, Jocelyne Fortier.

Estimant qu'il y avait un manque récurrent de réceptionnistes aux urgences, le syndicat avait déposé un grief en ce sens le 14 août 1998. La première audition en arbitrage n'a cependant eu lieu qu'en mars dernier.

Le 19 juin, un accord intervenait afin d'assurer la présence de trois réceptionnistes entre cette date et le 23 septembre. Mais depuis, le syndicat affirme que l'employeur n'a pas toujours respecté sa parole. « On a même fait appel à des infirmières bachelères, payées à taux double, pour réaliser à une occasion le travail des réceptionnistes », affirme Mme Fortier.

De là le débrayage de jeudi, entre 15h30 et 23h30. Les réceptionnistes, estimant être débordées par l'achalandage, ont exercé leur droit de refus. Elles ont été appuyées par les préposés aux bénéficiaires. En l'absence de ces employés, le personnel infirmier a dû accomplir leurs tâches.

La direction a un autre point de vue. « Au changement de personnel, il manquait une réceptionniste. Nous avons appelé les gens inscrits sur la liste de rappel mais personne ne voulait entrer en heures supplémentaires à moins d'être payé à taux double. Or, la convention prévoit un tarif à taux et demi, dit la porte-parole, Judith Laurier. Nous avons alors fait appel à une employée qui n'avait jamais fait ce travail. »

À la suite de l'accord d'hier, le Conseil des services essentiels a annoncé que Notre-Dame s'engage à respecter intégralement l'accord du 19 juin. De son côté, le syndicat a assuré l'employeur qu'il n'y aura plus de débrayage illégal et d'arrêt de travail concerté. L'employeur entend quand même imposer des sanctions aux grévistes.

Le tiraillement entre les deux parties pourrait reprendre le 23 septembre prochain, car l'accord ne concerne que la période estivale. Selon le syndicat, trois réceptionnistes en fonction de jour et de soir aux urgences, à tout moment de l'année, est un minimum.

Grande CÉLÉBRATION d'ouverture

de notre 6^e magasin à Québec

RABAIS EXCEPTIONNELS PARTOUT EN MAGASIN !



Jusqu'à 50% de rabais

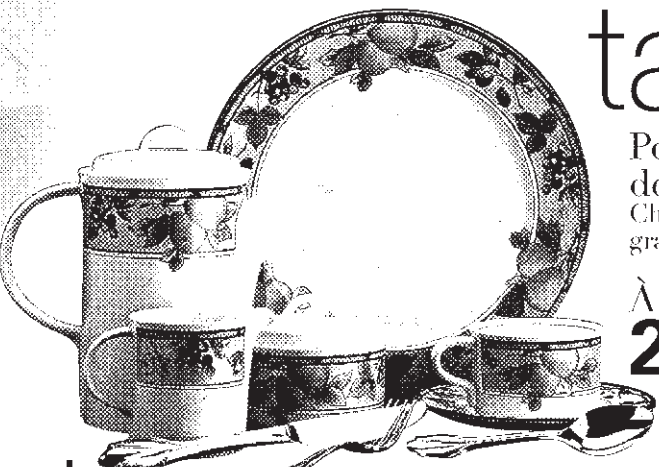


table
Porcelaine de tous les jours*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 28⁹⁵



bain
Serviettes et accessoires*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 1⁹⁹



litterie
Drap
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 6⁹⁵



parures de fenêtres
Venez voir le choix de parures de fenêtres le plus complet au Canada ou téléphonez notre service à domicile pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.
331-5260
Parures de fenêtre*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de 1⁷⁹



matelas
Matelas*
Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons
À partir de 169⁰⁰
La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP* ou ne payez rien avant un an.
*Nous vous offrons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.
*Photographies présentées à titre indicatif uniquement.

BOUTIQUE de prêt Garantie 100% SATISFACTION

CHACQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

CANNON
STEVENS

MARTEX
Fieldcrest

lawrence
GUESS
Springmaid
MARTEX

SHEFTEX
Croskill
Dan River
Wamsutta

BOUTIQUE SHARKS SURF SHOP

DERNIÈRE CHANCE AVANT LES VACANCES

LIQUIDATION

TUBE • SKI NAUTIQUE • WET SUIT
WINDSURF • WAKEBOARDS • KYTESURF
VÊTEMENT ÉTÉ 30 À 50% NO FEAR • QUIKSILVER

313-E. boul. Cartier, Laval • (450) 663-5543
SUIVEZ L'ÉMISSION SHARKS H₂O vendredi 18 h à RDS

SOLARIUMS Zytco

NOUVEAU MODÈLE 2000

TROIS-SAISONS
QUATRE-SAISONS

ESTIMATION SANS FRAIS : 800 361-9232

SOLARIUMS TROIS ET QUATRE-SAISONS

VENEZ VOIR NOS NOUVEAUX MODÈLES 2000

SALLE DE MONTRE OUVERTE LE SAMEDI

4940 CHEMIN BOIS-FRANC, ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM

514 335-2050
800 361-9232



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Service à domicile GRATUIT
331-5260

Centre Rockland
341-7810

Place Portobello Brossard
671-2202

Les Galeries Laval
681-9090

La Cathédrale (Centre-ville)
282-9525

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

PSORIASIS

Hommes et femmes 18 ans et plus

ÉTUDE:

Nous avons besoin de volontaires pour étudier la distribution dans la peau d'un nouveau médicament expérimental oral activé par la lumière bleue. Seulement de petites zones de psoriasis de quelques centimètres seront traitées

CONDITIONS REQUISES:

Un psoriasis en plaques aux bras et/ou aux jambes
Des tests sanguins et des biopsies de la peau seront effectués

Communiquez avec Mme Nicole Roy au (514) 281-6000 poste 8033

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

15 juillet 2000

Page A9 manquante

Les centres jeunesse de Montréal dans le collimateur du ministère de la Santé

ANDRÉ DUCHESNE

Faisant face à de sérieux problèmes de leadership, de gestion, d'organisation et de ressources, les centres jeunesse de Montréal feront l'objet d'une inspection ministérielle au cours des prochains mois.

C'est ce qu'ont signifié les ministres d'État et délégué à la Santé, Pauline Marois et Gilles Baril, dans une lettre acheminée au président du conseil d'administration de l'organisme, André Huberdeau, le 6 juillet. La vérification est en vigueur le jour même.

« Il y a un sacré problème, a laissé tomber le ministre Gilles Baril au cours d'une conversation téléphonique avec *La Presse* hier. Les gens font ce qu'ils peuvent, mais ils vivent toutes sortes de conflits. C'est très turbulent. »

Implantés dans toutes les régions du Québec, les centres jeunesse sont des organismes regroupant tous les services destinés aux jeunes pris en charge sous la Loi de la protection de la jeunesse et envoyés en familles d'accueil, dans des centres de réhabilitation fermés, etc.

Le ministre Baril veut entre autres sa-

voir pourquoi les centres jeunesse de Montréal présentent une liste d'attente très élevée pour le traitement des cas leur étant référés et pourquoi ils ont terminé l'année 1999-2000 avec un déficit de 1,3 million (sur un budget de 153 millions). L'évolution des mesures d'hébergement des jeunes s'ajoute à ces préoccupations.

« Le discours corporatif, c'est de dire que quand ça ne marche pas, c'est en raison d'un manque d'argent. Mais les centres jeunesse de Montréal sont les mieux financés de la province, avec un ratio de 633 \$ par bénéficiaire contre 344 \$ dans le reste des régions », dit Gilles Baril.

L'inspection ministérielle a été confiée à Jean Bartkowiak, directeur général de l'hôpital d'Arthabaska. Il sera appuyé d'une équipe d'experts. Sans fixer d'échéance précise, le ministre Baril attend leur rapport à l'automne. Suivant les recommandations, des correctifs seront apportés. Aucun autre centre jeunesse du Québec ne fait actuellement l'objet d'une vérification semblable.

Aux centres jeunesse de Montréal, André Huberdeau affirme avoir une réaction partagée. « Pourquoi cette mesure sans qu'il y ait eu au préalable des demandes de rencontres explicatives sur les sujets qui vous préoccupent avec les

instances décisionnelles de l'établissement ? » demande-t-il.

Il assure par contre Mme Marois et M. Baril de sa collaboration, tout en se disant fier des réalisations de son personnel. Par voie de communiqué, le directeur général Yvon Guérard a de son côté fait valoir les conditions particulières liées à la région montréalaise (pauvreté, intégration des communautés culturelles, gangs de rue, sans-abri), auxquelles est confronté l'organisme.

Depuis quelques années, les centres jeunesse de Montréal font l'objet d'une réorganisation afin d'améliorer leurs services et éliminer les engorgements des ressources. Or, à Québec, ce travail n'a visiblement pas donné jusqu'à maintenant les résultats attendus.

André Huberdeau réplique que « les conditions gagnantes » pour assurer le succès de ces transformations n'étaient pas toujours présentes. Il signale notamment la diminution de 20 % des ressources depuis trois ans alors qu'on dénombre une augmentation de 1000 jeunes ayant eu recours aux services durant cette période.

L'attaché politique du ministre Baril, Thierry Aubin, affirme quant à lui que les centres jeunesse de Montréal ont reçu 6376 cas de signalements en 1999-2000 contre 6862 en 1998-1999.

Les urgences promettent d'être de plus en plus débordées l'été

ANDRÉ DUCHESNE

L'engorgement chronique des urgences enregistré au cours des derniers étés est loin d'être en voie de se résorber. Au contraire, le vieillissement de la population laisse présager le pire pour les prochaines années.

« Le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde des sommes aux centres hospitaliers afin qu'ils achètent des places dans les centres de soins de longue durée et les centres privés afin d'y héberger en permanence les personnes âgées. Mais il n'y en a pas, de places », observe le vice-président à la direction de l'Association des hôpitaux du Québec, Daniel Adam.

La pénurie d'infirmières explique en partie cette carence.

Dans l'attente qu'une place se libère, les personnes âgées occupent des lits d'hôpitaux qu'on ne peut libérer. D'autres, souvent aux prises avec des problèmes de nature pulmonaire imputables à la chaleur et l'humidité, se présentent aux urgences pour y être soignées.

Résultat, les personnes âgées constituent la majorité de la clientèle dans plusieurs urgences du Québec. À la Cité de la Santé de Laval, plus de 50 % des patients alités aux urgences ont 70 ans et plus.

« Laval est l'endroit au Québec où la population vieillit le plus vite, indique le président du conseil d'administration de la Cité de la Santé, Jean Désautels. La pression des clientèles âgées est celle qui provoque actuellement les débordements. »

Comme nous l'indiquions dans notre numéro d'hier, cette pression sur les urgences provoque le déplacement de personnes âgées qui occupent des lits aux étages. Elles sont envoyées en transition dans des centres privés dans l'attente d'une place permanente.

Les centres hospitaliers se défendent toutefois de « barouetter » les personnes âgées. « Notre but n'est pas de bousculer ces personnes, assure Vincent Forcier, conseiller en communication de l'hôpital Charles-LeMoine à Greenfield Park. Il faut travailler avec elles. Plusieurs devraient être hébergées dans les centres de longue durée, mais s'il n'y a pas de place... »

Selon Daniel Adam, la solution au problème consiste à bonifier les services dans les CLSC et les cabinets privés et à ajouter des ressources pour les soins aux personnes âgées (maintien à domicile, plus de place dans les centres de longue durée, etc.).

Occupation à 191 %

Hier, le débordement des urgences s'est poursuivi dans la région de Montréal avec un taux d'occupation de 191 %. L'hôpital Charles-LeMoine et l'hôpital du Sacré-Coeur ont d'ailleurs publié des communiqués afin de demander à la population d'éviter de se présenter à leurs urgences.

Sacré-Coeur dénombreait 85 patients sur civière, dont 29 depuis plus de 48 heures alors que le nombre officiel de civières permises est de 35. À Charles-LeMoine, 54 personnes se trouvaient aux urgences (capacité de 32) dont 12 depuis plus de 48 heures.

Plusieurs autres hôpitaux présentaient un nombre élevé de patients alités : Maisonneuve-Rosemont (58 personnes contre 34 civières permises), Santa Cabrini (55 contre 20), Notre-Dame (54 contre 28), Institut de cardiologie (26 contre 12) et l'Hôpital général juif (44 contre 23).

- Skis nautiques
- « Wakeboards »
- « Wet Suits »
- Tubes
- Planches à voile
- « Beach Wear »

3839, boul. St-Jean-Baptiste, Montréal
Tél. : (514) 640-3001 • 1 800 336-2126
Web : www.auventfou.com

Profitez du soleil tout l'été!

Jusqu'au 9 septembre, le soleil brillera sur tous les vins (rouges, blancs, rosés) et mousseux de 15 \$ à 22 \$, à prix régulier. Profitez-en, vous économiserez 2 \$ à tout coup. Passez un bel été... bien ensoleillé !

Le plaisir de donner

Le plaisir de recevoir

www.saq.com

Cette promotion ne s'applique pas sur les portos, vins fortifiés et champagnes. Bouteilles de format 750 ml. seulement. Comptoirs de vins en vrac et SAQ Dépôt exclus. Quantités limitées. 18 ans et plus.

L'industrie du tabac encaisse stoïquement

PIERRE CELERIER
AFP, WASHINGTON

L'industrie du tabac subit depuis des années avec stoïcisme une série de procès intentés aussi bien par des particuliers que des États, mais dont l'issue a jusqu'ici largement épargné ses finances.

C'est un tribunal de Miami qui a défrayé la chronique hier, en infligeant une condamnation record pour les cinq fabricants, Philip Morris, RJ Reynolds, Brown and Williamson, Lorillard et Liggett, avec un montant de près de 145 milliards de dollars de dommages.

Procès, condamnation ou pas, appels, c'est une véritable litanie pour les fabricants américains de cigarettes attaqués de toutes parts.

Depuis la plainte d'un fumeur de Marlboro demandant le remboursement de sa cure de désintoxication en 1990, la liste à la Prévert de plaignants s'est allongée : État du Mississippi, veuves éplorées, État brésilien, association américaine d'hôtesse de l'air, gouvernement américain, et même l'an dernier une caisse primaire d'Assurance maladie française de Loire-Atlantique.

Les seuls gagnants à ce jour sont les 46 États américains qui ont obtenu en 1998 un accord de versement de 206 milliards de dollars sur 25 ans, à titre de compensation pour les frais de santé engendrés par les traitements des maladies liées aux tabac.

Le seul véritable payeur en est pour l'instant le fumeur. Les 300 millions de dollars déboursés à ce jour au titre de l'accord ont été financés par une hausse de quelque 50 cents par paquet, selon l'Association américaine des marchands de tabac (TMA).

Il semble que dans ce domaine l'union fasse la force. En 1994, une association d'hôtesse de l'air a obtenu un règlement à l'amiable de 349 millions de dollars auprès des fabricants en invoquant des dommages pour la santé subis par l'inhalation de la fumée de passagers fumeurs. En échange les fabricants ont obtenu l'interdiction au personnel plaignant de les poursuivre ultérieurement à titre individuel.

« Aucun des quelques 1850 procès intentés par des individus contre les fabricants américains de cigarettes n'a donné lieu à un quelconque paiement de dommages et intérêts » à ce stade, constate le principal conseiller juridique de British American Tobacco, sur le site internet du groupe.

Philip Morris a perdu seulement deux procès, remarque le conseiller, mais ils sont en appel. En 1999, par exemple, un jury de San Francisco a accordé 51 millions de dollars à une fumeuse atteinte d'un cancer, mais la somme a été réduite à 26 millions par un autre juge avant que la procédure ne stagne en appel.

Le gouvernement américain a attaqué au civil en septembre dernier les industriels pour avoir dissimulé au public les dangers du tabac.

L'initiative américaine a pourtant germé à l'étranger.

L'État brésilien de Goias (centre) a intenté une action en justice en octobre dernier contre l'industrie américaine du tabac pour récupérer des milliards de dollars consacrés aux dépenses de santé. Il n'a fait que suivre l'exemple de plusieurs autres pays d'Amérique du sud, dont la Bolivie, le Nicaragua, le Panama et le Venezuela.

Les démêlés des fabricants avec la justice

Agence France-Presse
MIAMI

Un tribunal de Miami a condamné hier les principaux fabricants de tabac à une amende collective de près de 145 milliards de dollars dans le cadre d'un procès marathon de deux ans pour dédommager quelque 700 000 fumeurs malades de Floride

Voici les grandes dates des démêlés de l'industrie du tabac avec la justice :

Avril 1994 : sept directeurs de fabricants de tabac témoignent devant le Congrès pour défendre l'usage de la cigarette en affirmant qu'il n'y a aucun risque de dépendance.

Mai 1994 : l'État du Mississippi est le premier État américain à déposer une plainte contre les fabricants de tabac pour demander le remboursement des frais médicaux engagés pour soigner des fumeurs. Plusieurs États engagent les mêmes procédures dans les deux années suivantes.

Août 1996 : premier revers important pour l'industrie du tabac reconnue coupable par un tribunal de Floride dans le cas d'un cancer d'un ancien fumeur.

La FDA affirme avoir l'autorité pour réguler le taux de nicotine dans le tabac et surtout pour décider des restrictions à la vente de tabac auprès des jeunes et réglementer la publicité.

Mars 1997 : pour la première fois, un groupe de tabac, Liggett, reconnaît qu'il existe une dépendance au tabac.

Avril 1997 : un tribunal confirme l'autorité de la FDA pour réglementer la vente et la distribution du tabac mais invalide les restrictions sur la publicité.

Juin 1997 : les industriels et le gouvernement passent un premier accord pour l'abandon des poursuites de 40 États contre le paiement de 370 milliards de dollars sur 25 ans (cet accord après amendement par le Congrès sera rejeté par l'industrie).

Août 1998 : la décision de la FDA en 96

est annulée par une Cour d'appel.

Novembre 1998 : accord entre 46 États et les fabricants de cigarettes qui verseront 206 milliards de dollars pour couvrir les coûts engagés par ces États pour soigner les anciens fumeurs.

Mars 1999 : Philip Morris est condamné par un tribunal de Californie à payer 81 millions de dollars de dommages à la famille d'un homme mort d'un cancer. Un mois plus tôt, le même fabricant avait été condamné à des dommages de 50 millions par un tribunal de New York.

Juillet 1999 : le tribunal de Miami (Floride) juge que les fabricants de tabac sont responsables de maladies comme le cancer, les accidents cardiaques ou les emphysèmes, ouvrant la voie à une multiplication des procès par d'anciens fumeurs.

Septembre 1999 : le gouvernement américain attaque au civil les industriels pour avoir caché au public les dangers du tabac et réclame l'intégralité des dépenses de santé estimée annuellement à 20 milliards. **21 mars 2000** : arrêt de la Cour suprême stipulant que le gouvernement n'a pas autorité pour réglementer le tabac en l'assimilant à une drogue.

27 mars 2000 : un tribunal de San Francisco comdamne Philip Morris et R.J. Reynolds à verser 20 millions de dollars à une femme cancéreuse qui avait commencé à fumer après 1969 date à laquelle les fabricants ont commencé à apposer sur les paquets les mises en garde sur les dangers du tabac.

7 avril 2000 : Les mêmes jurés à Miami, qui avaient reconnu en juillet 99 la responsabilité des fabricants, ont octroyé 12,7 millions de dollars à trois anciens fumeurs en dommages payés par les industriels.

14 juillet 2000 : Le tribunal de Miami a condamné les cinq grands fabricants, Philip Morris, R.J. Reynolds, Brown and Williamson, Lorillard et Liggett à payer près de 145 milliards de dollars d'amende.



En

DIRECT

...

sur les débordements de la nature

sur les décisions de l'industrie

sur les mouvements de foule

sur les déclarations capitales

sur les points chauds du globe...




en **direct**
sur la vie

La Gazette officielle des affaires mise en accusation

CHRISTIANE DESJARDINS

La Gazette officielle des affaires ne serait pas aussi « officielle » qu'elle le prétend. Les accusations pénales pour avoir enfreint la Loi sur le courtage immobilier se multiplient contre ceux qui publient cette revue destinée à la vente de commerces et d'entreprises.

Ce qu'on leur reproche, c'est de laisser croire aux consommateurs qu'ils sont courtiers immobiliers, alors qu'ils ne détiennent aucun permis. Jusqu'ici, des accusations ont été déposées dans différentes régions dont Québec, Valleyfield, Sherbrooke et Hull. Elles visent cette compagnie à numéro (9074-7767), l'actionnaire majori-

taire (Alain Dierckx), de même que des vendeurs (Bernard Longpré, Stéphane Ayotte, Jean-Louis Hughes et Gilles-Louis Tremblay). Fondée en mai 1999, La Gazette officielle des affaires est la propriété de trois Belges, Alain Dierckx (Namur), Bernard Olivier (Liège) et Frédéric Lodewyk (Beaufays), et ses bureaux sont établis au 19, rue

Le Royer Ouest, dans le Vieux-Montréal. Auprès des consommateurs, on fait valoir qu'il s'agit d'un concept européen unique, qui permet aux vendeurs et acheteurs d'entreprises de dénicher la bonne affaire sans perdre du temps et de l'argent. L'entreprise dispose aussi d'un site Internet. Mais voilà, s'annoncer dans La Gazette n'est pas donné. Il faut d'abord verser quelques milliers de dollars à la signature du contrat, puis une autre somme plus importante si la vente s'effectue. Ainsi, une entreprise d'excavation de Québec qui était sur le point de se laisser tenter devait verser 5000 \$ pour six parutions dans la revue, et 20 000 \$ si la vente se concluait,

soit un pourcentage du prix de vente. Technique de vente... dynamique La technique de vente est dynamique, pour ne pas dire agressive. « Nous avons reçu de la publicité par fax. Puis, quelqu'un a appelé pour nous demander si on avait reçu leurs papiers, raconte Carole Dubé, copropriétaire de cette entreprise de Québec. Comme mon mari songeait à vendre tranquillement pour prendre sa retraite, nous avons accepté qu'un représentant vienne nous rencontrer. » « En débarquant dans la cour, il nous en a mis plein la vue, en affirmant que notre affaire valait un

million et demi, et que ça intéresserait beaucoup les Européens. Il nous disait que les Européens étaient d'excellents candidats parce que pour venir s'établir ici, ils devaient fonder une entreprise et investir au moins 250 000 \$. » Le couple a demandé à réfléchir. « Donner 5000 \$ comme ça tout de suite, et 20 000 \$ si on vendait, alors qu'eux ne s'occupaient de rien... » Le couple n'a finalement pas signé, et il s'en félicite aujourd'hui. Mais beaucoup d'autres se seraient laissés tenter. Les infractions pour lesquelles La Gazette est poursuivie sont passibles d'amendes de 500 \$ à 1000 \$.

Septuagénaire retrouvée morte dans un hôtel

MARTINE ROUX

Jenny Lerner, une septuagénaire de Côte-Saint-Luc, a été retrouvée sans vie hier matin dans une chambre de l'hôtel Château Vaudreuil, à Vaudreuil-Dorion, où elle séjournait avec son mari. Ce dernier, âgé de 77 ans, avait disparu de la chambre au moment où le personnel a découvert le cadavre de Mme Lerner. Il a été retrouvé dans la journée dans une chambre d'un motel de la rue Saint-Jacques, dans l'ouest de Montréal, où il gisait blessé et sans connaissance. L'homme a été conduit à l'hôpital et n'avait pas repris

conscience au moment de mettre sous presse. Tout indique que le septuagénaire s'est lui-même infligé ses blessures, ont remarqué les enquêteurs de la Sûreté du Québec sans toutefois préciser leur nature. Quant à Mme Lerner, son corps ne portait aucune marque de violence apparente. Le couple de Côte-Saint-Luc séjournait au Château Vaudreuil depuis mercredi dernier. Inquiets d'être sans nouvelles de leurs parents, ce sont les enfants qui ont alerté le personnel de l'établissement.

Décédé en sortant de son stationnement

Presse Canadienne
HAM-NORD

Un accident mortel s'est produit à Ham-Nord, vers 13 h, hier, lorsque la mini-fourgonnette dans laquelle venait tout juste de prendre place M. Albert Houde, un unijambiste de 82 ans, est soudainement partie en marche arrière à vive allure en écrasant le vieillard. « J'étais sous mon abri d'auto et j'ai entendu le véhicule de M. Houde démarrer plus rapidement qu'à la normale. Je me suis aussitôt levé la tête et j'ai vu la camionnette, sans conducteur, reculer sur

le terrain vacant face à la maison de M. Houde », relate M. Alain Grenier, dont la maison est située à l'arrière de celle de la victime. « M. Houde démarrait toujours son véhicule, y montait et s'écarterait pour pousser son fauteuil roulant à l'écart, explique M. Grenier. Il a probablement accroché l'embranchement en tentant d'effectuer cette manoeuvre. Ce témoin croit que la mini-fourgonnette lui est apparue vide lorsqu'elle a commencé à reculer, puisque la victime, ayant perdu l'équilibre, se serait fermement tenue au bas de la portière ouverte de son véhicule. Après l'incident, on pouvait

voir sur le terrain vacant les traces laissées par les roues du véhicule. « Comme la pipe et les lunettes de M. Houde ont été retrouvées entre les traces, on peut avancer l'hypothèse que son véhicule lui est passé dessus », affirme le principal témoin de l'accident. L'homme a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où l'on n'a pu que constater son décès. Dans les prochains jours, une autopsie sera pratiquée par le coroner André Proulx. Une expertise sur le véhicule a également été demandée par les policiers de la Sûreté du Québec.



Cliquez, riez.

Assistez pour la première fois à un gala Juste pour rire diffusé en direct sur Internet.

www2.sympatico.ca/gala

Présenté par

SYMPATICO
Édition Haute Vitesse

Le 15 juillet 2000 à 19h30, connectez-vous sur www2.sympatico.ca/gala et vivez en direct le 3^e Gala du Festival Juste pour rire animé par Normand Brathwaite. Gratuitement. Rien que pour vous faire plaisir.

Pour jouir pleinement de la diffusion, exploitez les avantages du service **Sympatico Édition Haute Vitesse** de Bell : pas de coupures et une diffusion de première qualité. Sans blague!

Sympatico Édition Haute Vitesse est une marque de commerce de Bell ActiMedia inc.



EN BREF

Découverte d'un corps et d'armes prohibées à Sainte-Béatrix

■ La Sûreté du Québec enquête actuellement sur les circonstances entourant le décès d'un jeune homme de 14 ans retrouvé sans vie, mercredi, dans une résidence de Sainte-Béatrix, à 25 kilomètres au nord-ouest de Joliette. L'enquête tend à démontrer qu'il s'agirait d'un suicide. Les policiers ont toutefois, au cours de la fouille des lieux, fait main basse sur un arsenal d'armes prohibées dissimulées un peu partout dans la maison. Du nombre se trouvaient 12 silencieux, un pistolet 9 mm., un revolver de calibre 45, une carabine de calibre 22 et une carabine de calibre 308, deux fusils de calibre 12 et un fusil de calibre 10, 13 chargeurs, deux coffres de munitions, quatre couteaux, une arme prohibée et des pièces de vêtements noirs à l'effigie de la police.

Déjà deux victimes de la route

■ Les vacances de la construction débute à peine que, déjà, les routes du Québec font des victimes. En moins de douze heures, deux hommes ont perdu la vie dans la région élargie de Québec, dans la nuit de jeudi à hier. Hier matin, vers 3 h45, un motocycliste de 45 ans a trouvé la mort dans un accident de la route survenu à Sainte-Anne-de-Beaupré. Le motocycliste Gaétan Tremblay a heurté une voiture qui s'était immobilisée avant d'amorcer un virage. À la suite de cette première collision, une deuxième voiture a embouti la première automobile. Le motocycliste originaire de Château-Richer, a perdu la vie à la suite de ces événements. La vitesse serait impliquée dans ce triste accident, selon Ann Mathieu, de la Sûreté du Québec. Un conducteur a aussi perdu la vie, jeudi soir, vers 21 h30, à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, près de Montmagny, après que sa voiture eut heurté le pont de la rivière. Normand Théberge, de Saint-Raphaël, roulait seul dans son véhicule sur la montée Saint-François au moment de l'accident. Puisqu'il n'y avait pas de traces de freinage sur la route, les policiers croient que M. Théberge, 46 ans, aurait pu s'endormir ou perdre le contrôle de son véhicule.

Indemnité de 5000 \$ pour un avocat traité de « crosseur » en public

■ Un avocat qui réclamait 50 000 \$ à un policier qui l'avait en public traité de « crosseur » recevra finalement une indemnité de 5000 \$, en vertu d'une décision de la Cour supérieure.

L'avocat Jean-François Têtu avait participé au dîner de la police dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, le 21 février 1997. Après le repas, un bon nombre de participants s'étaient rendus dans un bar de la région pour continuer la fête. À cet endroit, un policier de la Sûreté municipale, Camil Bouchard, s'est adressé à Me Têtu en le traitant, entre autres, de « crosseur ». Selon la preuve, le policier se serait montré menaçant et il aurait insulté l'avocat à deux reprises. Peu de temps après, l'avocat, représenté par son confrère Eric Le Bel, a inscrit une action réclamant 40 000 \$ en dommages moraux et 10 000 \$ en dommages exemplaires à l'endroit du policier et de la Ville de Chicoutimi, son employeur.

Absolution inconditionnelle pour l'agent Cloutier

CHRISTIANE DESJARDINS

Jean-François Cloutier, ce policier de la Sûreté du Québec de Cowansville qui avait rédigé un faux rapport d'alcoolémie pour épargner la fille d'un collègue, puis s'était ravisé, a obtenu une absolution inconditionnelle du tribunal, hier. En juin, il avait plaidé coupable à une accusation de rédaction d'un faux document.

Le juge Lucien Roy a signalé qu'il n'avait aucune hésitation à accorder l'absolution à l'homme de 35 ans, et père de quatre enfants. C'est dans l'intérêt de l'accusé et ça ne nuit aucunement à l'intérêt public, estime le magistrat.

Cloutier est celui par qui le scandale de Cowansville a éclaté. Scandale qui a provoqué la destitution de deux policiers, Marcel Brodeur et Pierre-Yves Deragon, qui ont écopé récemment de peines de prison pour entrave à la justice.

Cette longue et pénible affaire, rendue publique par *La Presse*, a commencé dans la nuit du 31 décembre 1996, quand les agents Cloutier et Deragon se sont retrouvés sur une scène de collision avec blessés. L'agent Cloutier reconnaît alors la conductrice d'une des voitures impli-

quées, Sophie Brodeur, fille de son collègue Marcel Brodeur. Il remarque qu'elle est ivre.

Deragon essaie de convaincre Cloutier de ne pas procéder. Cloutier tente tout de même de passer un test de dépistage à la jeune femme, mais ne réussit pas parce qu'elle vomit. Il l'amène au poste. Sur place, la femme échoue le test de dépistage, et Cloutier l'envoie passer l'alcootest. Le test indique entre 110 et 120 mg d'alcool.

Cloutier hésite, et appelle son père, un ancien policier, pour lui demander conseil. Il craint que Brodeur, alors en burn-out, ne se suicide en apprenant que sa fille a été arrêtée. Cloutier père suggère de falsifier les documents à 80-90 mg. Ce que fait l'agent.

Au matin, Brodeur arrive au poste et suggère de baisser le test à 70-80 pour donner une plus grande chance à sa fille. « Je ne peux pas, le test de dépistage indiquait *fail* », répond Cloutier. Brodeur lui suggère de remplacer *fail* par *alert*. Cloutier détruit le test 110—120 et détruit le registre du test de dépistage.

Mais plus tard, pris de remords et con-

seillé par son père, il revient sur sa décision et avise Brodeur qu'il va procéder avec les vrais tests. Sophie Brodeur sera accusée le 22 mai 1997 de facultés affaiblies. Entre-temps, Deragon va voir le procureur de la Couronne pour lui dire qu'il n'est pas d'accord avec Cloutier, que Sophie Brodeur ne sentait pas l'alcool la nuit de l'accident et qu'on ne lui a pas fait la lecture de ses droits. La Couronne procède quand même.

Hier, Me Guy Cournoyer, avocat de Cloutier, a fait valoir que le faux document n'avait finalement jamais été utilisé, et que Cloutier s'était tenu debout dans toute cette affaire. Par ailleurs, bien qu'il soit toujours en poste, il est relevé provisoirement avec traitement, et la SQ se pose des questions sur le lien de confiance avec cet employé. À l'instar de Me Cournoyer, le procureur de la Couronne, Michel Breton, suggérait lui aussi une absolution inconditionnelle. Le juge a acquiescé.

Si cette affaire paraît close à première vue, il n'en est rien. Brodeur et Deragon ont porté leur cause en appel, et la date du procès de Sophie Brodeur, 22 ans, doit être fixée le 7 septembre prochain.



Jean-François Cloutier

PHOTOTHÈQUE La Presse ©

Deux agents de la SQ vont en appel... et écopent de sanctions plus corsées

CHRISTIANE DESJARDINS

Mécontents du verdict et des sanctions que leur avait imposés le Comité de déontologie policière dans une affaire de violence contre un prévenu, deux agents de la SQ ont porté le tout en appel... pour écopier finalement de sanctions encore plus sévères.

La juge Brigitte Charron, de la chambre civile de la Cour du Québec, a en effet estimé que le verdict du Comité de déontologie était tout à fait approprié vu les faits, mais a qualifié les sanctions de « ridicules. » L'agent Pierre Trottier avait écopé de deux jours de suspension sans traitement, la juge lui en a imposé 12. Et elle a remplacé les cinq jours de suspension de l'agent Alain Bergeron par 20 jours de suspension sans traitement.

L'affaire remonte au 9 juin 1995, à Saint-Célestin, dans la région de Nicolet. Vers 13 h, deux types se présentent chez Sylvain Cloutier pour voir la moto qu'il a mise en vente. L'un veut essayer la moto, et Cloutier lui prête son casque. Au bout de quelques minutes, Cloutier met fin à l'essai, parce qu'il constate que l'homme roule trop vite et effectue des manoeuvres dangereuses. Les deux hommes repartent sans acheter, et Cloutier s'en va travailler avec sa moto.

Au moment où il fait un arrêt obligatoire et indique avec le bras son intention de tourner à gauche, la voiture de police qui est derrière lui actionne ses gyrophares et sa sirène. Les policiers dans la voiture (Trottier et Bergeron) viennent d'être informés par un de leurs sergents qu'un motocycliste a fait des « starts », roulait vite et circulait sur une roue dans le village.

Cloutier est fouillé sommairement, menotté et amené au poste. Les policiers sont

brusques avec lui. Durant le trajet, on lui fait comprendre que ça va être sa fête. L'agent Trottier lui demande de s'identifier, et Cloutier refuse de répondre, car il sait que l'agent le connaît puisqu'il vient souvent chercher de l'essence au garage où il travaille. Devant ce refus, l'agent Trottier l'aurait giflé. Cloutier a alors décliné son nom.

Au poste, on l'installe dans une salle d'interrogatoire. On lui passe un téléphone pour qu'il appelle un avocat ou une personne qui peut en contacter un. Alors que Cloutier parle avec son employeur, l'agent Bergeron entre dans la salle et met le doigt sur l'interrupteur pour couper la conversation. Cloutier aurait alors dit à Bergeron qu'il était un « christ d'épais. » Bergeron l'aurait bloqué dans un coin, puis une bousculade a suivi. Cloutier a résisté et tenté de repousser Bergeron. Des coups ont été échangés, Cloutier admet avoir donné un coup de poing à la figure de Bergeron.

L'agent Trottier est intervenu et a maîtrisé Cloutier au sol. Bergeron a engueulé Cloutier et lui a écrasé une main avec son pied (comme s'il s'agissait d'une cigarette) avant de sortir.

Finalement, l'homme a dû payer une amende pour un silencieux modifié illégalement et a également reçu un avis de 48 heures pour un pneu non réglementaire. Il a aussi été accusé de conduite dangereuse, mais a été acquitté. Un mois après les incidents, il a également reçu un constat d'infraction pour avoir conduit sa moto sans lunettes ou verres de contact, dont il a également été acquitté. Cloutier a porté plainte en déontologie, avec le résultat que l'on connaît.

FABRICANT / INSTALLATEUR • UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Fibro

25 ans DE GARANTIE

Piscines monocoques en fibre de verre

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

PISCINE AVEC SPA INTÉGRÉ

SPA DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

NOUS PAYONS LA TPS OU PAYEZ EN 2001

CARACTÉRISTIQUES

- Bacs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine.
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

PISCINE Fibro CANADA LTÉE

(450) 622-2664
(450) 628-0088

1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval
(sortie 16, Autoroute des Laurentides)

VENEZ VOIR NOS PROMOTIONS
www.fibro.ca

ma **TRANQUILLITÉ D'ESPRIT**

Pour demeurer en contact avec vos proches, rien ne vaut la commodité du téléphone sans fil et des cartes de temps d'antenne prépayé. D'autant plus que vous pouvez vous les procurer à quelques pas de chez vous ! En effet, votre Bureau de poste* vous propose des appareils Nokia^{MC} de qualité ainsi que des cartes prépayées

FIDOMATIC^{MC}, PARLEZ À LA CARTE^{MC} et SOLO^{MC},

aussi pratiques qu'abordables. Et en plus, vous n'avez aucun contrat à signer. Aucune vérification de crédit. Aucune facture mensuelle. Ma foi, mon Bureau de poste est vraiment génial !

Service	Modèle	Prix	Carte	Prix
Fidomatic	Nokia 5190	124,99 \$	Fidomatic	10 \$, 25 \$, 50 \$
Parlez à la carte	Nokia 918	99 \$**	Parlez à la carte	25 \$
			Solo	25 \$, 50 \$

Pour connaître le Bureau de poste le plus près de chez vous, visitez le **www.postescanada.ca** ou composez le 1 800 267-1177.

ma **POSTE À MOI**

POSTES CANADA CANADA POST

Des timbres et bien plus !

PARLEZ À LA CARTE **Fidomatic** **Solo**

* Téléphones et cartes en vente dans les Bureaux de poste participants. Tous les détails sur place.
** Après rabais postal de 50 \$. Offre d'une durée limitée.

MC Nokia est une marque de commerce de Nokia Corporation.
MC Fidomatic est une marque de commerce de Microcell Solutions inc.
MC Parlez à la carte est une marque de commerce de Rogers Sans- fil inc.
MC Solo est une marque de commerce de Nortel Networks.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

15 juillet 2000

Page A14 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

15 juillet 2000

Page A15 manquante

Politique

Les Indiens dressés contre les gouvernements?

Un ancien chef cri soutient que des « agents blancs » les manipulent

Presse Canadienne

Dans une entrevue au magazine *L'Actualité*, l'ancien chef cri Billy Diamond dénonce les « agents blancs » qui manipulent les Indiens pour entretenir la guerre entre Québec et Ottawa. Il s'avoue aussi déçu de la « mauvaise foi » que démontrent certains de ses compatriotes dans leurs relations avec le gouvernement québécois.

Billy Diamond, 51 ans, a été pendant 10 ans chef du Grand Conseil des Cris du Québec. Jusqu'à l'an dernier, celui qui a été de toutes les négociations d'ententes et de traités de toutes sortes avec les deux niveaux de gouvernement est resté impliqué dans la politique cri.

Mais il ne supporte plus « le manque de vision de certains leaders cris, qui croient que la meil-

leure façon de se faire un nom est de taper sur le Québec », situation attribuable, selon lui, au fait que « beaucoup de consultants anglophones qui entourent les leaders cris entretiennent une haine personnelle à l'égard du Québec ».

Dans l'entrevue à *L'Actualité*, M. Diamond cite notamment l'avocat James O'Reilly — avec qui il a pourtant négocié la Convention de la baie James et du Nord québé-

cois, entre 1973 et 1975 — au nombre de ceux qui « se servent des Cris comme de pions dans un affrontement entre les anglophones et Québec, ou entre les anglophones et les francophones ».

Si les relations entre les Cris et le Québec sont aujourd'hui « au point le plus bas de notre histoire » — « les deux parties ne se parlent plus » —, c'est, selon M. Diamond, en bonne partie parce que « dès que le gouvernement (québécois) fait un geste, un communiqué est émis à Washington, New York ou Genève pour le mettre dans l'embarras ».

L'ancien chef cri en veut pour preuve la « mauvaise foi » avec laquelle, à l'été 1999, les Cris ont rompu les négociations avec Québec sur un nouveau régime forestier. « La porte était grande ou-

verte, il était possible de discuter. Mais ces négociations ont fait l'objet d'un échec planifié. Elles étaient menées intentionnellement en vue d'échouer. »

Billy Diamond affirme que l'ostacisme guette celui qui ose remettre en cause les stratégies belliqueuses des Cris. Il explique que « celui qui soulève cette question est considéré comme un ennemi. J'ai osé parler et je suis devenu l'ennemi... ».

Le politicien autochtone rêve de l'autosuffisance pour ses compatriotes. « Les Cris auront un jour leur propre territoire, exclusif, où ils ne dépendront plus des autres gouvernements », croit-il. Il entrevoit donc, « il n'y a aucun doute là-dessus », une séparation de son peuple « d'avec le Québec et d'avec le Canada ».

Mais Billy Diamond, qui se définit comme « cribécois », refuse « l'approche idiote » qui consiste à vouloir « rayer de la carte tous les projets d'Hydro-Québec ». Il faut, à son avis, « regarder vers l'avenir. L'avenir repose sur la création d'emplois et la seule façon d'y parvenir, c'est en établissant un partenariat avec le Québec ».

« C'est beau de rêver, de fantasmer et d'inventer une utopie cri, mais la réalité, c'est qu'il nous faut coexister avec les Québécois », conclut celui qui a été l'un des architectes de la Convention de la baie James, en 1975, chef du Grand Conseil des Cris de 1974 à 1984, et éternel envoyé secret auprès des ministres et premiers ministres lorsqu'il fallait rétablir les ponts entre la communauté cri et le gouvernement québécois.

Clark persiste à défier Day dans Calgary-Centre

Selon un sondage, le chef conservateur subirait une défaite humiliante dans le comté albertain

MARIE TISON

Presse Canadienne

Le chef conservateur Joe Clark s'est demandé pourquoi Stockwell Day refusait toujours de se présenter dans Calgary-Centre contre lui alors qu'un sondage prédisait une victoire facile au chef de l'Alliance canadienne.

« Je ne peux pas comprendre pourquoi il a peur d'une élection partielle dans une situation où les sondages faits par son propre journal, le *National Post*, indique qu'il y a une telle grande marge », a déclaré M. Clark à Montréal hier, alors qu'il rencontrait l'exécutif de l'aile jeunesse du Parti conservateur au Québec.

Un sondage réalisé par la firme Compass pour le *National Post* a indiqué jeudi que Stockwell Day infligerait une défaite humiliante à Joe Clark dans Calgary Centre.

Selon ce sondage, M. Day obtiendrait 50 % du vote alors qu'un candidat libéral aurait les faveurs de 22 % des électeurs. M. Clark se retrouverait en troisième position, avec seulement 18 % du vote.

La situation serait encore pire pour le chef conservateur si les libéraux ne présentaient pas de candidat dans la circonscription : M. Day l'emporterait facilement avec 56 % du vote, alors que M. Clark se retrouverait avec un maigre 27 % du vote.

Le sondage montre enfin que M. Clark perdrait également la partie dans une lutte contre le député actuel de la circonscription, M. Eric Lowther, de l'Alliance canadienne.

M. Day ne fera connaître que la semaine prochaine la circonscription où il entend se présenter, mais il a laissé entendre qu'il n'avait pas l'intention de demander à M. Lowther de lui laisser la place.

« Je suis confiant que je peux ga-



agner une élection partielle contre Stockwell Day ou contre n'importe qui dans Calgary-Centre », a affirmé M. Clark hier, attaquant la crédibilité de la firme de sondage et du *National Post*.

« C'est un sondage qui est réalisé par la maison qu'utilise toujours le *National Post*, et comme d'habitude, on exagère la force du Parti réformiste, a-t-il déclaré. Je suis prêt à tester la véracité du sondage dans une élection directe. »

M. Clark a fait valoir qu'il avait

de l'expérience et la réputation de respecter sa parole. S'il a mis en doute son dynamisme, il a affirmé qu'il pouvait en puiser amplement auprès des autres membres du parti.

« Il n'y a aucune doute que j'ai plus d'expérience que de dynamisme, a-t-il déclaré aux journalistes. J'ai besoin des jeunes membres de mon équipe pour m'aider. »

M. Clark a refusé de se laisser démonter par une autre nouvelle du *National Post*, indiquant que M.

Day avait rencontré l'ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney pour discuter de stratégie.

« M. Day était ici il y a quelques mois avant qu'il ne soit candidat, il est venu comme trésorier provincial membre du Parti conservateur », a-t-il affirmé, ajoutant qu'il n'avait aucun doute quant à l'allégeance conservatrice de M. Mulroney.

Par ailleurs, M. Clark a indiqué qu'il était préférable de laisser de



PHOTOS CP

Selon un sondage publié dans le *National Post*, Stockwell Day, qui utilise les transports en commun de Calgary pour vaquer à ses occupations de chef de l'Alliance canadienne, obtiendrait 50 % du vote dans Calgary-Centre alors que Joe Clark (à gauche) se retrouverait en troisième position, derrière le candidat libéral avec seulement 18 % du vote.

côté la question de l'avortement, extrêmement délicate, et de se concentrer sur des questions de croissance économique.

« Il n'y a aucune raison de faire un lien entre ce que M. Day a dit et ces activités (les récents actes de violence entourant les services d'avortement dans l'ouest du pays), mais tous ceux qui font partie de la vie publique ont l'obligation d'user de mesure dans ce qu'ils disent », a-t-il déclaré.

Le compte à rebours pour les Jeux de la francophonie démarre

HUGUETTE YOUNG

Presse Canadienne, OTTAWA

Le compte à rebours pour les quatrièmes Jeux de la francophonie dans la région de Hull-Ottawa, le 14 juillet prochain, est commencé.

Pour l'occasion, une horloge électronique installée sur la façade du centre d'information touristique, en face du parlement, fera le décompte des jours avant le début des Jeux.

Le ministre responsable des Jeux, Don Boudria, espère que la ville d'Ottawa sera officiellement désignée bilingue bien avant leur coup d'envoi. Un comité consultatif avait proposé que la capitale, qui absorbera une dizaine de communautés environnantes dans le cadre d'une vaste fusion, soit reconnue bilingue, mais le gouvernement ontarien n'a pas retenu cette suggestion. Une commission de transition a proposé par la suite un cadre restreint de services bilingues.

M. Boudria souhaite que la présence des Jeux fasse évoluer le dossier.

« Je n'ai pas abandonné la partie sur la ville bilingue, puisque le

conseil de ville d'Ottawa est tout à fait libre de le faire. La recommandation du rapport préparé par la commission de transition allait un bon bout dans cette direction. »

Il a appelé que les précédents Jeux de la francophonie qui se sont déroulés à l'extérieur de la France n'ont pas eu lieu dans des pays où le français avait un caractère officiel.

« Les Jeux auront bel et bien ce visage francophone et seront une réussite, a poursuivi le ministre. Ceci dit, je suis toujours du même avis : que la ville d'Ottawa devra être désignée bilingue. »

« J'espère que ça sera fait avant l'arrivée des Jeux, mais si la présence des Jeux peut contribuer au débat de façon positive, tant mieux. »

M. Boudria en a profité, hier, pour annoncer que la Commission de la capitale nationale mettra gratuitement ses terrains et boulevards à la disposition des Jeux de la francophonie.

« Normalement, on exige des frais, mais il s'agit d'un événement exceptionnel, a déclaré le président de la Commission de la

capitale nationale, Marcel Beaudry. Il s'agit d'un événement international. On ne parle pas d'un festival quelconque, on parle de Jeux qui vont s'échelonner sur plusieurs jours. »

M. Beaudry a rappelé que la CCN avait appuyé l'idée d'une capitale bilingue.

« Je souhaite que le nouveau conseil de la ville d'Ottawa suive la recom-



mandation qui été faite par la commission dans ce sens-là. Peut-être quand on verra 50 pays francophones se réunir ici, à Ottawa et ailleurs, on sera fier d'accéder à la demande qui été faite de la part de plusieurs intervenants au cours des dernières années. »

Pour sa part, le coprésident des Jeux de la francophonie, Guy Matte, souligne qu'il ne faut pas baisser les bras. Il se console au moins à l'idée que la commission de transition a proposé de maintenir les services existants. « C'est un point de départ qui n'est pas un recul par rapport à ce qui existe présentement », a-t-il dit.

La Cour suprême devra se prononcer sur une fiducie familiale transférée à l'abri du fisc

Presse Canadienne

WINNIPEG

Le gouvernement fédéral demandera à la Cour suprême de garder secrète l'entente, conclue avec une riche famille, qui a permis à cette dernière de transférer à l'extérieur du Canada une fiducie de 2,2 milliards \$ sans payer d'impôts.

Une coalition d'organismes sociaux de Winnipeg, baptisée CHOICES, conteste cette décision de Revenu Canada devant les tribunaux depuis qu'elle a été mise au jour par le vérificateur général du Canada, Denis Desautels. La coalition avait d'abord demandé à Ottawa que l'entente soit rendue publique, mais le gouvernement avait répondu que les dossiers des contribuables doivent rester confidentiels.

En juin, CHOICES a obtenu un verdict en sa faveur devant la Cour d'appel fédérale. Néanmoins, Ottawa serait en train d'examiner la possibilité de porter ce verdict en appel devant le plus haut tribunal du pays.

Le gouvernement chercherait même à obtenir un sursis de procédures devant la Cour fédérale.

« Nous allons nous opposer à leurs efforts pour obtenir un sursis de procédures devant la Cour fédérale », a soutenu en conférence de presse, hier, George Harris, de la

coalition. « Nous croyons que la question de la confidentialité a déjà été clarifiée devant la Cour fédérale. (...) Ils n'ont pas de raison de s'opposer à la poursuite des procédures. »

La famille en cause n'est pas identifiée, mais il s'agit vraisemblablement des Bronfman, propriétaires de la distillerie Seagram, basée à Montréal, et d'un empire américain dans le domaine du divertissement. Seagram a été vendu récemment au conglomérat français Vivendi Canal Plus.

La famille Bronfman ainsi que Revenu Canada ont tous deux refusé de donner publiquement des explications sur cette histoire.

On estime que la décision de l'agence de laisser filer cette somme hors du pays a coûté 700 millions en impôts perdus au gouvernement fédéral.

CHOICES veut qu'Ottawa justifie la décision qui a permis à la fiducie familiale d'être transférée. M. Harris soutient que l'agence fédérale semble poursuivre sans relâche tout citoyen ordinaire qui lui doit des sommes d'argent, alors qu'elle s'est montrée généreuse envers une famille très riche.

« J'aimerais seulement que tout le monde soit traité de manière juste et équitable », a dit M. Harris.

Coon Come forcera Ottawa à plus de réceptivité

MARIE-CLAUDE GIRARD

S'il ne met pas de l'eau dans son vin, le Canada risque de se retrouver malgré lui à défendre sur la scène internationale la façon dont il traite les peuples autochtones.

Rien de très agréable. Parlez-en à Jacques Parizeau qui a annoncé en 1994 la mort du projet Grande-Baleine après que Matthew Coon Come, alors grand chef des Cris du Québec, eut dénoncé le projet à Washington et accusé le gouvernement québécois de « racisme environnemental ».

L'élection du nouveau chef national de l'Assemblée des Premières Nations est perçue comme un retour à un discours proche de celui d'Ovide Mercredi, après le mandat de Phil Fontaine, qui cherchait plutôt à « bâtir des ponts » pour faire avancer les dossiers autochtones.

À la tête des Cris du Québec, le chef Coon Come a combattu avec succès le projet hydroélectrique Grande-Baleine, demandé le soutien de Washington à sa nation en cas de souveraineté du Québec et dénoncé le « nationalisme ethnique » du gouvernement, et entrepris une poursuite contre les gouvernements et les compagnies forestières à propos des coupes de bois dans la forêt boréale.

C'est aussi un lobbyiste au sens médiatique aiguë. Il a obtenu l'appui de Robert Kennedy Jr, organisé une expédition en canoë-kayak jusqu'à New York et des concerts rock contre Grande-Baleine. Il a déjà refusé d'assister à la signature d'une entente sur la police avec Jacques Parizeau et Herb Gray, en partie pour éviter que l'événement ne soit récupéré par les « relations publiques ».

Faut-il s'attendre à ce qu'Ottawa goûte au même traitement que Québec ? « Dans la mesure où le gouvernement fédéral commence à s'entêter sur des sujets considérés comme hautement prioritaires... sans doute. On connaît la nature de M. Coon Come », estime Ghislain Picard, chef régional pour l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador.

Mais M. Picard s'empresse de souligner que le nouveau chef devra aussi considérer la volonté du comité exécutif de l'APN et représenter les Premières Nations de l'ensemble du pays. Matthew Coon Come n'a pas été élu avec une très



PHOTO PC

Le nouveau chef de l'Assemblée des Premières Nations, Matthew Coon Come

forte majorité, (50 % au premier tour, 58 % au second). Il reste qu'on attend de lui des résultats, pas de simples appuis aux causes.

Si les Cris de la Baie-James le lui demandent, il appuiera une éventuelle contestation du projet de loi que le gouvernement Bouchard propose en riposte à la loi fédérale sur la clarté référendaire. Le peuple québécois est « fictif et inventé », a déclaré à ce propos l'actuel chef des Cris, Ted Moses. En incorporant les nations autochtones au peuple québécois, le projet de loi 99 nie leur statut de peuple, le droit à l'autodétermination et viole leurs droits humains, dénonce-t-il.

Chaque communauté doit décider elle-même de son avenir, professe M. Coon Come. Pour sa part, il n'est pas favorable à une entente qui obligerait les autochtones à renoncer à leurs droits ancestraux, comme c'est le cas dans l'entente avec les Nisga'a, en Colombie-Britannique. En échange de terres et d'argent, les gouvernements ne doivent pas utiliser des traités pour tenter d'abroger certains droits, estime-t-il.

Il risque donc d'être très sensible aux arguments invoqués par les huit communautés innus de la Côte-Nord et du Labrador qui dénoncent actuellement un projet d'auto-

nomie gouvernementale conclu entre les gouvernements fédéral et provincial et les Innus de Betsiamites, Les Escoumins et Pointe-Bleue.

Définir les droits ancestraux dans une telle entente revient à les faire disparaître, estiment les protestataires. « Les droits ancestraux doivent pouvoir évoluer », soutient l'avocat Armand McKenzie, qui travaille pour les groupes opposés à l'entente.

Même les communautés qui ont adopté jusqu'ici une approche plus « pacifiste » commencent à trouver que le Canada détient depuis trop longtemps le gros bout du bâton, constate Édouard Kistabich, chef de la communauté algonquine de Pikogan, près d'Amos. « Il faut utiliser tous les moyens qu'on a. »

Déjà, l'Assemblée des Premières Nations a adopté une stratégie visant à forcer le Canada à reconnaître l'arrêt Delgamuukw de la Cour suprême. Si Ottawa persiste dans son refus de revoir sa Politique sur les revendications globales, l'APN est prête à entamer des actions en justice, et ultimement, à lancer une campagne internationale. Toutes les négociations en cours risquent d'être suspendues par ces mesures judiciaires, note Me McKenzie.

Le plan prévoit aussi que l'Assemblée aidera sur demande les Premières Nations « à continuer et à recommencer à utiliser le plus possible leur titre autochtone sur leurs terres et leurs ressources, et à en jouir de façon organisée et disciplinée ».

Sur le plan international, l'Assemblée des Premières Nations travaille déjà à la mise sur pied d'un forum permanent de l'ONU sur les peuples autochtones, souligne Ghislain Picard. Les communautés pourraient ainsi faire entendre leurs doléances sur une base régulière à ce comité formé de représentants des gouvernements et des peuples autochtones.

« Je pense que le temps est venu pour le gouvernement fédéral de respecter les règles de droit », dit M. Coon Come. Il invite Ottawa à se plier aux recommandations de la commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, et à réunir les premiers ministres provinciaux, le premier ministre du Canada et les nations autochtones pour établir les bases d'une nouvelle relation. Une relation basée sur les droits constitutionnels des autochtones et non sur différentes politiques gouvernementales.

Les deux arrêts chers à Coon Come

Matthew Coon Come prévient le gouvernement fédéral qu'il est prêt à utiliser tous les moyens possibles pour le forcer à prendre en considération deux décisions de la Cour suprême, l'arrêt Delgamuukw et l'arrêt Marshall, qui viennent préciser l'article 35 de la Constitution concernant les droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones.

Arrêt Delgamuukw (1997)

La décision Delgamuukw précise que lorsqu'on reconnaît un droit de propriété autochtone exclusif sur un territoire, les autochtones peuvent s'en servir pour aller au-delà des activités traditionnelles, y compris pour les « besoins actuels » des communautés. L'arrêt indique aussi que la propriété du territoire peut être revendiquée par les premiers occupants et que la tradition orale, entre autres, peut servir à établir leur identité.

Arrêt Marshall (1999)

L'arrêt Marshall reconnaît aux Micmacs un droit de pêche, de chasse et de cueillette pour assurer leur subsistance en vertu de traités de 1760 signés avec les autorités britanniques. Quelque temps après la première décision, la Cour suprême a précisé que le jugement initial ne concernait pas le bois, les substances minérales et les gisements de gaz naturel extra-côtiers. Elle a aussi rappelé que les droits des autochtones n'étaient pas absolus et que le gouvernement pouvait prendre des mesures « visant à faire respecter la loi ».

Consultations sur les tarifs du service téléphonique local

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) entreprend une révision du régime de tarifs des services téléphoniques locaux.

Le CRTC demande au public, dans un communiqué émis hier, de lui faire part de ses observations sur ce qu'il appelle « le régime de plafonnement des prix imposé aux grandes compagnies de téléphone canadiennes ».

Selon le CRTC, ce régime, d'une durée de quatre ans, est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1998. « Dans le cas des abonnés au service résidentiel, il limite, en moyenne au taux d'inflation, les augmentations annuelles du prix du service téléphonique de base applicable aux appels locaux », explique le conseil dans son communiqué. Le CRTC s'est engagé à réévaluer ce régime avant la fin de sa période d'application.

« Ceci constitue la première étape visant à avoir une idée de ce qui fonctionne bien et de ce qui ne fonctionne pas », affirme John Macri, un directeur à la section des télécommunications du CRTC.

Le conseil cherche à savoir si le régime actuel est encore adéquat pour favoriser l'évolution d'une concurrence durable dans le marché.

Le conseil ajoute qu'il a adopté ce régime pour atteindre certains objectifs, comme la protection des consommateurs contre les hausses abusives, une amélioration de la souplesse accordée aux compagnies de téléphone titulaires, le maintien de l'équité sur le plan de la concurrence et la simplification de la réglementation.

Le CRTC accueillera les commentaires du public et des compagnies de téléphone jusqu'au 11 septembre prochain.

Sanctions contre la fumée dès lundi

RIMA ELKOURI

À partir de lundi, plus de fumée sans fric dans les établissements qui font fi de la loi québécoise sur le tabac : les sanctions prévues à la loi entrent en vigueur. Un restaurateur pris en flagrant délit pourra écoper d'amendes de 400 \$ à 4000 \$. En cas de récidive, la note sera plus salée : entre 1000 \$ et 10 000 \$.

Ce qui ne veut pas dire qu'on assistera à un débarquement d'escouades antitabac. « Il n'y a pas des policiers avec le logo tabac sur la casquette qui vont circuler dans les rues et les édifices ! Ce n'est pas du tout ça ! » explique Thierry Audin, attaché de presse du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Gilles Baril.

Sur le terrain, ça ne change rien, dit-il, car la loi est pleinement en vigueur depuis le 17 décembre dernier. « Il y a actuellement sept inspecteurs ministériels en fonction. Et il va y en avoir sept autres qui vont être embauchés dans les prochaines semaines. Ils vont sim-

plement répondre aux plaintes. Des enquêtes seront faites en fonction de ces plaintes. »

Depuis le 17 décembre 1999, le ministère a reçu 650 plaintes et plus de 2000 demandes d'information relatives au tabagisme. À partir de lundi, des fumeurs surpris cigarette au bec là où c'est interdit pourront être forcés de payer entre 50 \$ et 300 \$ pour une première infraction, et entre 100 et 600 \$ en cas de récidive. Mais les interventions des inspecteurs visent avant tout les « exploitants » de lieux visés par la loi, c'est-à-dire les propriétaires, locataires ou gestionnaires d'établissements.

« L'exploitant a la responsabilité de faire appliquer la loi. Il prend les mesures de contrôle qu'il juge appropriées en fonction de sa réalité », explique Lise Talbot, chef du service de lutte contre le tabagisme du ministère de la Santé. Par exemple, si un employé fume dans les toilettes, c'est à l'employeur de sé-

Bien souvent, le problème en est un d'information, souligne Thierry Audin. « C'est pour ça qu'on a mis en place dans chaque région régionale des agents de liaison qui répondent aux questions et accompagnent les exploitants dans la mise en place de la loi sur le tabac. »

Pas question de déclencher la guerre entre fumeurs et non-fumeurs, dit l'attaché de presse. « Ce n'est pas une loi qui vise à matraquer les fumeurs, loin de là (...) Ça s'est relativement bien passé partout au Québec. Les gens ont tout à fait appliqué la loi sans problème. »

AVIS PUBLIC

Nous sommes sous séquestre et avons une grande quantité de tapis persans de grande qualité. Pour éviter l'insolvabilité, nous devons les vendre à tout prix! **Des prix de liquidation!** Nous devons aussi vendre de nombreux objets d'art tels des huiles sur toile et des imprimés et illustrations au tirage limité.

Exemples de tapis persans:		SOLDE
Kashan signé 14'x10'	12 500 \$	999 \$
Mashad 13'x10'	12 500 \$	959 \$
Tabriz 7'x10'	9 200 \$	699 \$
Nain avec soie 7'x10'	12 000 \$	989 \$
Heriz 8'x11'	11 500 \$	1099 \$
Zanjan 5'x7'	2 900 \$	199 \$

Et beaucoup d'autres (dimensions de 2x3 à 12x16)

2 JOURS SEULEMENT

SAMEDI 15 JUILLET 11 h à 19 h

DIMANCHE 16 JUILLET 10 h à 18 h

PRIX IMBATTABLES!

Dernière chance d'acheter DU LUXE À PRIX ABORDABLE! Une occasion unique! Garanti!

Paiement: comptant, Visa, Amex et cartes de débit. Tous les tapis sont étiquetés et garantis.

Vente menée par WORLD OF ART INC.

Endroit: Ville Mont-Royal
90, av. Roosevelt (514) 734-3029



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

La qualité de l'eau autour de Montréal atteint cette semaine des résultats records.

La qualité de l'eau exceptionnelle

MARTINE ROUX

Vivement les glacières et les ballons de plage : la qualité de l'eau autour de Montréal atteint cette semaine des résultats records. Selon les dernières analyses menées par la CUM, 25 stations d'échantillonnage reçoivent l'étiquette excel-

lente, tandis qu'elles étaient seulement trois dans cette situation la semaine dernière. Deux fois plus de stations affichent aussi une eau de bonne qualité.

Un bulletin si réjouissant qu'il devrait pousser illico les Montréalais vers les berges, soutient Jean-Philippe Lafleur, du Réseau de

suivi du milieu aquatique de la CUM. « Les Montréalais vivent dans une île, mais profitent peu des plans d'eau ! » Selon lui, une escapade dans un parc bordant un cours d'eau, tel celui de la Pointe-aux-Prairies, est une excellente façon de se réapproprier ce fameux « Montréal bleu ».

Beetle

Golf

Passat

Jetta

VENTE SPÉCIAL VACANCES!

LOCATION DISPONIBLE SUR MESURE

Popular MONTREAL

5441, rue Saint-Hubert
Tél. : (514) 274-5471
Laurier popular@videotron.ca.
Êtes-vous fait pour Volkswagen?

SOLDE ESTIVAL ÉVÈNEMENT PLEIN AIR JUSQU'AU 31 JUILLET 2000

- Vêtements été 20 à 60 %
- Tentes, sacs à dos, sacs de couchage (marchandises sélectionnées) 10 à 40 %
- Chaussures de randonnée (marchandises sélectionnées) 10 à 50 %
- Spéciaux disponibles dans les meilleures marques

VENTE SOUS LA TENTE LES 15 ET 16 JUILLET À NOTRE MAGASIN DE MONTRÉAL !

Laval • 1820, boul. des Laurentides au nord de la 440
(450) 662-0001 • 1-800-363-1101

Joliette • 67, place Bourget Nord
(450) 753-5332

Montréal • 6575 rue St-Denis
(514) 274-7122

SACHEZ RECONNAÎTRE LES SIGNES AVANT-COUREURS DE L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

- ✓ **TROUBLES VISUELS**
Perte soudaine de la vision, particulièrement à un œil, ou vision double.
- ✓ **MAUX DE TÊTE**
Maux de tête soudains, intenses et inhabituels.
- ✓ **FAIBLESSE**
Faiblesse soudaine, engourdissement et/ou picotement au visage, dans un bras ou une jambe.
- ✓ **TROUBLES D'ÉLOCUTION**
Difficulté temporaire soudaine à parler ou à comprendre ce qui est dit.
- ✓ **PERTES D'ÉQUILIBRE**
Manque de stabilité ou chutes soudaines, surtout si accompagnés d'un des signes ci-dessus.

Si vous éprouvez l'un des symptômes ci-dessus, consultez immédiatement un médecin.

Lunetterie

SEARS

Offre spéciale 31 pour

parmi notre collection Mode

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres* et montures) parmi notre collection Mode, et ne payez que la plus chère des deux et obtenez en plus une paire de lunettes de soleil parmi notre collection Spéciale ou une paire de verres de contact (lents, souples, sphériques).

* Certains matériaux ou durcis.

Retour en classe!

ENFANTS

Pour vos p'tits moutons, des prix tout compris!

En effet, chez Lunetterie Sears, les lunettes d'enfants vous sont offertes à un seul prix fixe comprenant **Verres** et monture!**

À partir de **129\$**

Expiré le 30 septembre 2000. Des restrictions peuvent s'appliquer. Cette offre est valide pour les enfants de 12 ans et moins. Offre valide seulement dans la province de Québec. Ne peut être combinée à aucune autre offre. TM/MC Marque de commerce de Sears, utilisée sous licence au Canada.

ÉTUDIANTS

Spécial verres inclus

Obtenez vos verres sans frais supplémentaires à l'achat d'une monture choisie parmi tous nos modèles en magasin.

** Verres simple vision plastiques et minéraux blancs. Sur présentation d'une carte étudiante valide. L'offre prend fin le 30 septembre 2000.

Dr René Marchand, optométriste

Examen de la vue sur place • Acceptons les prescriptions de l'extérieur

Édifice Simons		Carrefour Laval	682-7818
Ste-Catherine Ouest	940-6345	Place Vertu	331-6226
Galerias d'Anjou	493-6609	Centre d'achat Fairview	694-9840
Mail Champlain	465-8542	Galerias Rive-Nord	657-1106
Les Promenades St-Bruno	441-2831	Carrefour Angrignon	366-6217

L'offre prend fin le 30 septembre 2000. Offre valide seulement dans la province de Québec. Il y a des restrictions, voir détails en magasin. TM / MC Marque de commerce de Sears, utilisée sous licence au Canada.

+

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

15 juillet 2000

Page A19 manquante

Vieillissants mais toujours présents, les *Frères des écoles chrétiennes* fêtent cette année

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

Qui n'a pas entendu parler des Frères des écoles chrétiennes?

Encore aujourd'hui, ils sont des dizaines de milliers de Québécois à avoir fait leurs études primaires et secondaires dans leurs divers établissements, que cela soit dans les plus connus comme le Mont-Saint-Louis, à Montréal, ou l'Académie commerciale, à Québec, ou à avoir fréquenté la Faculté d'administration de l'Université Laval, dont les fondateurs et premiers doyens, à l'époque de «l'École» puis de la «Faculté de commerce» avaient, eux aussi, été des membres de la communauté fondée en France, en 1680, par saint Jean-Baptiste de La Salle.

Aujourd'hui, 320 ans après leur fondation, bien que leur moyenne d'âge soit de 74 ans, ils sont toujours 306 au Québec, présents dans plus d'une vingtaine d'oeuvres éducatives et célébrant deux grands anniversaires: le 100^e anniversaire

de la canonisation de saint Jean-Baptiste de La Salle par Léon XIII, en 1900, et le 50^e anniversaire de sa proclamation comme patron de tous les éducateurs de l'enfance et de la jeunesse par Pie XII, le 24 mai 1950.

À l'époque, on comptait exactement 1458 Frères des écoles chrétiennes au Canada, la majorité au Québec. Ils enseignaient alors à 37 257 élèves, de niveau primaire et secondaire, nombre qui devait monter à 40 720 en 1955.

C'est qu'ils en ont fait du chemin, les FEC depuis que les quatre premiers membres de cette communauté, arrivés de France, ont ouvert, à la veille de Noël 1837, leur première école, à l'intersection de ce que sont actuellement les rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier, dans le Vieux-Montréal.

Les frères peuvent décliner sans trop de peine les noms des villes et villages du Québec et d'autres provinces canadiennes où ils ont enseigné. Et cela fait une litanie impressionnante: Montréal, bien sûr, mais aussi Lachine, Hull, Québec, Trois-Rivières, Longueuil, Saint-Laurent, Chomedey, Westmount, Varennes, Sorel, etc.

À Montréal seulement, les frères étaient présents dans une vingtaine d'écoles. Le Mont-Saint-Louis de la rue Sherbrooke, maintenant transformé en condos, était leur principal fleuron, mais on pourrait nommer d'autres grandes institutions, dont six écoles supérieures et une école universitaire.

Les Frères des écoles chrétiennes ont travaillé dans l'ombre, dans un anonymat général puisque, jus-



PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

Lors de cette photo, prise en 1957 au Mont-Saint-Louis, à Montréal, les Frères des écoles chrétiennes étaient à leur sommet. À cette époque, plus de 40 000 Québécois étudiaient dans leurs écoles.

qu'aux années 60, on ne connaissait pas leur nom de famille. Cependant, certains d'entre eux ont laissé une marque personnelle sur leur milieu.

À Québec, on se souvient du frère Clément Locqwell, professeur et doyen de faculté à l'Université Laval, qui tenait une chronique littéraire dans le quotidien *Le Soleil* et présentait la *Pensée du soir* à la radio. La faculté d'administration de

l'Université Laval porte toujours le souvenir de ses fondateurs, notamment les frères Palasis Prince et Si-méon Hardy.

Entomologiste reconnu et professeur, le frère Firmin Laliberté s'est également illustré par son travail remarquable dans cette discipline. Sa collection de papillons se trouve à l'Insectarium de Montréal. Le frère Robert, pour sa part, fit une brillante carrière d'astronome et de mathématicien.

Mais le plus célèbre des membres de la famille québécoise des Frères est sans aucun doute le frère Marie-Victorin (Conrad Kirouac), fondateur du Jardin botanique et de l'Institut botanique de Montréal, qui a inspiré plusieurs générations qui poursuivent aujourd'hui son oeuvre.

Combien de frères ont enseigné, depuis 1837, à tous ces endroits? Plusieurs milliers, certainement. Et il serait probablement impossible de préciser combien de Québécois ont fréquenté une école des FEC, le nombre pourrait dépasser le million.

Malgré la moyenne d'âge qui va grandissant et leur nombre qui va diminuant, les frères font toujours oeuvre de dynamisme. On pourrait même parler d'un dynamisme nouveau de ceux qui continuent la mission éducative de leur fondateur.

En gros, cela se traduit par l'initiation des jeunes aux sacrements; s'occuper des délinquants; organiser des camps de vacances pour les jeunes, comme le Centre Notre-Dame-de-la-Rouge, qui vient de remporter un prix d'excellence de l'Association des camps du Québec; aider les immigrés à faire leurs devoirs; organiser des journées de ressourcement à la Maison Villa de Jeunes; fonder des «cellules paroissiales d'évangélisation», sans compter des missions à l'étranger.

Bref, les Frères des écoles chrétiennes, bien qu'ayant connu de sérieuses secousses au cours des trois dernières décennies, sont toujours là et capables, durant encore au moins quelques années, de rebondir.

Des noces sanglantes en Jordanie

Agence France-Presse
AMMAN, Jordanie

Un incident meurtrier, ayant fait deux tués et deux blessés, a entaché hier les plus importantes noces collectives islamistes jamais organisée en Jordanie, au profit de 70 couples.

La cérémonie venait à peine de commencer dans la cour du lycée Al-Ittihad à Amman, lorsqu'un homme armé a ouvert le feu sur un invité, le tuant sur le coup et blessant un autre.

Aussitôt, un échange de coups de feu a été engagé entre des policiers, présents sur les lieux, et le meurtrier, qui a été tué. Un policier a été blessé à l'oeil.

L'incident, lié à une «vendetta» selon une source policière, n'a pas perturbé la cérémonie au moment où les mariés attendaient l'arrivée de leurs futures épouses pour une photo collective.

Près de 5000 personnes assistaient aux noces des 70 couples, un chiffre record depuis 1995, a indiqué à l'AFP le secrétaire général du Front d'action islamique (FAI), qui préside Al-Afak.

Arborant toutes de robes longues blanches, les cheveux entièrement couverts, les mariées ont fait leur entrée dans la cour en même temps, certaines ayant même trébuché en marchant, en raison des voiles un peu trop opaques dissimulant leurs visages. La plupart des mariés ont opté pour des costumes de couleur noire.

Vente d'été Importateur de reproductions antiques européennes
Économisez jusqu'à **50%** *Nous payons les deux taxes*
Du 12 au 29 juillet 2000
Tables, jusqu'à 16 pi. de long
MOBILART C & R
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal
Stationnement à l'arrière
(514) 344-1400

Pour combattre la chaleur avec brio
Restez au frais avec les vêtements de voyage Tilley en coton. Ces vêtements confortables, offerts dans un arc-en-ciel de couleurs et en versions pour hommes et pour femmes, sont conçus pour un confort total. Le fini légèrement gaufré du tissu vous garde au frais et accélère l'évaporation de la sueur. Une création Tilley, fabricant des meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde.
Tilley Endurables
Montréal : 1050, av. Laurier Ouest • Toronto : 900, Don Mills Rd. • Queen's Quay Terminal - 207, Queen's Quay W. • Vancouver : 2401, Granville St.
Faites le 1-800-465-4249 pour commander ou pour connaître le détaillant associé de votre région.

Souffrez-vous de menstruations excessives?
Est-ce que vos règles abondantes restreignent votre mode de vie?
Vous pourriez être admissible à participer à une nouvelle recherche visant à évaluer deux traitements des règles abondantes. Ces deux interventions se font en court-séjour, généralement en moins de 30 minutes.
Conditions d'admissibilité principales:
• Menstruations excessives (règles abondantes)
• Ne pas être enceinte et avoir décidé de ne plus avoir d'enfants
• Avoir plus de 30 ans
En tant que participante à cette étude, vous bénéficierez de ce qui suit:
• Le traitement de vos règles abondantes
• Des examens physiques
• Des visites de suivi chez le médecin
Appelez dès aujourd'hui pour savoir si vous êtes admissible.
Appelez sans frais le:
1-877-TO-TREAT (1-877-868-7328).

C'EST ÇA FONTAINE !
SOLDES D'ÉTÉ
Fontaine
DE BIEN BELLES CHOSES...
9780 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, (514) 352-3913

DERNIÈRE CHANCE!
L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR LES TAPIS PERSANS EST LEVÉ
Depuis la levée de l'embargo commercial américain, la plupart des tapis persans sont expédiés sur le marché des États-Unis. Nous voulons offrir à nos clients l'occasion d'acheter leurs tapis pendant cette vente spéciale, avant que les prix des tapis soient multipliés par quatre ou même cinq. Nous avons tous les genres de tapis, Oum en soie, Tabriz laine et Soie, Heriz, Isfahan, Kashan, Mashad, etc., dans toutes les dimensions, jusqu'à 16' x 12' et des tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.
TOUS NOS TAPIS VONT DE 100\$ À 2 200\$
Premiers arrivés, premiers servis
Samedi 15 juillet 2000 — 13 h à 19 h
Dimanche 16 juillet 2000 — 11 h à 18 h
Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie
Montréal (Québec) (514) 731-7701
Heriz Persian Rugs

Les petites annonces
Vente de garage
238
3 jours consécutifs
pour seulement **16,99 \$*** pour 3 lignes
1,89 \$* par ligne, par jour additionnel
* taxes en sus
La Presse
(514) 285-7111
sans frais 1 800 361-5013
Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

Le gouvernement américain déclaré non responsable des décès à Waco

Agence France-Presse
HOUSTON, Texas

Un jury fédéral a déclaré hier le gouvernement américain non responsable des morts survenues durant l'assaut du FBI contre une ferme de la secte des Davidiens à Waco (Texas), il y a sept ans, au cours duquel 86 personnes avaient trouvé la mort.

Le jury s'est prononcé après deux heures et demie de délibérations. Ces recommandations des jurés devraient être suivies d'un verdict du juge dans quelques semaines.

Des survivants et les familles des victimes réclamaient aux autorités fédérales 675 millions de dol-

Village anglais frappé par la vache folle: piste plutôt génétique que géographique

Agence France-Presse
LONDRES

L'enquête sur 5 cas de la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), liée à la maladie de la vache folle, et décelés dans un même comté anglais, privilégie plutôt une piste génétique que géographique, a déclaré hier un responsable des services de santé.

Le gouvernement britannique a annoncé l'ouverture d'une enquête sur quatre cas confirmés de MCJ et un cas probable dans le Leicestershire (centre de l'Angleterre), dont trois sont survenus dans le même village de Queniborough.

Quatre des cinq personnes atteintes sont mortes et la cinquième se trouve dans un état grave.

Le docteur Philip Monk, consultant en maladies épidémiques au sein des services de santé du Leicestershire, a estimé « improbable que ces cas soient liés géographiquement — il s'agirait plutôt d'un lien génétique ».

« Nous interrogeons actuellement les proches des victimes pour essayer d'établir quel lien commun pourrait les unir », a-t-il dit sur les ondes de la BBC. Il n'a donné aucun détail à ce stade sur de possibles liens familiaux entre les victimes.

Le gouvernement a ordonné une enquête approfondie sur ces cas, après que des experts aient établi qu'il était « hautement improbable » que le taux élevé de décès dus à la MCJ dans un même comté soit « un hasard ».

L'enquête est menée notamment en coordination avec les services locaux de santé, l'Observatoire national de surveillance de la MCJ à Edimbourg (Ecosse) et avec l'école de médecine tropicale et d'hygiène de Londres.

Deux des victimes, un homme de 35 ans et une jeune fille de 18 ans, vivaient ou avaient vécu dans le village, la troisième, une jeune femme de 24 ans, y venait fréquemment. Toutes trois sont décédées en 1998. La quatrième personne décédée, un jeune homme de 19 ans, mort en mai de cette année, et celle encore vivante, un homme de 24 ans, venaient de la même région du comté.

Une enquête avait déjà été menée dans le Kent, après le décès de plusieurs personnes atteintes de la MCJ, mais aucune preuve n'avait été découverte qui puisse prouver la présence d'un foyer de l'épidémie.

À ce jour, seule une biopsie réalisée sur le cerveau après la mort d'un malade permet d'établir à 100 % qu'un décès est dû à la MCJ. Dans de très rares cas, une biopsie peut être réalisée du vivant du patient.

Mais un faisceau de symptômes permet de diagnostiquer la maladie avant la mort, à une très forte probabilité.

COURS DE LANGUES

Anglais, Français, Espagnol, Italien.

PROCHAINES SESSIONS (jour, soir)
31 juillet
et
5 septembre
Inscrivez-vous aujourd'hui!

Centre-ville :
(514) 849-8393

Hochelaga-Maisonneuve :
(514) 255-4651

28444000

loto-québec

30 ANNIVERSAIRE

30 JOURS D'ÉCHANGE

NUMÉRO COMPLET 100 000 \$
5 DERNIERS CHIFFRES 1 000 \$

4 DERNIERS CHIFFRES 100 \$
3 DERNIERS CHIFFRES 30 \$
2 DERNIERS CHIFFRES 20 \$

Numéro du 2000-07-15 **536556**

(numéros décomposables)

2000-07-01 238948	2000-07-08 169578
2000-07-02 000347	2000-07-09 308079
2000-07-03 407305	2000-07-10 735126
2000-07-04 873024	2000-07-11 596202
2000-07-05 432630	2000-07-12 788364
2000-07-06 593376	2000-07-13 829432
2000-07-07 657845	2000-07-14 809066

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

100 000 \$ chaque jour du 1^{er} au 30 juillet 2000

Les grands chantiers du week-end

du 14 au 17 juill. 2000

10 Pont Champlain
Direction nord
2 voies ouvertes
- Vendredi 19 h à dimanche 12 h

20 Direction sud
2 voies ouvertes
- Vendredi 22 h à samedi 2 h
- Samedi 8 h à 10 h et 19 h à dimanche 2 h
- Dimanche 9 h à 12 h

1 voie ouverte
- Samedi 2 h à 8 h
- Dimanche 2 h à 9 h

Pont de l'Île-des-Sœurs
Direction nord
2 voies ouvertes
- Vendredi 19 h à 23 h 59
- Samedi 7 h à 23 h 59
- Dimanche 9 h à 12 h

1 voie ouverte
- Samedi 0 h 01 à 7 h
- Dimanche 0 h 01 à 9 h

10 Autoroute des Cantons de l'Est
Direction
Entre le boul. Milan et le viaduc de la voie ferrée
Les 2 directions
Circulation à 2 voies par direction dont 2 à contresens jusqu'en novembre
Possibilité de fermeture de 1 voie le soir et la nuit

15 Autoroute Décarie
Montreal
Entre le tunnel Notre-Dame-de-Grâce et l'A-40
Direction nord
Fermeture de 2 voies sur 3
- Samedi 0 h 30 à 7 h

- Dimanche 23 h 15 à lundi 5 h 30

Direction sud
- Fermeture de 2 voies sur 3
- Vendredi 23 h à samedi 7 h
- Dimanche 1 h à 8 h
- Dimanche 22 h à lundi 5 h 30

15 Échangeur Turcot
Montreal
Bretelle l'A-15 Nord/A-20 Ouest et l'A-720 Ouest fermées
- Samedi 0 h 01 à dimanche 23 h 59
Bretelle A-720 Ouest/A-20 Ouest fermée
- Lundi 0 h 01 à 5 h 30

15 Autoroute des Laurentides
Entre le boul. St-Martin et le pont Médéric-Martin
Direction sud
1 voie ouverte
- Dimanche 23 h à lundi 5 h

20 A-20
Montreal, LaSalle
Entre l'échangeur Turcot et la sortie Notre-Dame
Direction ouest
- Entre vendredi 18 h et lundi 5 h
Le jour : 2 à 3 voies ouvertes
La nuit : 1 voie ouverte

25 Tunnel La Fontaine
Montreal, Longueuil
Les 2 directions
Fermeture de 2 voies sur 3
- Samedi 0 h 01 à 8 h
- Dimanche 0 h 01 à 9 h

40 Autoroute Félix-Leclerc
Pont de l'Île-aux-Tourtes
Sennerville, Vaudreuil-Dorion
1 voie ouverte
Direction est
- Vendredi 20 h à samedi 8 h
Direction ouest
- Vendredi 23 h à samedi 8 h

720 Autoroute Ville-Marie
Tunnels Ville-Marie et Viger
Direction est
Entre de la Montagne et Amherst incluant l'entrée Bonaventure
Fermeture complète
- Vendredi 20 h à samedi 8 h
- Dimanche 20 h à lundi 5 h 30
Détour par le réseau local
L'entrée de la Cathédrale fermée jusqu'au 20 août

Direction ouest
Fermeture complète entre Panet, incluant les entrées Sanguinet et Saint-Antoine
- Vendredi 20 h à samedi 8 h
- Dimanche de 20 h à lundi 5 h
Détour par le réseau local

Pont Jacques-Cartier
Les 2 directions
- Fermeture complète
- Dimanche de 20 h à 23 h

Québec
Ministère des Transports

Info Travaux
Montreal (514) 284-2363
Ailleurs au Québec 1 877 393-2363
Bell Mobilité (sans frais) #2363
www.mtq.gouv.qc.ca

Campagne en Suisse pour protéger les oreilles animales

Associated Press
BALE

En Suisse, les défenseurs des animaux se mobilisent pour que les propriétaires d'animaux domestiques épargnent à leurs compagnons les pétarades de la fête nationale du 1^{er} août. La Protection suisse des animaux (PSA) a même lancé une campagne d'affichage à Bâle pour que l'on protège les oreilles fragiles des quadrupèdes.

Sous le titre « Nichts fuer feine Ohren » (« Pas de bruit pour les oreilles fines »), les amis des animaux font campagne en soulignant que le chien entend 17 fois mieux que l'homme et que les sifflements et les explosions sont pour lui proches d'une torture. Les pétards et fusées plongent l'animal dans un état de stress et d'angoisse qui peut, dans les cas extrêmes, provoquer un arrêt cardiaque, selon la PSA.

MEUBLES

Yvon Basilières

VENTE À PRIX D'USINE

Autres promotions en magasin

Meuble T.V. Côtés caissons, portes rétractables
Rég. : 1 550 \$
995 \$

Table à café
Rég. : 395 \$
224 \$

Table de bout
Rég. : 350 \$
195 \$

OUVERT DIMANCHE
DE 12:00 à 17 :00

EN PIN MASSIF

1850, Le Corbusier Laval (450) 680-1293

Des Milliers de STORES

Le plus grand choix au plus bas prix!

Afin de mieux vous servir nous sommes **OUVERT TÔT**
Dimanche 10h à 17h

Des centaines de styles disponibles dans toutes les grandeurs!

verticaux pour portes patio

LAMELLES EN VINYLE 3 1/2 po
Neige ou albâtre.
Modèle *Premiere* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous **39⁹⁹**

LAMELLES EN TISSU 3 1/2 po
Tissu texturé de couleur naturelle
Modèle *Derby* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous **69⁹⁹**

LAMELLES EN VINYLE CÔTELÉ
Choix de couleurs décoratives
Modèle *Valentino* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous **79⁹⁹**

LAMELLES EN VINYLE GRAVÉ
Motif gravé décoratif.
Modèle *Diego* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous **89⁹⁹**

LAMELLES EN LUXUEUX TISSU
Imprimé de dentelle.
Modèle *Monaco* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous **99⁹⁹**

LAMELLES DE VINYLE EN RELIEF
Choix de couleurs contemporaines.
Modèle *Finesse II* (75 po x 84 po) avec coupon ci-dessous **139⁹⁹**

Des styles et des couleurs pour tous les budgets !

horizontaux à minilamelles

STORES EN VINYLE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Minilamelles en vinyle sans plomb à texture décorative. Blanc ou albâtre. à partir de **6⁹⁹**

Des styles et des couleurs pour tous les budgets !

STORES DE LUXE EN ALUMINIUM
Très recherchés ! Minilamelles en un grand choix de couleurs décoratives. à partir de **10⁹⁹**

Exemples (en pouces)
37 1/4 x 82 19.99
37 x 64 13.99
51 x 48 16.99
72 x 64 27.49

Exemples (en pouces)
24 x 45 16.49
48 x 45 29.99
54 x 64 56.99
66 x 84 75.99

Garantie à vie!

29⁹⁹

75 po x 84 po
Valance en sus

Modèles/couleurs sélectionnés

Temps limité! Tel que vue à la télé!

Tous nos stores sont garantis à vie !

Sélection, qualité et prix imbattables !

Comptez sur nous ! Nous sommes les experts du store !

UNIQUEMENT au MÉGA CENTRE DE LIQUIDATION

UNE ADRESSE SEULEMENT: 3500, BOUL. ST-JOSEPH E. MTL.

STORES EN BOIS VÉRITABLE

Stores de haut de gamme non-réclamés
Modèles LAREDO et TANGO / Blanc ou Albâtre

Exemple
41 1/2 po x 96 po
Régulier **399⁹⁹**

UN SEUL PRIX 49⁹⁹\$
jusqu'à 42 po de large

IMMENSE CHOIX
de grandeurs en stock!

Exemple
95 1/2 po x 96 po
Régulier **839⁹⁹**

UN SEUL PRIX 69⁹⁹\$
Plus de 42 po de large

Rosemont LE MEGA-MARCHÉ DU STORE
3500, boul. St-Joseph Est (514) 259-3500 Entre boul. St-Michel et boul. Pie IX

Saint-Léonard (514) 251-0375 • 6920 Jean-Talon Est
Dollard-des-Ormeaux (514) 624-9768 • 3940, boul. St-Jean N.
Plaza St-Hubert (514) 278-8327 • 6872, rue St-Hubert
Pointe-aux-Trembles (514) 640-9037 • 11800, rue Sherbrooke E.
Chomedey (450) 668-2370 • 55, boul. St-Martin Ouest
Fabreville (450) 963-2020 • 519, boul. Curé-Labelle
Greenfield Park (450) 672-0200 • 3836, boul. Taschereau

St-Eustache (450) 979-3434 • 260, boul. Arthur-Sauvé
Terrebonne (450) 471-4791 • 900, boul. Des Seigneurs
Repentigny (450) 582-9937 • 111, boul. Industriel
St-Jérôme (450) 569-8332 • 2137, boul. Labelle
Joliette (450) 752-4123 • 968, Papineau
St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-0990 • 1050, boul. Du Séminaire N.
St-Hyacinthe (450) 771-4266 • 2626, boul. Casavant ouest

Autres régions:
Granby, Sorel, Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Lévis, St-Georges de Beauce, Chicoutimi, Gatineau

Blinds To Go:
Ottawa, Toronto, Kitchener, London, Windsor, Détroit, New York, Pennsylvania, New Jersey, Connecticut, Virginia et Maryland.

Le MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE !

Appelez 1-800-254-6377 pour le supermagasin le plus près de chez vous www.lemarchedustore.com

Coupez Épargnez!

Expire le: 23 juillet 2000 code 1830

10 \$ de rabais

20 \$ de rabais

50 \$ de rabais

100 \$ de rabais

Expire le: 23 juillet 2000 code 1830

Expire le: 23 juillet 2000 code 1830

Expire le: 23 juillet 2000 code 1830

Un sans-abri hérite de 300 000\$

Agence France-Presse
LONG BEACH, Californie

Tout a basculé le jour où sa soeur a retrouvé sa trace après avoir contacté les autorités californiennes : il venait d’hériter de 300 000 dollars, lui, Steven Kent, qui vivait depuis près de 20 ans dans les rues de Long Beach, en Californie.

Steven Kent, 45 ans, est parti mercredi soir pour l’Ohio (nord-est), dans un de ces bus de la compagnie Greyhound qui sillonnent l’Amérique. Les yeux creux, d’une maigreur extrême, il s’était lavé et avait taillé sa barbe. Grâce à l’argent envoyé par sa soeur, il portait aussi une chemise, un pantalon bleu marine, un imperméable beige et de nouvelles chaussures de tennis noirs.

Aveuglé par la lumière des caméras de télévision, Steven Kent a répondu aux journalistes, avant son départ, d’une voix à peine audible. « Cela fait un peu peur. (...) C’est un peu surprenant. Je ne serai plus un clochard », a-t-il soufflé.

C’est la deuxième fois que Steven Kent essaie de partir pour l’Ohio afin de réclamer son héritage. « La première fois, il sentait si mauvais que le chauffeur lui a demandé de quitter le bus », a expliqué un policier de Long Beach, David Marander, faisant référence à l’odeur d’alcool qui devait émaner de Steven Kent, qui a longtemps souffert d’un important problème d’alcoolisme.

Pendant 20 ans, Steven Kent a gagné de quoi vivre en rassemblant des boîtes de conserves et des bouteilles consignées pour acheter du vin ou de la bière bon marché la nuit venue. Il dormait habituellement dans une ruelle du centre-ville de Long Beach et a eu plusieurs fois affaire à la justice pour des délits mineurs allant de la consommation d’alcool en public à la possession d’un caddie.

Jusqu’à mercredi, Steven Kent faisait partie des quelque 84 000 sans-abri du comté de Los Angeles, dont 9000 enfants, alors que seulement 13 600 lits sont à leur disposition.



PHOTO AP

La balade des taureaux

Les taureaux de Pampelune se sont baladés dans les rues, comme le veut la tradition du festival San Fermin. Comme à chaque année, des milliers de festivaliers courent avec les bêtes affolées, s’en approchant le plus possible au risque parfois de se faire encorner. Ça aussi, c’est la tradition.

Dans les villes, l’apartheid devient économique, disent des sociologues

UNIS SHAIKH
AFP, JOHANNESBURG

Des « villes dans les villes », citadelles « glamour » aux services sans égal, mais de plus en plus réservées à une élite aisée : c’est l’avenir mondial de l’urbanisation tel que le prédisent cette semaine des experts internationaux à Johannesburg.

« Ce n’est pas une bonne époque pour les villes. Globalement, on va vers une période très sombre, sauf pour 20 % » de la population, a déclaré Saskia Sassen, sociologue du développement urbain, à la conférence « Avenirs urbains » tenue dans la plus grande métropole d’Afrique sub-saharienne.

Une urbanisation qui continue de galoper, couplée à la privatisation, la déréglementation, et la fragmentation des services : les tendances actuelles condamnent la plupart des grandes métropoles du monde à une désintégration, a ajouté la sociologue de l’Université de Chicago.

Johannesburg illustre ce « nouvel ordre spatial », avec le développement constant des « villes glamour » de Rosebank et Sandton, quartiers aisés au nord du centre historique, où de plus en plus de firmes s’installent. Ces citadelles sont les « centre-villes » de demain, selon Mme Sassen.

Le déménagement des entreprises, ou encore de la Bourse prochainement, laisse un vide et détruit ce qui restait de cohésion des villes. Les gens craignent et évitent les anciens centres à l’abandon, et « le pire peut arriver à une ville dont les habitants ont peur des espaces publics », prévient Sassen.

En écho aux craintes des 800 conférenciers d’« Urban futures », des manifestants ont protesté, à l’extérieur, contre le projet Igoli-2002 de restructuration des services à Johannesburg, avec cession au privé de tranches des transports, et de la gestion des eaux. Ils ont dénoncé « l’apartheid économique se substituant à l’apartheid racial ».

Et l’isolement des 80 % de citadins laissés derrière, incapables de s’offrir — voire d’accéder physiquement — à ces nouveaux centres et leurs services, est accrue par la révolution informatique, estime Manuel Castells, professeur de planification urbaine à l’Université de Californie.

Selon lui, le monde se dirige vers des métropoles sans cesse plus grandes, des « méga-constellations », qui via l’informatique et l’internet, se soucieront plus de rester des villes « globales » en prise avec l’économie mondiale, que de répartir les ressources localement et équitablement à leurs portes. Où toujours plus de migrants viendront frapper, quoiqu’il arrive.

En Afrique particulièrement, le choc est rude. Castells a cité des statistiques de développement urbain selon lesquelles 63 % des Africains au sud du Sahara vivront dans des villes d’ici 2020.

« L’Afrique s’urbanise rapidement, mais dans le même temps l’urbanisation est un concept nouveau » pour l’Afrique, où liens et échanges entre société citadine et société rurale sont restés forts, a souligné Elong Mbassi, ex-président de l’Association mondiale des villes et collectivités locales.

De plus, ajoute-t-il, les villes africaines ont historiquement été façonnées sur des concepts européens qui s’appliquent mal. « Il y a un besoin de redéfinir la ville africaine » en intégrant mode de vie et traditions locales. Mais, dans le même temps, la population semble avoir du mal à adhérer « à une vision commune » sur ce que doit être cette ville africaine.

M. Mbassi a cité l’exemple de la métropole camerounaise de Douala (2,5 millions d’habitants environ), où l’urbanisation mal digérée aboutit « à l’absence de tout sentiment d’appartenance ou de citoyenneté à la ville... beaucoup de gens ne se sentent pas faisant partie de Douala ».

Pourtant, affirme-t-il, « les villes sont le seul lien par lequel l’Afrique pourra garder le contact, participer à la communauté globale ».

à l’achat de la plupart
de nos modèles
F-150 2000 en stock.

2872986



Jan Karski fut l'un des premiers à avertir les alliés de la réalité de l'Holocauste.

PHOTO AP

Décès de Jan Karski, l'un des premiers témoins de la Shoah

ANDRZEJ STYLINSKI
Associated Press, VARSOVIE

Peu connu du grand public, l'ancien diplomate et résistant polonais Jan Karski s'est éteint jeudi près de Washington à l'âge de 86 ans. Il fut l'un des tout premiers témoins directs de l'Holocauste, mais eu du mal à convaincre les Alliés de la réalité de l'horreur nazie.

Né Jan Kozielski en 1914 à Lodz, il avait rejoint le corps diplomatique en 1935, avant d'être officier dans l'artillerie lors de l'invasion allemande de septembre 1939. Il fut fait prisonnier par l'Armée rouge quelques semaines plus tard, mais s'évada pour rejoindre ensuite la résistance.

Grâce à son excellente mémoire et à son courage, Jan Karski fut immédiatement désigné comme émissaire secret et agent de liaison entre

les Alliés et les membres clandestins du gouvernement polonais en exil. Capturé en Slovaquie en 1940 et torturé par la Gestapo, Karski s'évada grâce à la complicité de résistants polonais.

En 1942, déguisé en gardien, il put visiter le camp d'extermination d'Izbica dans l'est de la Pologne et se rendit deux fois dans le ghetto de Varsovie. Témoins des atrocités qui s'y déroulaient, Jan Karski tenta d'alerter l'Occident sur la réa-

lité des horreurs nazies en se rendant à Londres et en rencontrant même personnellement le président américain Franklin Roosevelt.

Il ne rencontra d'abord qu'incrédulité et silence.

« Peut-être qu'ils n'y croyaient pas. Peut-être pensaient-ils que j'exagérais », avait-il confié dans un entretien accordé en 1995 à l'Associated Press. « Roosevelt n'a exprimé aucun sentiment ni fait de commentaire. Il m'a dit d'aller répéter en Pologne que les Alliés allaient gagner la guerre et que les criminels seraient punis. »

Après la guerre, Karski partit aux États-Unis où il enseigna les relations internationales à l'université de Georgetown. Il sera inhumé à Bethesda (Maryland) près de son épouse, l'actrice polonaise Pola Nirenska, morte en 1992, a précisé l'agence polonaise PAP.

Travail forcé : adoption définitive de la loi d'indemnisation

Agence France-Presse, BERLIN

Le Bundesrat, la chambre haute du parlement allemand, a adopté hier une loi sur la création d'une fondation pour l'indemnisation des anciens travailleurs forcés sous le nazisme.

La fondation, baptisée « Souve-

nir, responsabilité et avenir », sera dotée de quelque 7,5 milliards \$ CAN qui seront apportés à parts égales par l'État et l'industrie allemands.

Le Bundestag, la chambre basse du parlement, avait voté cette loi le 6 juillet à une vaste majorité.

Ces deux votes interviennent

après un an et demi d'âpres négociations entre les gouvernements allemand, américain et les représentants des victimes.

L'ultime accord entre les gouvernements américain et allemand sera scellé lundi à Berlin.

La somme de 10 milliards de marks sera répartie à raison de 8,1 milliards destinés effectivement

aux anciens travailleurs forcés, un milliard pour les victimes de spoliations et un milliard pour des programmes éducatifs, les frais administratifs ou d'avocats, avait indiqué la semaine dernière le négociateur allemand du dossier, Otto Lambsdorff.

M. Lambsdorff avait déclaré que l'Allemagne pourrait entamer avant

la fin de l'année le versement des indemnités à près d'un million de survivants du travail forcé sous le III^e Reich. La plupart d'entre eux résident aujourd'hui en Europe de l'Est. Ils recevront de 3000 à 10 000 \$ CAN chacun.

Jusqu'à présent, 3051 entreprises ont participé au fonds des industriels réunissant deux milliards.

LA CADILLAC DES ÉVÉNEMENTS À 1,9%*

LA SEVILLE STS ET LA CATERA N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI ABORDABLES.

Pour un temps limité, Cadillac vous offre le moyen de vivre des expériences époustouflantes. Imaginez !

L'incomparable système OnStar pourrait vous guider pratiquement partout où vous allez.

De plus, le programme d'entretien de 4 ans ou 80 000 km est inclus. Voilà ce qui s'appelle du luxe abordable.

SEVILLE STS



CATERA



La fusion du design et de la technologie.



*Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 40 000\$ à 1,9% : 48 versements de 866,06\$, coûts en intérêts de 1 570,88\$, coût total de 41 570,88\$. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com.



Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CORNE

90 000 réfugiés

■ Les Nations unies, le Soudan et l'Érythrée sont parvenus hier à un accord portant sur le retour de 90 000 réfugiés érythréens, a annoncé Peter Kessler, porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. Les réfugiés en cause, qui vivent depuis plus de deux mois dans trois camps situés le long de la frontière entre les deux pays, ont fui la guerre qui a opposé pendant deux ans l'Érythrée à l'Éthiopie. Les premiers retours devraient s'effectuer la semaine prochaine.

d'après AP

FIDJI

Chaudhry exige

■ L'ancien premier ministre des îles Fidji, Mahendra Chaudhry, déposé le 19 mai dernier lors d'une tentative de coup d'État, a demandé aujourd'hui le rétablissement de son gouvernement. Chaudhry, qui avait été libéré jeudi du bâtiment du Parlement où il a été maintenu en otage pendant 55 jours par l'instigateur du coup d'État, l'homme d'affaires George Speight, a souligné devant la presse que la remise en place de son gouvernement était une question de « respect de la démocratie constitutionnelle ». L'armée, qui avait imposé la loi martiale pendant le coup d'État, a remis jeudi le pouvoir à un gouvernement civil dirigé par des proches de Speight.

d'après AFP

GAMBIE

Coup d'État ?

■ Neuf personnes, dont des officiers et des hommes d'affaires, soupçonnées d'avoir comploté pour renverser le régime du président gambien, Yahya Jammeh, ont été inculpées pour « trahison », a annoncé hier soir la radio nationale gambienne. Trois des inculpés sont en fuite et activement recherchés, a précisé Radio Gambia. Les six autres, qui ont comparu devant un magistrat, ont été maintenus en détention provisoire en attendant leur comparution « la semaine prochaine » devant la Haute Cour, selon la même source. Jammeh vit depuis plusieurs mois retranché dans son village natal de Kalinaï, à l'intérieur de la Gambie.

d'après AFP

ALLEMAGNE

Déménagement

■ Le Bundesrat, chambre haute du parlement allemand représentant les régions, a tenu hier sa dernière session à Bonn avant son déménagement dans les prochains jours à Berlin, un an après le gouvernement allemand et le Bundestag, la chambre basse. Le président du Bundesrat, le chrétien-démocrate (CDU, opposition) Kurt Biedenkopf a rappelé que la chambre haute avait travaillé pendant plus de 50 ans dans la petite ville rhénane de Bonn. Il a également annoncé qu'à l'avenir, le Bundesrat se réunirait une fois par an dans l'ex-capitale provisoire.

d'après AFP

ÉTHIOPIE

Futur siège

■ Les autorités éthiopiennes veulent que le quartier général de la future Union africaine soit situé à Addis Abeba, siège de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), rapportait hier la presse officielle. Au terme du 36^e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA à Lomé, qui s'est terminé mercredi, le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, a affirmé que « les nouveaux quartiers généraux de l'Union qui devraient remplacer l'OUA doivent être situés à Addis Abeba ». L'Éthiopie est l'un des 27 membres de l'OUA signataires de l'acte constitutif de l'Union africaine proposée par le dirigeant libyen Mouammar Khadafi. Addis Abeba abrite les sièges de l'Organisation panafricaine, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ainsi que celui du bureau permanent pour l'Afrique de l'Organisation internationale de la francophonie.

d'après AFP

Camp David : on ramassait hier les pots cassés la veille

Yasser Arafat aurait menacé jeudi de plier bagages

d'après AFP
THURMONT

Négociateurs américains, israéliens et palestiniens ont travaillé d'arrache-pied, hier, en petits groupes, dans une atmosphère tendue, dans le but de parvenir à un accord de paix au sommet de Camp David qui, selon des sources palestiniennes, a failli capoter la veille.

Le président Bill Clinton a dû intervenir lui-même pour retirer un projet américain de compromis, jugé par les Palestiniens comme trop proche des positions israéliennes, après que le président Yasser Arafat eut menacé de faire ses bagages si ce texte était maintenu, selon un responsable palestinien à Gaza. Ce responsable a été informé de cette crise par téléphone depuis Camp David.

« Les Palestiniens ont menacé de quitter le sommet après avoir reçu un document de Dennis Ross (l'émissaire américain pour le Proche-Orient) sur les questions des frontières, de Jérusalem, et des réfugiés, pour protester contre sa position pro-israélienne », a indiqué

ce responsable à l'AFP. « Les pourparlers ont failli capoter », a-t-il ajouté.

« Le président Clinton lui-même est intervenu pour retirer ce document lorsqu'il a rejoint les négociateurs jeudi soir », a-t-il précisé. De sources proches des négociations, on avait confirmé que les États-Unis avaient l'intention de présenter jeudi aux parties des propositions de compromis.

Un responsable israélien a affirmé pour sa part que les États-Unis n'avaient pas soumis de propositions de compromis par écrit, mais que Clinton avait « suggéré quelques idées ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Joe Lockhart, s'est refusé

à confirmer ou démentir hier soir que le sommet avait frôlé l'échec. « Je pense que des commentaires rompraient les règles fondamentales du « black-out imposé » sur la substance des pourparlers », a-t-il dit, se contentant d'affirmer en réponse à la question d'un journaliste : « je n'ai vu personne faire ses bagages ».

Lockhart a toutefois admis que les discussions entre les délégations étaient souvent empreintes de « beaucoup de tension. Il y a des tensions tous les jours quand vous essayez d'avancer sur des sujets aussi difficiles ».

Le porte-parole présidentiel a indiqué que Clinton avait eu hier après-midi des entretiens séparés avec le premier ministre israélien, Ehud Barak, puis avec le président Arafat, pendant que les négociateurs s'attaquaient aux différents dossiers.

Depuis l'ouverture du sommet, les trois dirigeants n'ont eu qu'une brève séance de travail trilatérale mardi après-midi et ne se retrouvent ensemble qu'au dîner avec l'ensemble de leurs délégations.

Arafat et Barak ont eu un seul tête-à-tête, mercredi soir.

Pour tenter de lever un sujet d'irritation de Yasser Arafat qui souhaitait recevoir à Camp David plusieurs hauts responsables politiques palestiniens, le secrétaire d'État Madeleine Albright a rencontré hier ces personnalités à Emmitsburg, à une dizaine de km de Camp David.

Hanane Achraoui, une porte-parole palestinienne qui participait à cette réunion, a fait valoir devant Mme Albright « qu'isoler Arafat du comité exécutif de l'OLP n'est pas la meilleure façon de négocier ».

Par ailleurs, des responsables israéliens ont fait savoir que l'État hébreu était disposé à fournir une importante contribution à un organisme international afin d'aider les 3,5 millions de réfugiés palestiniens et à accepter un droit au retour limité aux réfugiés qui ont des liens familiaux en territoire israélien. Ces propositions étaient conditionnelles au retrait par les Palestiniens de toute autre exigence dans ce dossier des réfugiés.



PHOTO AP

Venezuela : Chavez confiant

Des partisans attendent le président vénézuélien Hugo Chavez, qui est à nouveau candidat en prévision des élections générales du 30 juillet. Selon un sondage publié hier, il détient une avance de 17 points - 48 % des intentions de vote contre 31 — sur son principal rival, Francisco Arias Cardenas.

Moscou refuse toute médiation étrangère sur la Tchétchénie

d'après AFP et AP
KHASAVIOURT, Russie

Le porte-parole du Kremlin, Sergueï Iastrjembski, a réaffirmé hier que Moscou refusait toute ingérence internationale dans le conflit tchétchène. La veille, le président tchétchène, Aslan Maskhadov, avait demandé l'aide diplomatique de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

« Le centre fédéral estime que l'opération anti-terroriste en Tchétchénie doit être conclue. Ni l'OSCE ni aucune autre organisation internationale ne peut servir de médiateur en Tchétchénie. Nous rejetons toute médiation internationale », a déclaré Iastrjembski. Il a ajouté que la seule solution dont la Russie voudrait bien discuter était la reddition des indépendantistes.

Par ailleurs, trois soldats russes ont été tués en Tchétchénie, où les embuscades se multiplient alors que des sources proches des indépendantistes évoquaient hier une possible offensive contre les Russes très bientôt, peut-être même aujourd'hui.

Deux soldats ont été tués et un autre blessé dans l'attaque d'un poste militaire à Grozny. Un autre militaire a été tué à Goudermes, à 30 km à l'est de la capitale tchétchène, selon des sources russes.

Près de Samachki, dans l'ouest de la Tchétchénie, plusieurs militaires ont été blessés quand leur convoi est tombé dans une embuscade, a indiqué l'agence Itar-Tass sans autres précisions. Le siège du commandement russe à Atchkhoï-Martani à l'ouest de Grozny, a été également attaqué hier, selon la même source, qui n'a pas fait état de victimes.

Quelque 500 combattants indépendantistes se cachent actuellement à Grozny, selon le commandement russe cité par l'agence Interfax. Les attaques des rebelles sont devenues plus fréquentes, de même que les décuvertes de caches d'armes dans cette ville, selon la même source.

L'aviation russe a poursuivi ses bombardements sur le sud montagneux de la Tchétchénie, effectuant une cinquantaine de missions contre des bases tchétchènes.

Les indépendantistes ne semblent pas pour autant avoir abandonné leur plan de reconquête de plusieurs villes, annoncé la semaine dernière par le président tchétchène Aslan Maskhadov. Des sources proches des indépendantistes ont indiqué que les forces tchétchènes pourraient lancer dès aujourd'hui une offensive avec cet objectif.

Une source au commandement russe, citée par Interfax, a estimé

très probable que les Tchétchènes lancent prochainement des opérations sur Grozny, Goudermes et Ourous-Martani.

Des militaires russes en Tchétchénie ont par ailleurs affirmé que toute circulation serait interdite sur ce territoire à partir du 15 juillet, pour une période indéterminée.

Les rumeurs sur une prochaine reprise d'affrontements directs interviennent alors que Maskhadov a proposé à nouveau de rencontrer le président Vladimir Poutine pour mettre fin à « la guerre insensée en Tchétchénie ».

Cette proposition, déjà rejetée à plusieurs reprises par Moscou, a été faite dans un message que les indépendantistes ont réussi à diffuser sur la télévision tchétchène, pourant contrôlée par les Russes.

Les autorités russes, qui essaient d'obtenir la reddition de chefs de guerre en échange d'une amnistie, ont subi un revers hier, un haut responsable indépendantiste, le ministre de la Sécurité, Tourpal-Ali Atgueriev, démentant vouloir passer du côté russe comme l'avait annoncé Moscou. « Il s'agit d'une désinformation totale », a déclaré Atgueriev.

Un responsable militaire russe, le général Valeri Manilov, avait affirmé que Tourpal-Ali Atgueriev et 200 combattants se préparaient à rendre les armes.

Liban : le Hezbollah contrôle la frontière

NAGIB KAZZAKHA

Agence France-Presse, BEYROUTH

Le Hezbollah, fer de lance de la résistance anti-israélienne, a pris récemment le contrôle de la frontière du Liban avec Israël en installant au vu et au su de tous des postes d'observation et en lançant des patrouilles.

Le Hezbollah chiite, qui affirme qu'il a obligé l'État hébreu à évacuer, le 24 mai, le Liban sud, a érigé cette semaine, sur une centaine de kilomètres, une vingtaine de postes tout au long de la frontière, de la ville côtière de Naqoura à la bourgade de Kfar Chouba, sur le flanc ouest du Mont Hermon.

Des combattants intégristes, par petits groupes de trois ou quatre et armés de fusils d'assaut, ont installé des conteneurs à proximité d'anciens points de passage ou occupé d'anciens postes évacués par l'armée israélienne.

Les postes du Hezbollah ont été installés à Kfar Chouba, à Majidiyé, Ouazzani, en face du village israélien de Metoulla, à la porte de Fatima, près de Kfar Kila, à Aïn Ebel, Rmeich, à Hanine et à Naqoura notamment.

Des combattants du Hezbollah, disposant de motos et de voitures, contrôlent les mouvements et l'identité de toute personne qui s'approche des portails fermés depuis le retrait israélien.

Le mouvement chiite a ouvert des permanences dans deux stations balnéaires exploitées précédemment par d'ex-miliciens pro-israéliens, à Naqoura où se trouve le QG de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL).

Cette installation intervient alors que l'envoyé spécial de l'ONU, Terje Roed-Larsen, examine un prochain déploiement de la FINUL à la frontière internationale.

Un officier de la FINUL a affirmé sous couvert de l'anonymat que les patrouilles du Hezbollah ne gênaient pas la mission de la force internationale. Les Casques bleus attendent l'élimination de neuf empiètements israéliens à la frontière et le feu vert du Liban pour accomplir la tâche dont ils n'ont pu s'acquitter encore.

L'État hébreu s'est retiré le 24 mai au terme de 22 ans d'occupation en application de la résolution 425 de l'ONU, adoptée en 1978 et qui prévoit le déploiement de la FINUL, cantonnée dans des secteurs éloignés de la frontière libano-israélienne.

Appelé par l'ONU à déployer son armée dans la zone évacuée, le Liban a refusé d'envoyer ses soldats au Liban sud où le Hezbollah est implanté, fort de l'appui des autorités libanaises et de la Syrie, force dominante au Liban.

Monde

La redistribution des terres débute au Zimbabwe

« Nous n'écouterons aucune voix venant de l'étranger », prévient Robert Mugabe

d'après AFP
HARARE

Plus de quatre mois et demi après les occupations de fermes appartenant à des blancs, le président zimbabw éen, Robert Mugabe, a annoncé hier que la redistribution des propriétés à des sans-terre noirs débiterait aujourd'hui. « Demain est le Jour J » pour la réforme agraire, a ajouté Mugabe dans un discours lors de l'enterrement d'un ancien combattant au « cimetière des héros » de la guerre d'indépendance.

« Nous ne tolérerons aucun obstacle, nous n'écouterons aucune voix venant de l'étranger » à propos de la réforme agraire, a-t-il poursuivi face à une foule de près de 2000 personnes. « Nous convoquerons notre peuple pour qu'il prenne ce qui lui appartient. »

Les autorités ont publié en juin une liste de 804 fermes blanches

qui seraient expropriées. La grande majorité des propriétaires blancs ont émis des objections à la saisie.

En principe, les propriétaires d'une seule ferme ne sont pas menacés. Les fermes proches des « terres communales » (ancienne « réserves » noires sous la colonisation) sont particulièrement visées.

« Demain, le vice-président Joseph Msika, qui est président de la Commission d'acquisition des terres, va organiser la phase finale », a déclaré Mugabe.

Il a fait ces déclarations alors que des milliers d'anciens combattants, de plus en plus impatients, ont ordonné à de nombreux fermiers blancs de partir. Certains ont été menacés de mort.

Le syndicat des fermes commerciales (CFU) a appelé hier à « une extrême prudence », affirmant que les vétérans, qui occupent plus de 1600 fermes, et le gouvernement poursuivaient des objectifs différents.

Le président du CFU, Tim Henwood, qui représente les intérêts de quelque 4000 fermiers blancs, a qualifié la situation « d'extrêmement volatile. Il faut donc une extrême prudence », a-t-il déclaré dans le rapport quotidien du CFU

sur la situation dans les fermes occupées.

« Nous savons que les vétérans ont leur propre plan de réforme agraire et qu'il ne coïncide pas nécessairement avec le programme du gouvernement », a affirmé le CFU.

Il ajoute que plusieurs fermes ont été identifiées par le gouvernement dans les dix provinces du pays pour marquer le début de la redistribution. Elles doivent être divisées et données aux anciens combattants et autres démunis.

Henwood est sceptique sur le bon fonctionnement du processus. « Il paraît improbable, à l'heure actuelle, que le début de l'opération puisse être mené dans le calme et d'une façon bien organisée en raison des désordres qui l'entourent ».

« Il semble donc que les vétérans puissent être tentés de prendre eux-mêmes la situation en main et

cela pourrait être dangereux », a ajouté Henwood.

Mugabe n'a pas précisé hier si les « vétérans » devraient évacuer les fermes. Depuis le début du mouvement d'occupation en février dernier, il s'est refusé à faire expulser les occupants.

Nathan Shamuyarira, porte-parole du parti au pouvoir (ZANU-PF), avait annoncé récemment que les anciens combattants devraient abandonner les fermes occupées et que de nouvelles terres leur seraient distribuées. À deux reprises, la Haute Cour du Zimbabwe a exigé sans succès l'évacuation par la police des anciens combattants.

Ces occupations ont souvent donné lieu à des violences : quatre fermiers blancs et au moins trois travailleurs agricoles noirs ont été tués. Avec les violences de la campagne électorale, on arrive à un total de 33 morts.

Otage libéré contre rançon aux Philippines

d'après AFP et AP
JOLO, Philippines

Le président philippin Joseph Estrada fait l'objet d'intenses pressions diplomatiques pour résoudre la crise des otages de Jolo au moment où les ravisseurs libéraient un de leurs prisonniers contre rançon.

Abdul Jawan Selama, un officier de police de Malaisie, a recouvré la liberté contre le versement par des négociateurs indépendants de l'équivalent de 454 000 dollars US aux séparatistes musulmans du groupe Abu Sayyaf. « Il est à présent entre mes mains », a déclaré l'homme d'affaires Wee Dee Ping, un ancien conseiller présidentiel qui est intervenu dans les négociations pour libérer les otages.

Selon une source rebelle, les ravisseurs ont en effet reçu 20 millions de pesos philippins pour relâcher ce prisonnier. Abu Sayyaf avait déjà libéré le mois dernier un autre otage, également de Malaisie, pour des motifs religieux.

Selon Abdusakur Tan, le gouverneur de la province de Sulu où se trouve l'île de Jolo, cette libération est « un excellent signe que les négociations pour la libérations des autres otages vont aboutir ».

Ces deux prisonniers faisaient partie du premier groupe de 21 parsonnes de sept nationalités, dont dix touristes étrangers, capturées le 23 avril dernier sur l'île malaisienne de Sipadan.

Le nombre d'otages s'élève maintenant à 39 : deux Philippins, deux Finlandais, deux Français, trois Allemands, une Libanaise, sept Malaisiens et deux Sud-Africains. Le groupe retient également 13 évangélistes, trois journalistes français de la chaîne publique France 2 et un journaliste allemand, correspondant du magazine *Der Spiegel*.

Cette libération intervient au lendemain de la démarche effectuée par trois ministres des Affaires étrangères européens, le Français Hubert Védrine, l'Allemand Joschka Fisher et le Finlandais Erkki Tuomioja, qui ont demandé au chef de l'État philippin de ne pas utiliser la force pour régler la crise.

Les ministres européens se sont prononcés contre le paiement de toute rançon tout en laissant au gouvernement philippins le choix du « règlement final ». Les rebelles du groupe Abu Sayya réclament le paiement d'une rançon pouvant atteindre jusqu'à 1 million de dollars par personne.

Le président philippin Estrada avait assuré les ministres européens, au cours d'une réunion jeudi soir à Manille, qu'aucune action militaire ne serait entreprise pour libérer les otages.

Quand on lui a demandé comment la crise se réglerait dans la mesure où les ministres rejettent tout versement d'une rançon, qui est une exigence fondamentale des rebelles, Védrine a dit : « Le règlement final sera trouvé par les autorités philippines. »

« C'est ce à quoi ils se sont engagés. C'est dans leur propre intérêt et dans notre intérêt également. Dans le même temps, ce qu'ils veulent, c'est de ne pas causer une crise ultérieure. Nous pensons que nous nous comprenons sur ce plan », a-t-il dit.



PHOTO REUTERS

Ça s'appelle fuir les Moluques

Les habitants d'Ambon, principale ville des Moluques, en Indonésie, continuent de fuir les violences entre chrétiens et musulmans. Les affrontements, marqués d'un grand nombre de morts et de blessés, continuent malgré l'état d'urgence proclamé.

Monténégro et opposition serbe rejettent les amendements constitutionnels de Milosevic

d'après AFP
SVETI STEFAN, Yougoslavie

Le pouvoir monténégrin et l'opposition serbe ont rejeté hier la constitution yougoslave amendée la semaine dernière par les alliés du président Slobodan Milosevic au détriment du Monténégro.

« Les forces démocratiques du Monténégro et de Serbie condamnent énergiquement et rejettent résolument les amendements à la constitution (yougoslave) votés de manière illégale et anticonstitutionnelle », dit un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion des leaders du Monténégro et de l'opposition serbe.

Les leaders monténégrins, hostiles à Milosevic, et l'opposition serbe sont convenus d'oeuvrer à la

création d'un État commun du Monténégro et de Serbie tourné vers l'Europe, selon le communiqué lu à la presse par le premier ministre monténégrin, Filip Vujanovic.

La réunion s'est tenue à Sveti Stefan, haut lieu du tourisme monténégrin sur la côte adriatique.

Le parlement yougoslave a adopté la semaine dernière une série d'amendements constitutionnels qui réduisent l'influence du Monténégro dans les affaires de la fédération qu'il forme depuis 1992 avec la Serbie.

Un des amendements autorise le président yougoslave à se faire élire au suffrage universel, ce qui permet à Milosevic, dont le mandat de quatre ans non renouvelable se

termine en juillet 2001, de briguer un nouveau mandat, voire deux. Le Parlement du Monténégro a aussitôt rejeté ces amendements.

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères de huit pays du sud-est de l'Europe ont exprimé hier à Ohrid, en Macédoine, leurs préoccupations face aux pressions exercées par le régime du président Milosevic sur le Monténégro.

Dans une déclaration rendue publique à l'issue de la 5^e conférence ministérielle des pays du sud-est de l'Europe, les ministres d'Albanie, de Bulgarie, de Grèce, de Turquie, de Roumanie, de Macédoine, de Croatie et de Bosnie ont exprimé leur soutien aux dirigeants monténégrins et aux forces démocratiques en Yougoslavie.

Les ministres ont exprimé leur

espoir de voir apparaître une « Yougoslavie démocratique, coopérant avec ses voisins », et « capable de s'intégrer pleinement à la communauté internationale ».

Au sujet du Kosovo, les ministres se sont engagés à contribuer à l'instauration dans la province d'une société démocratique et multi-culturelle sur la base d'une autonomie substantielle et du respect de l'intégrité territoriale de la Yougoslavie.

Sur un autre plan, le gouvernement yougoslave a donné hier son feu vert à l'ouverture d'un consulat chinois à Podgorica, capitale de la république yougoslave du Monténégro. La Yougoslavie a déjà ouvert un consulat dans la ville portuaire de Shanghai, dans l'est de la Chine.

Ulster : un appel aux manifs reste sans écho

d'après AFP
BELFAST

L'appel à des manifestations pacifiques lancé par l'Ordre d'Orange de Portadown en Irlande du nord a été très peu suivi hier après-midi et le calme semblait revenu dans la province après 11 jours de violences, selon la police.

La loge de cet ordre protestant à Portadown, où les violences avaient commencé au début du mois après l'interdiction d'une marche traditionnelle dans un quartier catholique, avait appelé jeudi à des « protestations sporadiques pacifiques » hier.

Le Grand maître de l'Ordre d'Orange, Robert Saulters, s'était

immédiatement dissocié de cet appel, illustrant les dissensions entre la direction du puissant ordre protestant et la loge radicale de Portadown.

Hier après-midi, seuls quelques carrefours ont été bloqués dans toute la province, sans incident notable, selon la police.

Saulters a estimé hier soir que « les gens en ont assez. Je crois qu'il est temps de prendre du recul et de réfléchir », a déclaré le Grand maître de la plus grande congrégation protestante de la province, qui revendique quelque 100 000 membres.

Autre signe de cette baisse de tension, la police d'Irlande du Nord commençait hier matin à dé-

monter les barricades qu'elle avait installées pour empêcher les protestants de traverser le quartier catholique de Garvaghy Road, à Portadown, lors de leur parade traditionnelle dimanche dernier.

Les alentours de l'église anglicane de Drumcree, perchée sur une colline à la sortie de Portadown, avaient été transformés à la veille du 2 juillet, jour de la première parade, en un véritable camp fortifié.

Une haute barrière métallique avait été installée pour interdire l'accès à Garvaghy Road, la rue catholique et des tranchées avaient été creusées dans les champs voisins et hérissées de fils barbelés.

« La situation est constamment réexaminée et nous considérons à

l'heure actuelle que la protection (des personnes) pouvait être assurée sans le maintien de ces installations », a indiqué un porte-parole du Royal Ulster Constabulary (RUC - police d'Ulster).

Une forte présence policière et militaire sera cependant maintenue sur place pour une période de temps indéterminée.

Parallèlement, le premier ministre britannique Tony Blair s'est entretenu hier avec son homologue irlandais Bertie Ahern, a indiqué Downing Street. Lors d'une conversation téléphonique d'environ 15 minutes, les deux hommes ont notamment évoqué l'avenir du processus de paix dans la province après ces deux semaines de violences, selon des sources gouvernementales irlandaises.

Une course d'éléphants engendre une polémique en Europe

Agence France-Presse
BERLIN

La première course d'éléphants jamais organisée en Europe, qui se disputera le 16 juillet à Berlin, suscite depuis plusieurs semaines de vives polémiques en Allemagne et dans le monde.

La « Coupe du Maharadja » organisée en l'honneur du souverain de Jodhpur (Inde), présent pour l'occasion, réunira 14 pachydermes qui s'affronteront le temps de six courses sur un hippodrome de l'est de la ville, a déclaré hier la société Brennecke et Hoffmann, organisatrice de l'événement.

L'insolite rendez-vous a soulevé de vives protestations de la part d'associations de défense des animaux soutenues par des personnalités telles la comédienne française Brigitte Bardot, la rockeuse Nina Hagen ou encore la ministre indienne des Affaires sociales Maneka Gandhi.

L'ambassadeur de la République indienne en Allemagne, Ranendra Sen, initialement désigné président

d'honneur de l'événement, a par ailleurs décliné sa participation.

Le porte-parole de l'association de protection des animaux AgA, Guenter Peter, avait traité les organisateurs de la course de « criminels uniquement soucieux de faire de l'argent » dans le quotidien populaire *Bild*.

Le parquet de Potsdam n'ayant pas jugé recevable la plainte déposée par son association, Guenter Peter a promis de déposer une nouvelle plainte au moindre incident à survenir demain.

La veille, la Ligue allemande de protection des animaux (DTB) avait dénoncé dans un communiqué le cynisme des autorités allemandes, luttant pour la protection des éléphants lors des conférences inter-

nationales et autorisant dans leur propre pays des spectacles avec des animaux captifs.

« Si l'argument de défense des animaux est insuffisant pour les autorités, il reste pourtant celui de la protection des spectateurs », a renchéri Wolfgang Apel, président de la DTB.

De leur côté, les organisateurs ont garanti que les 14 éléphants suivaient depuis avril un entraînement quotidien en vue de ces courses et que toutes les mesures de sécurité, à l'aide particulièrement de câbles électriques placés le long du champ de course, seront prises.

Ils n'ont cependant pas révélé la date d'arrivée des pachydermes sur le champ de course par peur d'une action des défenseurs des animaux.

Les éléphants en lice proviennent de quatre cirques installés dans la région depuis décembre 1999. Les organisateurs attendent quelque 40 000 spectateurs pour cette manifestation sportive mais aussi culturelle, et qu'ils présentent comme une « fête populaire germano-indienne ».



Ces éléphants s'entraînaient hier sur un champ de courses en banlieue de Berlin en vue d'une compétition qui doit avoir lieu demain. Une première européenne qui suscite la réprobation chez des mouvements de protection des animaux.

Nigeria: les victimes de l'oléoduc étaient aussi victimes de la misère

Agence France-Presse
LAGOS

Profitant de l'obscurité, des centaines de villageois de la région pétrolière de Warri (sud), l'une des plus pauvres du Nigeria, s'étaient levés avant l'aube lundi pour aller siphonner en cachette un pipeline et en extraire du carburant.

La nuit précédente, une bande de personnes armées avait percé le pipeline pour remplir des camions-citernes et revendre le carburant sur le marché noir, très florissant dans l'Etat méridional du Delta.

Ils n'avaient pas colmaté la brèche, laissant d'importantes quantités de pétrole s'infiltrer dans la

terre.

Espérant bénéficier à leur tour de la manne, les villageois avaient apporté des seaux en plastique et des jerrycans pour revendre au noir le carburant siphonné sur le bord de la route.

Il a suffi que l'un d'entre eux allume une cigarette et laisse tomber l'allumette enflammée pour que l'oléoduc explose.

Selon un dernier bilan fourni par un dirigeant local, près de 300 personnes ont été tuées dans l'explosion. Mardi, la police et l'armée avaient fait état de 250 morts.

Cette tragédie, survenue dans le village d'Adeje près de Warri, la capitale de l'Etat du Delta, est la pire du genre depuis deux ans.

La Grèce demeure en proie à de violents incendies de forêt

La ville de Corinthe et sa région sont particulièrement menacées

Associated Press
ATHÈNES

Alors qu'un violent incendie menaçait toujours hier la ville de Corinthe, pour la deuxième journée consécutive, la Grèce a fait appel à l'aide internationale pour venir à bout des flammes dans plusieurs régions du pays.

Selon les autorités, au moins neuf incendies de forêt faisaient rage vendredi, la plupart dans la région de Corinthe, où l'état d'urgence a été déclaré, à environ 80 kilomètres au sud-ouest d'Athènes. Le front le plus dangereux, qui s'étendait sur quelque 25 km, avait déjà parcouru mille hectares et détruit plus de 30 habitations.

La plupart des autres incendies de forêt qui sévissaient plus au nord, en particulier sur les flancs du mont Pilon, ou plus au sud et sur plusieurs îles de la mer Égée

ont été éteints ou placés sous contrôle.

Les pompiers ont en effet bénéficié d'un temps plus clément hier, avec notamment une accalmie des vents violents qui balayaient la Grèce ces derniers jours. La pluie est attendue lundi sur l'essentiel du pays, mais les conditions météo demeurent incertaines ce week-end, selon les autorités.

Répondant à l'appel à l'aide internationale du gouvernement grec, Israël lui a prêté deux hélicoptères, tandis que l'Allemagne en mettait six autres au service des soldats du feu. La République tchèque a fourni pour sa part trois petits avions.

« J'ai été choqué d'apprendre que de nouveaux feux sévissaient en Grèce et j'ai entendu votre appel à l'aide. Nous ferons évidemment tout notre possible pur vous aider », a déclaré le chancelier alle-

mand Gerhard Schroeder dans une lettre adressée au Premier ministre grec Costas Simitis.

Une autre épreuve attend les pompiers grecs à la frontière avec la Bulgarie où une quinzaine de feux font rage et progressent vers la Grèce. Les incendies les plus menaçants en Bulgarie se trouvent à Topolovgrad, à une trentaine de kilomètres au nord de la frontière turque, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la frontière grecque.

La Grèce possède la force de lutte contre les incendies la plus importante d'Europe, avec une trentaine d'avions, une dizaine d'hélicoptères et 6000 hommes. Plus de 1100 feux se sont déclarés depuis le début du mois dans le pays. Des incendies ont éclaté dans toute la région, dans les Balkans, en Italie et dans le sud de la France.

		03 16 23 34 37 41 42		Tirage du 2000-07-14		Tirage du 2000-07-14		Tirage du 2000-07-14
	Tirage du 2000-07-14	Numéro complémentaire: 02	NUMÉROS	LOTS	02 06 07 11 20	NUMÉROS	LOTS	
			321829	100 000 \$	21 23 30 33 41	154936	50 000 \$	
			21829	1 000 \$		54936	5 000 \$	
			1829	250 \$		4936	250 \$	
			829	50 \$		936	25 \$	
	Tirage du 2000-07-14	3 4	29	10 \$	44 48 50 51 53	36	5 \$	
		911 9681	9	2 \$	54 55 63 68 70	15493	1 000 \$	
						1549	100 \$	
						154	10 \$	

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

AUJOURD'HUI

MAXIMUM
26

Quelques averses. Probabilité de précipitations: 40%. Vents légers.

CETTE NUIT

MINIMUM
17

Ciel dégagé.

DEMAIN

MAX/MIN
25/18

Nuageux avec averses. Probabilité de précipitations: 80%.

LUNDI

MAX/MIN
27/17

Nuageux avec percées de soleil. Probabilité de précipitations: 30%.

QUÉBEC	OTTAWA	TORONTO
AUJOURD'HUI Ciel variable. 26/ 14.	AUJOURD'HUI Nuageux avec averses. 26/ 17.	AUJOURD'HUI Nuageux avec averses. 23/ 15.
DEMAIN Nuageux avec averses. 24/ 16.	DEMAIN Plutôt nuageux avec quelques averses. 24/ 17.	DEMAIN Ciel variable. 25/ 16.

LES SYSTÈMES MÉTÉOROLOGIQUES

Les systèmes météorologiques sont prévus pour 14h00 cet après-midi.

© Services Commerciaux MMT 2000

PRÉVISIONS RÉGIONALES

BAIE-COMEAU	BAIE-JAMES	GASPÉ	SEPT-ÎLES
AUJOURD'HUI Ciel variable. 21/ 12.	AUJOURD'HUI Nuageux avec percées de soleil. 28/ 14.	AUJOURD'HUI Ciel variable. 25/ 13.	AUJOURD'HUI Ciel variable. 19/ 13.
DEMAIN Nuageux avec percées de soleil. 20/ 11.	DEMAIN Ciel variable. 24/ 8.	DEMAIN Ciel variable. 26/ 11.	DEMAIN Nuageux avec percées de soleil. 21/ 12.

L'ALMANACH QUOTIDIEN POUR MONTRÉAL

Température	Max	Min	Facteur Humidex	Le Soleil et La Lune
Hier	28	16	Aujourd'hui : 29	5h21 20h40 20h09 4h26
Normales du jour	26	16	Indice UV	
Auj. l'an passé	29	18	Aujourd'hui : Modéré	Durée totale du jour: 15h19
Records			Précipitation	
Plus haut maximum:	34 en 1955		Hier:	
Plus bas minimum:	8 en 1946			

AU PAYS	LE MONDE	AU SOLEIL
AUJOURD'HUI	AUJOURD'HUI	AUJOURD'HUI
Calgary Averses 18/7	Amsterdam Averses 17/11	Acapulco Orages 30/23
Charlottetown Beau 22/14	Athènes Beau 37/20	Atlantic City Orages 23/17
Cornwall Averses 23/17	Beijing Pluie 38/25	Boston Averses 21/17
Edmonton Averses 17/9	Berlin Pluie 20/13	Cancun Beau 37/22
Frédéricton Variable 24/12	Bruxelles Averses 18/9	Cape Cod Averses 21/17
Halifax Beau 21/12	Buenos Aires Beau 9/2	Daytona B. Orages 33/22
Iqaluit Pluie 8/3	Lisbonne Soleil 36/21	La Havane Orages 34/23
Moncton Beau 23/12	Londres Beau 19/10	Honolulu Beau 28/23
Régina Variable 22/9	Los Angeles Beau 22/17	KeyWest Beau 32/27
Rouyn Averses 26/16	Madrid Soleil 36/11	Kenebunk Pt. Nuageux 20/14
Saint-Jean Ensoleillé 21/9	Mexico Orages 23/10	Miami Beau 33/26
Saskatoon Variable 21/10	Moscou Beau 29/17	Myrtle B. Beau 33/21
Sudbury Averses 24/15	New Delhi Orages 36/24	Niagara F. Averses 23/17
Thunder Bay Beau 24/12	New York Orages 23/17	Old Orchard Nuageux 20/14
Vancouver Beau 22/13	Paris Beau 18/9	Orlando Orages 31/23
Victoria Beau 22/12	Port-au-Prince Orages 32/25	Palm Springs Beau 22/17
Whitehorse Averses 18/8	Rio Beau 26/18	Tampa Orages 31/26
Windsor Orages 25/18	Rome Soleil 27/17	Virginia B. Orages 28/21
Winnipeg Orages 28/14	Tokyo Pluie 33/24	W. Palm B. Orages 33/24
Yellowknife Variable 14/11	Washington Orages 26/18	Wildwood Orages 23/17

+

La compagnie suisse Noga fait saisir le voilier russe Sedov

CATHERINE RAMA
Agence France-Presse, GENEVE

La compagnie suisse d'import-export Noga a frappé un grand coup dans le contentieux qui l'oppose à l'État russe en faisant saisir, à Brest (ouest de la France), le *Sedov*, un voilier russe à quatre mâts, considéré comme le plus grand du monde.

Le président de Noga, Nessim Gaon, réclame au total plus de 1,4 milliard de dollars à la Russie pour avoir dénoncé unilatéralement en 1992 un contrat passé avec la so-

ciété suisse dont le siège est à Genève.

En 1991, la compagnie genevoise s'était engagée à fournir divers produits alimentaires et de première nécessité à la Fédération de Russie, frappée par la pénurie, en échange de matières premières et de pétrole.

« La Russie a commencé ses livraisons avant de les interrompre unilatéralement un an plus tard, alors que Noga continuait à livrer ses produits sans contrepartie », a expliqué hier M^e Antoine Chatain du barreau de Paris, avocat de

Noga. Après un premier accord avec le gouvernement de l'ex-président Boris Eltsine, jamais appliqué, l'affaire a été portée, à la demande de Moscou, devant le tribunal international arbitral de Stockholm. Puis en 1997, le tribunal a condamné la Russie à payer à Noga 63 millions de dollars.

Mais depuis Moscou fait la sourde oreille. « L'État russe a pourtant de l'argent, ce n'est qu'une question de volonté », a déclaré hier un des responsables de la compagnie Noga à l'agence suisse ATS.



PHOTO AFP

L'un des plus beaux voiliers du monde, le *Sedov*.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

la Baie
Rectificatif

Veillez prendre note de la correction suivante à apporter dans le cahier **Déco solde de juillet** (B6-3) publié par la Baie en juillet 2000.

PAGE 6. Caméscope numérique JVC
Livraison tardive. Modèle de remplacement offert en magasin.

PAGE 14. Jeux de couverts Oneida, motif Rattan. Livraison tardive. Bon d'achat différé offert.

PAGE 15. Accessoires décoratifs en métal et rotin. Livraison tardive. Bon d'achat différé offert.

PAGE 18. Drap Ralph Lauren, motif Tracey Floral. Livraison tardive. Bon d'achat différé.

Notre clientèle voudra bien excuser cette erreur.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :
GESTION TINICA NECHIFOR INC., personne morale légalement constituée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5647, avenue du Parc, Montréal (Québec) H2V 4H2.

Débitrice

AVIS est par la présente donné que la débitrice ci-dessus mentionnée a fait cession de ses biens le 6 juillet 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} août 2000, à 14 h 00, au bureau du séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal (Québec).

DATÉ à Montréal, le 15 juillet 2000.

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
Ês qualités de syndic de l'actif de Gestion Tinica Nechifor Inc.

Philippe Jordan, CIP, Responsable de l'actif

1, Place Ville Marie, Bureau 3000
Montréal (QC) H3B 4T9
Tél. : (514) 393-8386
Fax : (514) 393-5459

Samson Bélaïr Deloitte & Touche

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que **BARCANA INC.**, ayant son siège social et son principal établissement commercial au 905, boul. Industriel, Granby, Québec, J2J 1A6, a fait cession de ses biens le 4^e jour de juillet 2000. La première assemblée des créanciers sera tenue le **2^e jour d'août 2000, à 9 h 30**, au bureau du Séquestre officiel, 5, Place Ville Marie, 8^e étage, Montréal, Québec.

Raymond Massi, CA
Administrateur de l'actif

RICHTER & ASSOCIÉS INC.

2 Place Alexis Nihon, 22nd Floor
Montreal, Quebec H3Z 3C2 Telephone: (514) 934-3497

AVIS PUBLIC

PROJET INTERQUISA CANADA, USINE D'ACIDE TÉRÉPHTALIQUE PURIFIÉ - MONTRÉAL-EST (QUÉBEC)

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui la rendra publique le 1^{er} août 2000 et la mettra à la disposition du public pour fins de consultation.

Ainsi, l'étude d'impact et les autres documents relatifs à ce sujet peuvent être consultés aux centres de consultation suivants :

Municipalités

Bibliothèque de Pointe-aux-Trembles
14001, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1A 1T9

Responsable : Madame Nicole St-Vincent
Téléphone : (514) 872-6987
Télécopieur : (514) 872-0525

(À compter du 11 septembre)
Mardi et mercredi : 13 h à 20 h 30
Jeudi et vendredi : 13 h à 18 h
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

Bibliothèque d'Anjou
7500, avenue Gouin
Anjou (Québec) H1K 3X9

Responsable : Monsieur Yvan Fillion
Téléphone : (514) 493-8270
Télécopieur : (514) 493-8273

(À compter du 10 septembre)
Lundi au vendredi : 12 h 30 à 21 h
Samedi : 9 h 30 à 16 h 30
Dimanche : 13 h à 17 h

Bibliothèque de Montréal-Est
11370, rue Notre-Dame Est
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6

Responsable : Madame Anne-Marie Dufort
Téléphone : (514) 645-7431
Télécopieur : (514) 645-0107

(À compter du 7 septembre)
Lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h et 13 h à 21 h
Samedi : 13 h à 17 h

Bureaux du BAPE

Québec
Madame Monique Millaire, responsable
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
Télécopieur : (418) 463-4732 (sans frais)
Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca
Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

Montréal
Madame Johanne Desjardins, responsable
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Centre de documentation
2, Complexe Desjardins
Tour Est, 18^e étage, bureau 1817
Montréal (Québec) H5B 1B4
Téléphone : (514) 873-7790
Télécopieur : (514) 873-5024
Courriel : communication@bape.gouv.qc.ca
Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

Université

Responsable : Monsieur Jean Saint-Amant
Téléphone : (514) 987-4392
Télécopieur : (514) 987-4213

(Du 28 août au 3 septembre)
Lundi au vendredi : 9 h à 18 h
(À compter du 4 septembre)
Lundi au vendredi : 9 h à 22 h
Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

En outre, le bureau d'audiences publiques tiendra à Montréal-Est une rencontre d'information à laquelle seront également présents des représentants du ministère de l'Environnement et de Interquisa Canada au local suivant :

Centre récréatif Édouard-Rivest
Salle 1
11111, rue Notre-Dame Est
Montréal-Est

Le 23 août 2000, à compter de 19 h 30

D'ici le 14 septembre 2000, toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Cet avis est publié par Interquisa Canada, conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c.Q-1, r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Jaime Berbés, Directeur du Projet Interquisa Canada

ENCANS

LIQUIDATION
TRANSPORTEUR NATIONAL
flotte impeccable

2^e 23 unités

Remorque Temisko 49' plate-forme

(1) 3 essieux air 96" x 96" (rideau)
(3) 3 essieux air 96" x 96"
(19) 4 essieux 96" x 60" x 60"

223 Norman, Ville St-Pierre

Maynards (514) 495-2314 poste 238
(514) 487-3322

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada

LETTRES D'INTÉRÊT
Lieux loués

Des lettres d'intérêt, pour louer des locaux dûment identifiés, adressées à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), Direction régionale des approvisionnements du Québec – Service d'attribution des marchés immobiliers, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est, 6^e étage, bureau 604, Montréal (Québec) H2Z 1X4, seront reçues jusqu'à 14 h, à la date limite déterminée.

N^o de la demande : PW-SMTC-020-3878

N^o d'appel d'offres : EF950-000019/A

N^o de projet : 527700 (207547-V1)

Superficie : 1 750 mètres carrés utilisables

Date limite : 25 juillet 2000

Endroit : Île de Montréal

Occupation : 1^{er} décembre 2000

Termes : Un (1) an, avec trois (3) options d'une année chacune

Instructions

Il ne sera tenu compte que des immeubles situés à l'intérieur du secteur délimité par le périmètre suivant :

L'immeuble doit être localisé à l'intérieur d'un rayon de 500 mètres de marche d'une station de métro, sur l'île de Montréal.

A moins d'avis contraire, les emplacements visés couvrent les deux côtés de la rue. Seuls les immeubles de bureaux seront considérés. Les édifices ayant un usage industriel ne seront pas retenus pour analyse. Les locaux offerts seront localisés dans un espace continu. Une préférence sera accordée aux locaux d'ant contour sur un même étage.

NOTE : L'accessibilité aux immeubles et autres installations doit être conforme à la norme nationale du Canada « CAN/CSA-B651-M95 » (AMÉNAGEMENT POUR ACCÈS FACILE).

Pour information : Isabelle Brault, B.A.A., CCPM, agent de location/exécution
Téléphone : (514) 496-3426
Télécopieur : (514) 496-3766

La présente n'est qu'une demande de renseignements qui n'engage le ministère d'aucune façon et aucun document d'appel d'offres n'est distribué pour cette demande.

Depuis le 27 octobre 1997, TPSGC a élargi son service de publication électronique des appels d'offres pour inclure les marchés de location concurrentiels dont la valeur annuelle dépasse 60 000 \$ au moyen du Billard Electronique MERX. Pour tout renseignement ou pour s'abonner au MERX, composer le 1 800 964-6379.



LIQUIDATION

Groupe Harpell Inc.
1 rue du Pacifique
Sainte-Anne-de-Bellevue

PRESSE À IMPRIMER "OFFSET" ROLAND
4 COULEURS 52" x 39 1/2"

CAMÉRA PROGRAMMABLE À IMAGES MULTIPLES OPTI-COPY

MACHINERIE POUR: RELIURE BROCHÉE/ TYPOGRAPHIE • PRESSE À FORME • COU- TEAUX MULTIPLES • BRÛLEUR À PLAQUES • TABLE LUMINEUSE • PIÈCES POUR PRESSE

(6) TABLE ÉLEVATRICE ÉLECTRIQUE CAP 2000 lbs 42" X 18" X 45" h. • CHARLOT ÉLÉVATEUR • COMPRESSEUR • ÉTAGÈRES • OUTILS MANUELS

MOBILIER DE BUREAU • INFORMATIQUE • SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MERIDIAN • ETC.

Aussi 60 sections d'étagères "Metro" galvanisées, anti-corrosion, sans vis ni boulons

Maynards (514) 495-2314 poste 238

ENCAN PUBLIC
ENCAN PUBLIC
ÉLECTRONIQUE / ÉLECTROMÉNAGERS / ORDINATEURS / JEUX
LIQUIDATION DE MARCHANDISES RETOURNÉES PAR LES GRANDS MAGASINS
Le DIMANCHE 16 JUILLET 2000 11 h à 14 h
380, PORT-ROYAL OUEST, MONTRÉAL
Prendre l'autoroute Métro 101, puis la sortie Boul. Saint-Laurent Nord

INSPECTION:
LE DIMANCHE 16 JUILLET 2000 DE 8 H À 11 H

ÉLECTROMÉNAGERS
Grande quantité d'aspirateurs HOOVER, KENMORE, EUREKA, BISSEL, STEAM VAC 12, 15.5, 18, 19 amp. Plus de 50 fours micro-ondes PANASONIC, GE, SHARP, KENMORE, WHIRLPOOL, ETC.

TÉLÉVISEURS
Quantité de téléviseurs de dimensions variées, 4", 9", 13", 20", 27", 32" couleur, télé avec magnéto- scope intégré, SONY, JVC, PANASONIC, TOSHIBA, ZENITH, RCA, SHARP.

DVD
Quantité de lecteurs DVD SONY, PANASONIC, TOSHIBA, GE, RCA.

ORDINATEURS
Quantité d'ordinateurs Pentium, blocs-notes TOSHIBA, ACER, AST, COMPAQ, IBM, HP, NEC, BRO- THER, CANON. Très grande quantité d'accessoires d'ordinateurs tels que graveur de CD-ROM, fax- modem, lecteur de CD-ROM, carte vidéo / son, caméra, disque rigide, manette, moniteur graphique, SONY TELE / TERMINAL INTERNET WEBTV, appa- reil de traitement de texte jet d'encre couleur, avec écran, bloc-notes numérique, ordinateurs person- nels avec imprimante couleur intégrée, choix d'ordi- nateurs de poche avec Windows CE et Palm Pilot, pièces, etc.

JEUX ET LOGICIELS INFORMATIQUES
Grande quantité logiciels informatiques et jeux, NHL 99, JEUX D'ARCADE, SCIENCE, NFL, COURSE, SIM CITY, SLOT CITY, FIFA 99, SONIC 3D, volant et pédalier pour PC, etc.

MAGNÉTOSCOPES
Quantité de magnétoscopes 2 têtes, 4 têtes, hi-fi sté- réo, SONY, JVC, PANASONIC, RCA, GE et TOSHIBA.

CAMESCOPES
Quantité de caméscopes 8 mm, VHS, VHS-C, ca- mescope avec télé intégrée, SONY, JVC, RCA, GE et PANASONIC.

SYSTÈMES DE CINÉMA MAISON / CHAÎNES STÉRÉO
Quantité de chaînes stéréo domestiques et profession- nnelles, éléments indépendants, récepteur, multi-lecteur CD, platine à cassette, égalisateur, haut-parleurs d'ex- trêmes graves, mini-chaînes, table tournante, systèmes ambiophoniques Prologic, 5 haut-parleurs + haut- par- leur d'extrêmes graves, SONY, AIAA, KENWOOD, PIO- NEER, JVC, PANASONIC, SHARP.

TÉLÉPHONES CELLULAIRES
Nombreux téléphones cellulaires variés, MOTO- ROLA, NOKIA, SONY, STARTAC, MITSUBISHI, ac- cessoires, chargeurs, étuis en cuir, etc.

BUREAU
Photocopieur, machine à écrire pour la maison ou le bureau, machine à étiquette, déchiqueteuse, téléco- pieur personnel, BROTHOR, SHARP.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES
Radiocassette portatif avec CD / téléphone, grande quantité de téléphones sans fil 900 MHz, déchique- teuse, magnétophone, répondeur, agenda, agenda numérique, lecteur portatif Discman, changeur CD pour l'auto, SONY, JVC, SHARP, PANASONIC, pile entièrement automatique et manuelle, antenne para- bolique, grande quantité de machines à coudre SIN- GER, KENMORE, chargeur, télécommande universelle, air climatisé et déshumidificateur. Grande quantité de montres CASIO, TIMEX, LORUS, INDI- GLO, a.c., humidificateur, désuimificateur, etc.

AUTOMOBILES
Voitures variées.
CONDITIONS: acompte de 25%, solde comptant ou par chèque certifié, Visa, MasterCard ou Interac. Commission d'achat de 10% exigée.

MAGASINS ET GROSSISTES BIENVENUS

Q.T. LIQUIDATION
(514) 389-4040

L'« Incroyable pique-nique » a pris l'eau

Associated Presse
PARIS

« Incroyable pique-nique » oblige, plusieurs centaines de milliers de Français ont sorti hier saucissons, vin rouge et autres fromages pour une grande bouffe nationale incroyablement... humide.

Car le déballage de victuailles sur les 600 km de l'« Incroyable nappe », étendue de Dunkerque (Nord) à Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales) le long des 337 communes situées sur le méridien de Paris, a alléché un convive imprévu : la pluie.

Ainsi, à Treignat (Allier), où devaient se rejoindre à 20 h les équipes nord et sud de l'« Incroyable relais » qui a traversé la France du nord au sud, le déjeuner a été littéralement noyé. La pluie est tombée sans interruption, avant, pendant et après le pique-nique. Plusieurs milliers de convives se sont néanmoins installés autour de la nappe à carreaux rouges et blancs, heureusement plastifiée, déployée dans un champ gorgé d'eau.

Car, malgré un temps plus que maussade, on était loin hier d'un incroyable fiasco, de nombreux Français — et pas mal de touristes étrangers — ayant défié les éléments dans les huit régions et 20 départements traversés par la Méridienne. Au menu : dégustations et partage de produits régionaux en toute convivialité, bien sûr, mais aussi, selon les communes, baptêmes de l'air en montgolfières, troubadours, cracheurs de feu ou lâchers de pigeons.À Paris, quelque 12 km de nappe ont été étendus de la porte de Montmartre à



PHOTO AP

Malgré un temps plus que maussade, on était loin hier d'un incroyable fiasco, de nombreux Français, à commencer par les Parisiens, ayant défié les éléments pour s'empiffrer à « l'Incroyable pique-nique ».

la porte de Gentilly, en passant par le pont des Arts. Mais le plus important rassemblement a eu lieu au Sénat, dans les jardins du Luxembourg : après avoir assisté au défilé militaire du 14 juillet, quelque 12 000 maires de France et leurs conjoint(e)s s'y sont re-

trouvés pour partager un « banquet républicain ».

Sous un ciel menaçant, les élus ont célébré le 210^e anniversaire de la Fête de la Fédération. L'occasion de se rappeler que, déjà, le 14 juillet 1790, le rassemblement au Champs

de Mars qui avait marqué la fondation de la nation française s'était déroulé sous une pluie battante... Après le repas, les maires ont assisté à un concert, toujours dans les jardins du Luxembourg, avec la participation de la chanteuse Patricia Kaas et de l'Orchestre national de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus.

« Ne nous plaignons pas. On a l'impression d'être en vacances à la Pointe du Raz par avis de gros temps... », rigolait de son côté un participant du pique-nique organisé dans le parc de l'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), près d'Épinay-Sur-Seine. Les organisateurs, eux, faisaient un peu la tête : alors que 10 000 à 15 000 personnes étaient attendues, la table de 1,2 km de long étalée sur une ligne dans le parc était quasiment déserte.

Pluie aidant, le « décor impressionniste » dans lequel devait se dérouler ce déjeuner s'est en outre vite transformé en aquarelle : les quelques arbres et carrés de pelouse recouverts d'une fine couche de peinture à l'eau jaune, orange ou bleu ont rapidement retrouvé leur couleur naturelle.

Beaucoup plus au nord, au moins 1500 personnes ont bravé pluie et vent pour pique-niquer au fort de Petite-Synthe, un quartier populaire de Dunkerque. À cette extrémité nord de la Méridienne verte, les organisateurs de la fête, prévoyants, avaient installé un chapiteau, où les convives se sont vus proposer des plats du monde entier.

En milieu d'après-midi, les pique-niqueurs se sont finalement séparés, mouillés mais heureux. Il est probable que peu ont alors songé à la facture de l'événement qui, elle aussi, s'annonce assez incroyable : 50,5 millions de FF.

Un 14 juillet européen, avec en toile de fond la polémique autrichienne

Agence France-Presse
PARIS

Le défilé à Paris du 14 juillet 2000, à l'occasion de la fête nationale française, a mis en valeur la naissante Europe de la défense, avec toutefois en toile de fond la crise provoquée au sein de l'Union européenne (UE) par l'arrivée au pouvoir à Vienne de l'extrême droite.

La France avait envisagé au début de l'année de faire participer des soldats de ses 14 partenaires de l'UE à défiler sur les Champs Élysées le 14 juillet, mais elle a renoncé à le faire pour ne pas avoir à faire défiler des soldats autrichiens.

Paris a voulu appliquer la politique de sanctions décidée par les pays de l'UE à la suite de l'entrée de l'extrême droite, en février der-

nier, dans un gouvernement de coalition avec les conservateurs autrichiens.

La France s'était donc rabattue pour ce défilé sur la grande avenue du centre de la capitale sur une invitation réservée aux seuls pays participant avec elle au Corps européen (Allemagne, Belgique, Espagne et Luxembourg), à l'Eurofor et l'Euromarfor (Espagne, Italie, Portugal) et au Groupe aérien européen (Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Espagne).

L'ambassadeur d'Autriche en France, Franz Ceska, était en revanche invité à assister à ce défilé militaire du 14 juillet, ainsi qu'à la réception qui le suit traditionnellement au palais de l'Élysée, siège de la présidence française. Une invitation qui a sus-

cité une protestation de la gauche du Parti socialiste, le principal parti de la coalition gouvernementale au pouvoir en France.

En dehors de cette polémique, le défilé s'est déroulé sans incident sous le signe de l'Europe. Le président français Jacques Chirac y a été accueilli par le premier ministre Lionel Jospin et le ministre de la Défense Alain Richard, au son d'une animation musicale exceptionnelle, construite autour de la traditionnelle « Marseillaise » et de « l'Hymne à la Joie » de Beethoven, qui est l'hymne de l'UE.

Puis les neuf Alpha Jets de la Patrouille de France, laissant derrière eux un grand panache tricolore, ont ouvert la voie aux avions du groupe aérien européen passant par groupes de quatre : les Mirages 2000-5 français, suivis par les Ja-

guars du Royaume-Uni, les AMX Italiens, les F18 espagnols, les F16 belges, les F16 néerlandais, les Tornados allemands.

Les armées européennes ont symboliquement ouvert le défilé à pied avec la présentation de drapeaux d'unités des neuf pays (dont la France) appartenant au Corps Européen, à l'Eurofor et à l'Euromarfor et au Groupe aérien européen.

Les écoles militaires françaises (Polytechnique, Ecole des officiers de gendarmerie, Saint-Cyr) ont pris la suite, avant les unités des trois armées et de la gendarmerie dont l'équipage du sous-marin nucléaire Émeraude. Vrombissant au-dessus des arbres de l'avenue, les hélicoptères de l'armée de terre française ont lancé le défilé motorisé et son cortège de véhicules.



PHOTO I AP

Les neuf Alpha Jets de la Patrouille de France, laissant derrière eux un grand panache tricolore, ont donné le ton à la traditionnelle parade militaire.